

REVUE DE LA PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série - SOMMAIRE DU N° 1 : mois de septembre 1994

- Imbaga y'Urwanda	n° 4	19-26 septembre 1994 pages 2 - 3
- Kangura	n° 60	1-5 septembre 1994 pages 4 - 6
- Kangura	n° 61	15-30 septembre 1994 pages 7 - 9
- Le Messenger - Intumwa	n° 43	28 septembre 1994 pages 9 - 13
- Tuza	n° 1	septembre 1994 pages 13- 17

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer
Tél/Fax :
(32.2)735.39.16

Directeur a.i.: Guy THEUNIS

IMBAGA Y'URWANDA n° 4, 19 - 26 septembre 1994

Le président Museveni met le Zaïre en garde contre les attaques au Rwanda.

Ayabera Adonia , Imbaga y'Urwanda n°4, 19-26 septembre 1994

Lors de sa conférence de presse du 14 septembre 1994, le Président Ugandais a déclaré que le FPR devrait prendre des mesures appropriées si le Zaïre persistait à aider le Gouvernement déchu et ses militaires. Le Zaïre semble soutenir ceux qui se préparent à attaquer le Rwanda : il exige que le pouvoir de Kigali soit d'abord reconnu par la majorité de la population. Pour lui, l'extradition des biens et des personnes se fera par la suite. Le Gouvernement de Kigali, quant à lui, exige le jugement immédiat des auteurs du génocide estimés à 100.000 personnes.

Les atrocités du Rwanda et le droit international

Norbert Mao, Imbaga y'Urwanda n° 4, 19-26 septembre 1994, pages 1 à 3

Les lois internationales perdraient de leur crédibilité si les crimes contre l'humanité n'étaient ni jugés ni punis. La Convention de Genève définit les catégories de violences en trois crimes fondamentaux : génocide, crimes contre l'humanité (asservissement, déportation, persécutions racistes...), crimes de guerre (mauvais traitements et agressions de civils sans armes). Depuis 1945, la loi internationale a évolué et a été de plus en plus précisée pour la protection internationale des droits de l'homme. Cependant dans la plupart des cas, le monde s'est tu devant les atrocités. Actuellement la loi internationale se trouve face à un test de taille avec les violences commises dans l'ancienne Yougoslavie et au Rwanda. Dans ce dernier pays, le nombre des victimes s'élève à plus d'un million tandis que les auteurs des massacres sont estimés à 100.000 personnes. L'arrestation de ces tueurs, leur détention et éventuellement leur extradition se feront en conformité avec la loi internationale et avec la coopération de la communauté internationale, spécialement celle des pays où ils se cachent.

**Une association des Droits de l'Homme accuse le
Gouvernement d'Obote d'avoir chassé les Rwandais en 1982.
Imbaga y'Urwanda n° 4, 19-26 septembre 1994, pages 4 et 5.**

En 1982, des personnes d'origine rwandaise (réfugiés et non réfugiés) ont été chassées de l'Uganda, sans aucun préavis. De nombreux signes et témoignages montrent que le gouvernement de M. Obote est responsable de cette persécution. Les plus incriminés sont des ministres et des dirigeants du Parti UPC dont MM. Patrick Rubayo, alors Ministre de l'Agriculture et Kagulisi, député dudit parti. La haine contre les Rwandais s'est localisée en Ankole où les dissensions entre Rwandais et Ugandais d'Ankole étaient d'origine ethnique, religieuse et politique: les Bayiru, majoritairement protestants, étaient du Parti UPC tandis que les Batutsi et les Bahima (apparentés aux Tutsi) étaient, la plupart, catholiques et préféraient le parti DP.

**Elle a chanté, elle a été écoutée
Imbaga y'Urwanda n° 4, 19-26 septembre 1994, page 6**

Zoni Migozi, 29 ans, est une chanteuse d'origine rwandaise. Après le Kenya, elle est allée tenter sa chance en Amérique. Ses chansons sur la guerre du Rwanda ont eu beaucoup de succès. Elle vient de déposer au Rwanda une aide en habits et médicaments, collectée à Diluth au Minesota, en faveur des déshérités de la guerre.

**Le chef de l'armée en déroute du Rwanda n' a pas de regrets
Imbaga y'Urwanda n° 4, 19-26 septembre 1994, page 4
(édition en français)**

Le Général Bizimungu Augustin, âgé de 42 ans, est l'homme le plus recherché par les groupes des droits de l'homme pour avoir dirigé le génocide rwandais. Il est le premier sur la liste de M. José Ayala Laso, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme. Le gouvernement de Kigali demandera sûrement son extradition une fois que l'équipe dirigée par le Britannique M. William Clarence, aura terminé son enquête sur les horreurs commises au Rwanda. Cependant, l'ancien chef de l'Etat-Major de l'armée rwandaise ne regrette rien. Il a déclaré à Associated Press : *"Je trouve juste ce que j'ai fait en tant que chef de l'armée: j'ai protégé mon peuple"*.

KANGURA n° 60, 1 - 15 septembre 1994

Editorial.

Kangura n° 60, 1-15 septembre 1994, page 2

Quand rentrerons-nous ? Comment rentrerons-nous ? Quelle est la politique qui nous permettra de rentrer ? Ce sont les questions que chaque réfugié rwandais se pose. Les réfugiés ont besoin de dirigeants ou de représentants courageux, honnêtes et habiles en politique. C'est pourquoi il est important de procéder à un remaniement ministériel pour ne nommer que six ministres qui travailleront réellement dans l'intérêt de la population. Il est aussi nécessaire de faire l'épuration au sein de l'armée pour ne garder que des militaires désireux de libérer le pays et prêts à travailler sans salaire.

Kengo wa Dondo, le Premier ministre du Zaïre, nous a rendu notre dignité

Ngeze Hassan, Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, pages 3 à 5.

Le Premier ministre du Zaïre, M. Kengo wa Dondo, a donné une conférence de presse. Il a parlé principalement du problème rwandais. Pour lui, les réfugiés rwandais devraient rentrer au pays avant fin septembre, mais le FPR doit poser des préalables pour que la population rentre et s'installe en toute sécurité. Le Premier ministre zaïrois est étonné que le gouvernement de Kigali réclame les biens du Rwanda déplacés au Zaïre avant de résoudre le problème des réfugiés. Concernant le désarmement des anciens militaires, il a dit que le Zaïre veut bien les désarmer et les mettre dans un camp, loin des réfugiés, mais la Communauté internationale devrait lui en donner les moyens, le Zaïre ne pouvant pas s'en sortir seul. A propos de la reconnaissance du gouvernement de Kigali, il a déclaré que son pays reconnaît l'existence de l'Etat Rwandais non son gouvernement.

Des négociations sont-elles possibles entre le FPR et le Gouvernement en exil ?

Kangura n° 60, 1-15 septembre 1994, page 5.

Des négociations sont quasi impossibles entre le gouvernement en exil et le Front Patriotique Rwandais . En effet, ce dernier veut qu'on respecte une proportion de 65 % de ses militaires et de 35 % des anciens militaires pour la constitution d'une armée nationale. Quant au partage du pouvoir, le FPR ne veut pas de Président issu du MRND, parti accusé d'avoir perpétré les massacres d'avril à juillet 1994. Aussi faudra-t-il que les Forces Armées Rwandaises attaquent et prennent le pouvoir de force, à l'exemple du FPR.

L'avidité des politiciens en exil.

Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, page 6.

Certains membres du gouvernement des Batabazi ("*Les sauveurs*") ont déçu les réfugiés. Alors que la guerre battait son plein, certains hauts fonctionnaires et militaires se sont contentés de protéger les biens pillés. Quand ils sont arrivés au Zaïre, ils se sont empressés de vendre les biens de l'Etat, notamment les camions et autres véhicules. A ce propos, le journal Kangura fait encore des enquêtes; il publiera la liste des biens de l'Etat vendus et de ceux qui en ont empoché les bénéficiaires.

Les prophéties de Ngeze allaient le perdre.

Kangura n° 60, 1-15 septembre 1994, pages 6 à 8

Ngeze Hassan affirme avoir le don de voir et de prédire l'avenir. Il a déjà prédit 59 événements qui sont survenus par la suite, notamment la mort du Président Habyalimana.

Que dit-il des massacres d'avril à juillet 1994 ?

- La mort du Président Habyalimana a été programmée mais les événements qui s'en sont suivis sont un déchaînement spontané de la population ;
- Les dirigeants rwandais ont été malhabiles: ils n'ont pas pu prévoir à long terme ;
- Les massacres ne pouvaient que détruire le pays ; les autorités civiles et militaires auraient dû les arrêter à temps au lieu de poursuivre M. Ngeze Hassan qui leur disait que les tueries ne sont pas une solution à la guerre.

Quelles nouvelles au Rwanda ?

Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, pages 1, 8 et 9.

Après avoir pris le pouvoir, le FPR s'est trouvé devant un problème de taille : le pays était vide de sa population. Le FPR veut-il réellement que la population retourne au Rwanda ? Il ne veut ni intellectuels, ni militaires. Il les tue ou les emprisonne. Le nombre de ses victimes s'élève actuellement à 35.000, tandis que le nombre de prisonniers est estimé à 2.500 personnes. Il faut croire que le nouveau régime de Kigali ne se contente que d'illettrés dépourvus de sens critique et d'esprit de discernement.

Qui sera jugé coupable des massacres du Rwanda ?

Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, pages 9 et 10

La communauté internationale souhaite que les responsables des massacres soient jugés. Mais qui comparaitra devant la justice ? Depuis le début de la guerre, le FPR fait des listes de prétendus mal-fauteurs ; il a déjà élaboré la liste des auteurs des massacres d'avril à juillet 1994. Se juge-t-il innocent ? N'a-t-il pas commis des massacres à Byumba, à Kibungo et à Ruhengeri ? N'est-il pas entrain de tuer ? Il y a eu des violences de part et d'autre. Tous les criminels doivent être jugés et punis. Les représentants des

réfugiés doivent clamer haut la responsabilité du FPR dans les massacres commis au Rwanda.

**Comment avons-nous été vaincus ? Qui nous a vaincus ?
Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, pages 10 et 11.**

L'attentat contre le Président Habyalimana a été suivi de massacres, de pillages et de règlements de compte. C'est suite à ses débordements que la communauté internationale a décidé de faire un embargo sur la vente d'armes au Rwanda. Certains pays comme la Belgique et les États-Unis d'Amérique ont soutenu militairement le FPR. L'issue de la guerre aurait pu être autre si les autorités rwandaises avaient prévu à plus long terme, si elles avaient privilégié la sécurité de la population et s'il n'y avait pas eu de divisions régionales au sein de l'armée. Le FPR a trouvé le terrain déblayé : il n'a pas eu de mal à prendre le pays.

**On a été vaincu parce qu'on a été distrait.
Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, pages 11 et 12.**

Beaucoup de Rwandais vivent à l'étranger, grâce au courage des Forces Armées qui les ont évacués à l'approche du FPR dont ils avaient peur. Au début de la guerre, les militaires se sont bien conduits mais au fil des jours, leur zèle a diminué et ils ont commencé à voler et à piller. Les officiers supérieurs n'étaient pas non plus des modèles de sainteté ; ils ont oublié que le premier ennemi était le FPR. La ville de Kigali a été prise non parce qu'il n'y avait pas assez d'armes, non parce que l'armée était affaiblie, mais parce que les soldats et la population qui voulaient combattre ont manqué de directives. Les officiers étaient occupés à acheminer les produits de leur pillage vers des lieux plus sûrs. Ils se sont même enfuis avant la population à l'approche du FPR.

***"Il n'y a pas eu de génocide au Rwanda"*. Kangura n° 60, 1 - 15 septembre 1994, page 12.**

Dernièrement, les Français ont révélé qu'il n'y a pas eu de génocide au Rwanda. Ils ont demandé au FPR s'il menait un combat politique ou ethnique: un combat politique parce qu'il tuait tous ceux qui n'épousaient pas son idéologie et que les ennemis faisaient la même chose ; un combat ethnique parce qu'il tuait les Hutu et que l'antagoniste tuait les Tutsi. Où est le génocide ? La réalité est qu'il y a eu des violences des deux côtés. Cette version française des massacres ne plaît pas au FPR.

KANGURA, n° 61, 15 - 30 septembre 1994

**Editorial : Pourquoi le FPR a-t-il commis des massacres ?
Kangura n°61, 15 - 30 septembre 1994, pages 1 à 3**

Du 1er octobre 1990 au 6 avril 1994, le pays a connu un déferlement de violences consécutif à la guerre et caractérisé par des assassinats collectifs (Bugesera, Kibilira, etc...), des assassinats d'hommes politiques (MM. Gapyisi Emmanuel, Gatabazi Félicien, etc...) et des explosions de bombes dans des lieux publics ou des véhicules de transport en commun. La responsabilité de ces massacres est mise sur le compte du président Habyalimana et de son escadron de la mort d'une part, sur les personnalités du FPR ainsi que les opposants au régime MRND, d'autre part. Les mass médias sont aussi incriminés pour avoir joué un rôle néfaste et tendancieux dans le conflit rwandais: "*La victoire militaire a été celle du FPR et de ses alliés, la victoire politique celle des médias. Dans tout cela, c'est le peuple rwandais qui a perdu...*" Il est temps que des enquêtes approfondies et impartiales soient menées pour démasquer les instigateurs des massacres si on veut préserver le processus de reconstruction et de réconciliation nationale (texte en français).

**La situation dans les camps
Kangura n°61, 15 - 30 septembre, pages 4 et 5**

"La déchéance humaine est totale": telle est la réalité dans les camps. La mort est devenue la compagne des hommes et des femmes, du plus vieux au plus petit, du chercheur d'université au paysan illettré ; ils errent indistinctement, portant le nom de "*massacreur*". Les relations avec les organismes d'aide humanitaire sont souvent tendues. Ceux-ci, de connivence avec le FPR, forcent les réfugiés à rentrer chez eux, leur assurant qu'au Rwanda, ils jouiraient de la sécurité, de soins médicaux et d'eau potable. La pression des pays dont ces organismes sont issus, la campagne anti-française, la mise à l'écart des Rwandais dans l'encadrement des réfugiés n'encouragent pas ces derniers à envisager un retour immédiat au pays. Certaines radios sont écoutées attentivement, d'autres sont mal perçues et considérées comme des antennes du FPR(texte en français).

**Les responsabilités des Nations Unies
Kangura n°61, 15 - 30 septembre 1994, pages 5 à 8 (texte en français).**

L'organisation des Nations Unies a été omniprésente dans la guerre du Rwanda ; elle aurait pu éviter l'effusion de sang. Participant aux négociations sur le retour des réfugiés, elle aurait pu demander aux pays décideurs d'arrêter l'attaque du FPR contre le Rwanda ; en prévision de la mise en place des institutions élargies au FPR, la MINUAR a transporté de Mulindi à Kigali, 2.000 militaires du FPR au lieu des 600 militaires prévus par les Accords d'Arusha ; la MINUAR n'aurait pas dû envoyer de casques bleus belges chez

Mme Uwilingiyimana Agathe "*qu'on savait condamnée à mort*" sans moyens de protection supplémentaire ; les positions des casques bleus ont servi de renforcement aux positions du FPR (Nyamirambo, Rebero l'Horizon à Kicukiro, Hôtel Méridien, Stade Amahoro, etc...) ; des armes et des troupes du FPR ont été introduites à l'intérieur du pays sous la couverture des casques bleus. Le commandement de la MINUAR a tout fait pour isoler le pays en incitant les diplomates à fermer les ambassades et à quitter le Rwanda ; la réduction de l'effectif de la MINUAR a été une façon de renforcer le FPR ; des personnes ont été massacrées par les deux parties en conflit en présence de la MINUAR, celle-ci n'a dénoncé que les violences commises par l'armée rwandaise et non celles du FPR. Pourtant celui-ci a exterminé des témoins ou des personnalités politiques et religieuses comme le Père Valmajo, les prêtres de Byumba, l'évêque Thaddée Nsengiyumva qui avait joué et qui pouvait encore jouer un rôle dans la recherche de la paix. Actuellement, les forces des Nations-Unies présentes au Rwanda fournissent les frais de fonctionnement au gouvernement de Kigali. "*Les forces des Nations Unies ne peuvent inspirer confiance à aucun réfugié si leur rôle pendant la guerre n'est pas clarifié*".

Les responsabilités du FPR.

Kangura n° 61, 15 - 30 septembre 1994, pages 8 à 11

Si les milices et les membres de l'armée rwandaise ont perpétré des massacres, la responsabilité du FPR n'est pas moins grande dans les actes de violence commis au Rwanda. En effet, c'est lui qui a provoqué la guerre fratricide qui a fait de nombreux victimes et a provoqué beaucoup de dégâts ; il a éliminé des familles entières dans les préfectures de Byumba et de Ruhengeri ; il a massacré des familles hutu à Kigali dès le 7 avril 1994 ; il a une responsabilité directe dans la mort des Tutsi car les milices "*Interahamwe*" tutsi qui ont participé aux massacres ont servi de moyens d'infiltration des lignes de l'armée rwandaise par le FPR. Par ailleurs, des témoignages affirment que celui-ci aurait tiré avec précision sur des endroits connus par lui pour être des concentrations de groupes tutsi. "*Le retour normal au pays ne peut se réaliser que si la vérité est connue et que les responsables, quels qu'ils soient, soient identifiés et jugés*" (texte en français).

(Une liste de 18 personnes ou groupes de personnes tuées par le FPR se trouve aux pages 9 et 10).

Nous avons parlé avec les responsables du HCR, ils nous ont expliqué comment les Hutu meurent au Rwanda,

Kangura n° 61, 15 - 30 septembre 1994, pages 11 à 13

Le HCR affirme que le FPR commet des actes de violence sur la population. Cet organisme s'est décidé à faire une enquête après avoir remarqué un afflux de réfugiés qui quittaient le Rwanda vers le Zaïre et la Tanzanie ainsi que beaucoup de cadavres dans la rivière Akagera. Il a eu des preuves que le FPR tue des Hutu. Les uns sont enterrés vivants, d'autres sont emprisonnés dans des lieux inconnus. Il y en a même qui disparaissent mystérieusement. Les personnalités hutu du Rwanda n'ont rien à dire

puisque des membres de leurs familles sont dans des camps de réfugiés ou ont demandé asile à l'étranger. Au moment où le HCR dévoilait les exactions du FPR, le président de la République, M. Bizimungu Pasteur, a déclaré que les Hutu vivant dans des camps avaient corrompu le HCR. Il a ajouté que si l'ancienne armée attaquait, le FPR saurait défendre le pays. Les Hutu ne devraient pas tolérer d'être maintenus à l'extérieur du pays par les 400.000 "étrangers" qui le commandent. Ils doivent s'organiser et libérer le pays ! (*En page 14, on trouve la liste des nouveaux ambassadeurs du Rwanda*).

LE MESSAGER - INTUMWA n° 43, 28 septembre **1994**

Editorial : Nous venons de l'enfer.

**Mutsinzi Edouard, Le Messenger - Intumwa n° 43, 28
Septembre 1994, pages 1 et 2 .**

Le Rwanda vient de traverser une épreuve des plus terribles. Le monde n'a jamais connu un tel déferlement de violence ni un tel bain de sang, pas même du temps de Hitler en Europe, ni des Tontons Macoutes en Haïti. Qu'est-ce qui divise tant les Rwandais pour qu'ils s'entretuent de la sorte ? Ils utilisent la même langue, ont la même culture. Les considérations ethniques ne devraient pas les diviser puisque aucune ethnie n'a le monopole de la bonté ni de la méchanceté. Ceux qui ont préparé la reprise des hostilités voulaient la révision des Accords d'Arusha. Le Président Habyalimana traitait ces accords de "*chiffons de papier*", son ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Artisanat, M. Mugenzi Justin, parlait de "*chiot emballé*". Les responsables des massacres d'avril 1994 doivent être jugés et condamnés à mort, puisque la peine de mort est acceptée par le Code pénal rwandais. La violence s'est perpétuée au Rwanda car les crimes de 1959, 1961, 1963, 1967, 1972, 1973, 1990 et 1994 sont toujours restés impunis. Le nouveau régime de Kigali doit éviter de tomber dans les mêmes erreurs que les précédents. Il doit apprendre à la population à respecter les lois ; il doit écouter les conseils et les critiques venant, entre autres, de la presse.

**Le gouvernement pourra-t-il réaliser les objectifs qu'il s'est
fixés ?**

**Niyoyita Isaïe, le Messenger - Intumwa n°43, 28 septembre
1994, pages 1 et 3 à 5**

Qu'est-ce qui a été fait depuis la mise en place de ce gouvernement ? On essaie de rassurer la population, de mettre en place les institutions de base, d'améliorer les conditions de vie de la population, de relever l'économie du pays, mais la peur et l'insécurité règnent partout dans le pays: les réfugiés récents qui rentrent chez eux trouvent leurs maisons occupées par d'autres ; les gens vivent misérablement faute de revenus...

Rendons hommage aux hommes courageux.

Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 septembre 1994, pages 1, 5 et 6.

Certaines personnalités politiques courageuses ont été tuées au lendemain de l'assassinat du Président Habyalimana. Il s'agit de : Madame Uwilingiyimana Agathe, Premier ministre (de juillet 1993 à avril 1994) ; M. Kavaruganda Joseph, président de la Cour de Cassation ; M. Nzamurambaho Frédéric, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ; M. Ndasingwa Landouald, ministre du Travail et des Affaires Sociales ; M. Ngango Félicien, membre du parti PSD proposé à la présidence de l'Assemblée Nationale élargie au FPR ; M. Ngulinzira Boniface, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération qui négocia les Accords de paix d'Arusha. M. Gatabazi Félicien, ministre des Travaux publics et de l'Energie avait été assassiné au début de l'année 1994.

Il est du parti CDR, il ne reviendra plus !

Le Messenger - Intumwa n°43, 28 septembre 1994, page 5

Au début de la guerre d'octobre 1990, le colonel Renzaho Tharcisse, préfet de la préfecture de la ville de Kigali, M. Bakomera, bourgmestre de la commune de Nyarugenge et M. Mbyariyehe Gabriel, conseiller du secteur Rugenge, ont mis aux enchères les biens des commerçants qui venaient de fuir le pays. A ce moment ils disaient : "*Ces Inyenzi ne reviendront pas*". Aujourd'hui, on retrouve le même langage au Rwanda, on s'approprie les biens des déplacés sous prétexte qu'ils étaient membres des milices ou du parti CDR. Quand s'arrêtera cet esprit de suspicion au sein du peuple rwandais ?

Le Docteur Nsengiyaremye nie l'existence de l'escadron de la mort

Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 Septembre 1994, pages 6 à 8

Le journal "Le Messenger - Intumwa" publie ici la déclaration faite le 7 avril 1993 par le gouvernement, suite à la publication du rapport de la Commission Internationale d'enquête. Cette déclaration qui nie l'existence d'une organisation criminelle dite "*escadron de la mort*" a été signée par le président de la République, M. Juvénal Habyalimana, et le Premier ministre de l'époque, M. Dismas Nsengiyaremye, ce qui, pour le journal, prouve que ce dernier appartient à la tendance "Power" : il a innocenté le président Habyalimana ! (texte en français).

"L'invincible" (IKINANI) a été tué mais il est parti avec des innocents !

Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 septembre 1994, pages 9-10

Le président Habyalimana empêchait de toutes ses forces la mise en application des Accords de paix d'Arusha et la mise en place des institutions de transition élargies au FPR. Les Accords de paix d'Arusha ont été signés le 4 août 1993, les institutions devaient être mises sur pied 37 jours après ; le 28 décembre 1993, les ministres et députés du FPR arrivent à Kigali croyant pouvoir prêter serment le 29 décembre 1993 ; le 30 décembre 1993, les partis politiques dont le MRND sont réunis sous la direction du Premier ministre du gouvernement de transition élargi au FPR en présence du Premier ministre en fonction, Mme Uwilingiyimana Agathe, et d'un représentant de la MINUAR.

Le 31 décembre 1993, Mme Agathe Uwilingiyimana déclare que tout est prêt pour la mise en place des institutions (présidence de la république, gouvernement et Assemblée nationale) ; le président de la République rejette le calendrier invoquant des problèmes de mésentente au sein des partis ; le 5 janvier 1994, le président de la République prête serment et sort immédiatement du CND, refusant ainsi la prestation de serment des ministres et députés ; le 25 mars 1994, les ministres et les députés doivent prêter serment. Le rendez-vous a été fixé par Mme le Premier ministre. Dans la nuit du 24 au 25 mars, le président Habyalimana lui fait connaître son désir de voir figurer sur la liste des députés MM. Kamali Sylvestre de la faction MDR Power, Barayagwiza du CDR et Kibata Djuma du PDI.

Le 6 avril 1994, le président Habyalimana est tué. Est-ce le FPR qui l'a tué ? Avait-il un quelconque intérêt dans cet attentat puisque le sommet de Dar-es-Salaam venait de décider la mise en place immédiate des institutions de transition ? Le président Habyalimana avait accepté les conseils de ses collègues tanzanien, burundais et ougandais. Il gardait sa place mais n'aurait plus aucun pouvoir pour protéger les membres de son clan qui voyaient leurs privilèges s'amenuiser et craignaient d'être jugés pour leurs crimes. Ils l'ont tué pour s'emparer du pouvoir et le garder.

Eloigne-toi des assassins " Power".

Le Messenger - Intumwa, n° 43, 28 septembre 1994, pages 11 et 12.

La mort du Président Habyalimana avait été préparée. La première réunion de préparation a eu lieu dans les bâtiments d'un commerçant, M. Karemera Boniface, en face des bureaux de Radio Rwanda. Cette réunion était dirigée conjointement par MM. Bicumumpaka Jérôme et Kambanda Jean et rassemblait 26 membres de la faction MDR dite "Power". Elle avait pour objet d'étudier les modalités pratiques (organisation, achat d'armes, salaires des réservistes) des massacres des Tutsi, des adhérents du MDR, faction

Twagiramungu, et de tous les prétendus complices du FPR. Le coup d'envoi de ces crimes devait être la mort du Président Habyalimana. Les membres de la faction MDR "Power" sont autant responsables des massacres d'avril à juillet 1994 que les milices *Interahamwe*. La justice doit être rendue et il n'y a pas de circonstances atténuantes.

Ne tuez pas le père de M. Majyambere .

Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 septembre 1994, page 12

Majyambere Silas fut un des grands commerçants du Rwanda ; il a rejoint le FPR en 1990. Après les affrontements sanglants qui ont eu lieu dans les environs de Kabuga, entre le FPR et les Forces Armées Rwandaises et qui se sont soldés par la victoire du FPR, le père de M. Majyambere, M. Buzana, a été retrouvé dans une de ses maisons en compagnie de M. Mbandanyi Pierre. Il a été sauvé par le FPR, le sort réservé à son ami reste inconnu.

Le gouvernement d'union nationale.

Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 septembre 1994, pages 13 à 14.

Le journal reprend intégralement, sans commentaires, le discours programme prononcé par M. Twagiramungu Faustin, Premier ministre du gouvernement d'union nationale. Ce gouvernement s'efforcera de réaliser les 8 objectifs suivants: -La restauration d'un climat de paix et de sécurité ;
-L'organisation de l'administration centrale et territoriale ;
-La restauration et la consolidation de l'unité nationale ;
-L'installation des réfugiés et la réintégration dans leurs biens des personnes déplacées ;
-L'amélioration des conditions de vie de la population ;
-La relance de l'économie nationale ;
-La redéfinition de la politique extérieure du pays ;
-La consolidation de la démocratie (texte en français).

Que Rwigema vous serve d'exemple !

Niyoyita Isaïe,

Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 septembre 1994, page 14.

Depuis la mise en place du gouvernement d'union nationale, plusieurs ministres font preuve de bonne volonté pour la reconstruction du pays. Le ministre Rwigema Pierre Célestin en est un exemple. Qui aurait cru que les écoles reprendraient dès le 19 septembre 1994, après les massacres des enfants, des parents et des enseignants, après la destruction de tant d'infrastructures scolaires ?

"La presse doit être une sorte de miroir pour le pouvoir "
déclare le ministre Nkuliyingoma Mustinzi Edouard,
Le Messenger - Intumwa n° 43, 28 septembre 1994, pages 15
et 16.

M. Nkuliyingoma Jean Baptiste, ministre de l'Information, a accordé une interview aux journalistes. Il est né en 1950 en commune Murambi, préfecture de Byumba. Il a travaillé comme journaliste à l'Orinfor de 1984 à 1990. En 1990, il a démissionné de son poste pour devenir rédacteur en chef du journal Imbaga. Il a suivi de près les négociations d'Arusha et a combattu fermement le régime du président Habyalimana. Dans ses nouvelles fonctions, il s'attachera à réviser la loi régissant la presse, à revaloriser la fonction du journaliste et à rendre la presse indépendante. Pour lui, le premier rôle de la presse est d'informer la population, de l'écouter et de publier ses considérations. La presse doit être un miroir pour les autorités politiques.

La Banque Commerciale du Rwanda serait dirigée par celui
qui se l'est appropriée
Le Messenger - Intumwa n°43, 28 septembre 1994, page 16.

La Banque Commerciale du Rwanda serait dirigée par un certain Nyumbayire qui, revenu du Zaïre, s'est installé au bureau directorial de cette banque. Le même cas est arrivé à l'usine Rwantexco. Serait-ce des rumeurs ? Le gouvernement devrait vite prendre les choses en mains. Une banque doit être dirigée par quelqu'un qui en a l'expérience comme Niyitegeka Gérard à la Banque Nationale du Rwanda.

TUZA n° 1, septembre 1994

Editorial : Calme-toi !
Tuza n°1, septembre 1994, page 1

Ce qui est passé est passé. L'essentiel, actuellement, est de donner la priorité à la paix et à l'unité nationale. Le journal "Tuza" est apolitique. Son objectif est de dire toute la vérité.

La mort de Habyalimana reste un mystère
Nyarwaya Barthélémy, Tuza n°1, septembre 1994, page 2

Depuis l'accident lors duquel ont péri les présidents rwandais et burundais, personne ne sait dire quel est l'auteur de cet attentat. Certains disent que ce sont les Belges en complicité avec le FPR ; d'autres accusent les militaires de la garde présidentielle soutenus par les Français. Le gouvernement de Kambanda, lui, a accusé les Belges, à l'ONU. Il existe une troisième version : les proches de Habyalimana voulaient simuler un attentat pour déclencher des massacres. La mise en scène s'est soldée par la mort du

président ; l'extermination des Tutsi et des opposants a commencé le jour même. Ce qui est étonnant c'est que la communauté internationale a abandonné le Rwanda : l'ONU a assisté passivement au génocide, la France a commencé son opération "Turquoise" trop tard... Maintenant, les pays se décident à envoyer leurs soldats au sein de la MINUAR II. Que vient-elle faire au Rwanda ? Que vient-elle encore sauver ?

Kigali a été repeuplé: il faut beaucoup de sagesse
Nsanze Anicet, Tuza n° 1, septembre 1994, page 3

Après la victoire du FPR, les déplacés de guerre et les anciens réfugiés sont rentrés, la plupart habitent Kigali. Kigali est devenue une ville désordonnée : les réfugiés s'approprient des maisons, ils pillent les magasins et revendent sur le marché leurs butins. Les réfugiés, surtout ceux provenant du Burundi, traitent tous les Hutu d'Interahamwe alors que beaucoup de Hutu sont morts durant cette guerre. Ceux qui auparavant habitaient Kigali sont devenus des étrangers chez eux.

Le contexte actuel
Nyarwaya Barthélémy, Tuza n°1, septembre 1994, page 4

Le Rwanda est loin de connaître son ère de paix. Tant que certains militaires seront à l'extérieur du pays on ne pourra dire que la guerre est terminée. La solution est qu'il y ait des négociations directes et franches entre le gouvernement de Kambanda (Zaire) et le gouvernement de Kigali. *(Une liste de ceux qui auraient préparé le plan de génocide ou qui étaient au courant, est publiée aux pages 1 et 4 à 6, de même que la liste des membres du nouveau gouvernemen en page 6)*

FRANCE - RWANDA Les Français sont venus par la force
Tuza n°1 , septembre 1994, page 6.

Le dossier Rwanda a été, depuis 1990, une affaire traitée par la présidence française : personne n'ignore l'amitié qui liait le président Mitterrand au président Habyalimana ainsi que M. Jean Pierre Habyalimana à l'aîné de Mitterrand, chargé des questions africaines. C'est au nom de cette amitié que des militaires français ont été envoyés au Rwanda pour défendre et protéger le régime de Habyalimana. Il est difficile pour le FPR de composer avec ceux qui ont soutenu les responsables du génocide rwandais.

Les multiples faces de la guerre du Rwanda. Tuza n°1, septembre 1994, page 7

1990 : Attaque du Rwanda par le FPR. L'information donnée à la population est que la NRA dirigée par un nommé Fred Rwigema a attaqué le Rwanda.

Nuit du 4 au 5 octobre 1990 : mise en scène dans la ville de Kigali. Le régime en profite pour emprisonner les prétendus complices du FPR ; il éloigne au fait les officiers du Sud.

Après octobre 1990 : on apprend que M. Kanyarengwe Alexis est au FPR et qu'il en est le président.

Janvier 1991 : Prise de la ville de Ruhengeri par le FPR et libération de MM. Lizinde et Biseruka. Les Tutsi et les gens du Centre - Sud du pays sont persécutés ou tués.

Juillet 1991 : le gouvernement Nsanzimana démissionne, le gouvernement Nsengiyaremye s'installe en avril 1992 et commence les négociations directes avec le FPR

Janvier 1993 : les milices viennent de terminer les exercices militaires ; ils organisent des tueries dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeri et Byumba.

Février 1993 : Le FPR reprend les combats et arrive à la porte de Kigali. Les négociations le font retourner en arrière ; création d'une zone tampon.

Juillet 1993 : le gouvernement Nsengiyaremye est remplacé par celui de Mme Uwilingiyimana Agathe

4 Août 1993 : Les Accords de paix sont signés à Arusha. Les partis CDR et PD refusent de signer le code d'éthique politique

28 décembre 1993 : les militaires du FPR chargés d'assurer la sécurité des dirigeants issus du FPR arrivent à Kigali

5 janvier 1994 : Habyalimana prête serment mais refuse la mise en place des autres institutions. La CDR veut entrer de force à l'Assemblée nationale de transition. La tension monte. Les deux belligérants sont prêts à reprendre le combat.

25 mars 1994 : dernière date où on essaye de mettre en place les institutions de transition

6 avril 1994 : l'avion du Président est abattu. Le cercle infernal des massacres des Tutsi et de tous les opposants au régime commence.

18 juillet 1994 : mise en place du nouveau gouvernement

A quand le retour des réfugiés rwandais ?

M. Goretti Nyirarukundo, Tuza n°1, septembre 1994 , pages 8 et 9

(tiré de "Trait d'Union Rwanda", du 18-9-1994)

Les médias ont parlé de long en large du drame rwandais : du génocide à l'épidémie de choléra et de dysenterie. On s'accorde à dire que la rentrée au Rwanda des réfugiés récents résoudrait le problème. Mais personne ne s'attarde à analyser les raisons profondes qui maintiennent la population en exil. Cette population a peur du nouveau régime taxé de monarchiste, de la

justice et des représailles du FPR, de l'absence d'un bloc démocratique protecteur, de la pauvreté, de la destruction sociale, et de l'effort de reconstruction. La communauté internationale devrait prendre ses responsabilités pour aider le Rwanda à trouver une solution politique pour rétablir la confiance de la population et garantir un état de droit démocratique (*texte en français*).

Haute tension sur les Grands Lacs : plus de deux millions de réfugiés rwandais au Zaïre, en Tanzanie et au Burundi.

Tuza n°1, septembre 1994, page 10

(tiré de "*Croissance*" n°374, de septembre 1994)

L'afflux des réfugiés risque d'aggraver la situation dans la région des grands lacs déjà sujette à d'extrêmes tensions. Les milices, les FAR, les bourgmestres perpétuent la dictature du président Habyalimana et empêchent les réfugiés de rentrer chez eux. Par ailleurs, les habitants de la zone turquoise ont commencé par milliers à gagner le Zaïre. Cette situation géopolitique permet à Mobutu de faire du chantage vis-à-vis du gouvernement de Kigali qui ne le considère plus comme un grand frère (au profit de son confrère ougandais). Les milieux hutu modérés, eux, prônent des mesures qui redonneraient confiance à la population :

- élargissement du gouvernement et de l'armée aux Hutu non impliqués dans les massacres ;
- reprise des activités pour les partis politiques ;
- désarmement des deux belligérants par la MINUAR, dans l'ex-zone turquoise. (texte en français)

Nous demandons des négociations !

Tuza n°1, septembre 1994, page 10

Il faut des négociations entre le gouvernement de Kambanda et le gouvernement de Kigali. Le MRND doit être associé au pouvoir. Le Rwanda ne connaîtra pas la paix tant que la majorité de la population restera à l'extérieur du pays. Il n'y a pas que le Rwanda qui est menacé, c'est toute la région d'autant plus que Mobutu soutient les FAR, et que le Palipehutu (parti non reconnu au Burundi) menace d'attaquer prochainement. Que l'Afrique du Sud serve d'exemple !

L'"Invincible" (*Ikinani*) dans les roseaux de marais

Karimba Anatole, Tuza n°1, septembre 1994, page 11

"*Vous souhaitez la mort de votre marâtre et c'est votre mère qui meurt*". En rentrant de Tanzanie, le président Habyarimana était décidé à mettre en exécution son plan de génocide. Il a été lui-même assassiné ; les violences en ont été d'autant plus fortes. Malheureusement, c'est le petit peuple qui souffre actuellement des conséquences de ces exactions (faim, maladie et autres difficultés), tandis que les tueurs vivent confortablement avec les biens et l'argent qu'ils ont pillés. Il est temps que les assassins soient

jugés et condamnés et que la population innocente puisse choisir de rentrer librement.

Des soldats du FPR dans la Zone Humanitaire Sûre. Tuza n°1, septembre 1994, page 11

Une trentaine de militaires du FPR en armes vont être déployés dans l'ancienne "Zone Humanitaire Sûre" française actuellement sous contrôle de l'ONU (MINUAR II). Le rôle de ces militaires est de protéger les nouveaux administrateurs civils chargés de remettre sur pied l'administration dans la région et de superviser le retour des déplacés de guerre. La MINUAR II continuera sa mission dans la région (texte en français).

Les tueurs doivent être jugés ! Simon Semana, Tuza n°1, septembre 1994, page 12

L'ONU vient de nommer les experts d'une Commission chargée de mener une enquête en rapport avec le génocide rwandais. Il s'agit de MM. Atsu-Koffi Omega qui fut président de la Cour suprême au Togo, Hby Dieng, ministre de la Justice en Guinée et Salifou Fomba, professeur de droit international au Mali. Le travail de ces trois avocats demande beaucoup de sagesse. Il faut d'abord déterminer les critères d'incrimination car il y a de vrais coupables, des complices, des innocents et des otages des tueurs. On souhaite que l'ONU leur donne assez de moyens pour qu'ils puissent mener à bon terme leur mission, et que le gouvernement leur facilite la tâche.

Le sang des innocents crie vengeance !

K. Olivier, Tuza n°1, septembre 1994, page 12.

L'un des scandales du drame rwandais, ce sont les massacres qui ont eu lieu dans les églises. Autrefois, l'église était sacrée. On ne pouvait poursuivre quelqu'un à l'intérieur d'un sanctuaire. En 1994, on a tué devant les autels, on a tué des prêtres, des religieux, des évêques. Les institutions scolaires et universitaires (UNR Butare, Ruhengeri, Institut St Fidèle) ont été le terrain de tueries, de viols et de tortures. Que dire des directeurs d'école qui ont forcé les élèves restés en vacances à l'école à tuer leurs condisciples ?

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série - SOMMAIRE DU N° 2 : 1 - 15 octobre 1994

- Imbaga y'Urwanda	n° 6	3 - 10 octobre 1994 pages 2 - 3
- Kiberinka	n° 20	15 octobre 1994 pages 4 - 7
- Le Flambeau	n° 19	15 octobre 1994 pages 7 - 10
- L'Ere de Liberté	n° 14	octobre 1994 pages 10 - 13
- Le Tribun du Peuple	n° 33	octobre 1994 page 13 - 17
- Umurava Magazine	n° 19	12 octobre 1994 page 17 - 21

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer
Tél/Fax :(32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Guy THEUNIS

IMBAGA Y'URWANDA n° 6, 3 - 10 octobre 1994

Le Représentant du HCR ne souhaite pas la paix au Rwanda.
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, page 1.

Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) ayant son siège à Genève souhaiterait l'échec du nouveau gouvernement de Kigali. En effet, il accuse le FPR de perpétrer les massacres contre la population déplacée qui rentre au pays. Cependant ces accusations, non fondées, ont été démenties par le Représentant du HCR à Kigali et par d'autres visiteurs de marque qui ont sillonné le pays après la prise du pouvoir par le FPR. On ne peut pas nier des agressions, mais ce sont des actes isolés commis par les nouvelles recrues de l'armée.

Rwanda : les monarchistes demandent le retour du Roi
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, page 1.

Le président du parti UNAR (Union Nationale Rwandaise), M. Claude Rukeba, en exil, voudrait le retour au trône de Kigeri V (57 ans) renversé par la révolution populaire de 1959. M. Rukeba et d'autres monarchistes souhaitent une monarchie constitutionnelle au Rwanda.

La réintégration des déplacés de guerre dans leurs biens
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, pages 1 et 2

La MINUAR 2 voudrait faire réintégrer dans leurs biens les déplacés de guerre. L'opération commencerait par ceux qui se sont réfugiés dans l'ancienne "Zone Humanitaire Sûre". C'est dans ce cadre que les dirigeants de la MINUAR se sont rendus à Kinshasa pour discuter avec les autorités zaïroises du désarmement de l'ancienne armée rwandaise et du retour des réfugiés récents au Zaïre. Le président du Rwanda, M. Pasteur Bizimungu, quant à lui, met en garde le HCR qui accuse injustement le FPR de tuer les déplacés qui rentrent. Le Secrétaire général de l'ONU, lui, préfère attendre les résultats de l'enquête menée sur les exactions commises par l'armée du FPR.

Le shilling ougandais perd sa valeur, celle du franc rwandais a remonté
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, page 1

Les commerçants ne veulent plus du shilling ougandais. Au moment où un dollar américain vaut 270 Frw, on ne peut avoir que 200 Frw pour dix mille shillings ougandais. Les jeunes changeurs de la frontière rwando-ougandaise ne savent plus que faire puisque le change était leur gagne-pain !

Les crimes du Rwanda ! Qui est responsable ?
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, pages 2 et 3.

Les premiers responsables des massacres rwandais sont les colons belges et français avec leur politique de "diviser pour régner". Ce n'est pas la mort des Présidents rwandais et burundais qui a déchaîné les violences. Le plan avait été préparé à l'avance au su et au vu de la communauté internationale. Cette même communauté n'a pas levé le petit doigt de la dictature de 1959 à celle de 1994. Elle a donc soutenu la dictature de Habyalimana. Ceux qui incriminent le FPR se trompent dans leur raisonnement. Si les autorités rwandaises avaient permis aux anciens réfugiés de rentrer au moment voulu, le FPR n'aurait pas attaqué. Celui-ci a remporté une victoire militaire mais ne saurait gagner seul la guerre du développement et de la démocratie sans le concours international et sans la contribution des nationaux. Cependant les criminels doivent être extradés et jugés (une liste de 220 responsables présumés du génocide est donnée en page 6)

Le Burundi décidé à éviter la violence à la rwandaise
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, page 2

Les dissensions des Rwandais profitent à certains : les dictateurs qui s'enrichissent au détriment de la population et les étrangers qui les soutiennent. Les Rwandais peuvent se défaire de l'emprise dictatoriale en luttant contre l'ignorance, la pauvreté, l'ethnisme et en oeuvrant pour l'unité et la reconstruction du pays. Les animateurs sociaux doivent éduquer la population dans ce sens. L'armée doit réellement protéger les habitants et leurs biens.

L'ONU va peut-être chasser les militaires des camps de réfugiés
Imbaga y'Urwanda n°6, 3 - 10 octobre 1994, page 3

L'ONU aurait décidé de chasser des camps de réfugiés du Zaïre le gouvernement MRND ainsi que les militaires. Cependant, cette opération confiée à la MINUAR requiert d'abord l'autorisation du Conseil de Sécurité de l'ONU. Cette autorisation peut être attendue longtemps. Par ailleurs les rumeurs circulent comme quoi la France continue à fournir des armes au gouvernement déchu, responsable des récents massacres au Rwanda. Serait-elle passée outre à l'embargo décidé par l'ONU sur la vente d'armes au Rwanda ?

KIBERINKA N° 20, 15 octobre 1994

Editorial, Sam Gody Nshimiyimana, Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, page 2

Le soleil se lève, mais le brouillard n'est pas encore dissipé. Maudite soit la nuit que nous venons de traverser ! Réveille-toi, toi qui dors encore ! Tu es fatigué, je le sais, mais il faut te mettre au travail pour sauvegarder la paix que nous venons de retrouver au prix de lourds sacrifices.

**Le 1er octobre, jour de libération du Rwanda
Emmanuel Nello Bizimana, Kiberinka n° 20, 15 octobre 1994,
pages 2 à 5**

Tout a commencé quand Habyalimana, faisant une tournée dans les pays qui hébergeaient les réfugiés rwandais, a déclaré que le pays était trop petit pour les accueillir. Les réfugiés ont décidé de rentrer de force. Contraint de négocier, il a signé les Accords d'Arusha sans être convaincu. Il avait préparé son plan d'extermination ! Ce plan, appelé "apocalypse" par les membres de son clan, a été exécuté sous les yeux des casques bleus de l'ONU. Ceux-ci ont préféré plier bagages laissant les innocents à la merci des milices "*Interahamwe*". Le nombre de victimes s'élève à un million. Maintenant le FPR a libéré le pays, mais tant que les massacres resteront impunis, la paix ne reviendra pas totalement au Rwanda.

**Le général Kagame met en garde
Sam Gody Nshimiyimana, Kiberinka n°20, 15 octobre 1994,
pages 5 et 6**

Dans son discours du 1er octobre 1994, le général Paul Kagame, Vice-président et ministre de la Défense nationale a mis la population en garde contre :

- les militaires qui agressent la population ;
- les personnes hantées par la vengeance ;
- les ONG qui font une propagande contre le gouvernement et continuent à cultiver l'ethnisme ;
- les jeunes qui s'adonnent à la boisson ;
- les milices et les FAR qui menacent d'attaquer.

**Habyalimana disait : "*D'où viendra une autre organisation des Nations-Unies ?*"
Gombe, Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, pages 7 et 8**

Depuis 1960, l'ONU a toujours envoyé des missions et des représentants au Rwanda mais les problèmes n'ont jamais été résolus. L'ONU n'a pas levé le petit doigt lors du référendum fait à la hâte en 1961, lors des assassinats des

politiciens de Gitarama, lors des massacres qui ont échelonné le règne du président Habyalimana et du génocide d'avril à juillet 1994. Quand Habyalimana disait ironiquement : "*D'où viendra une autre ONU ?*", il savait que celle-ci abandonnerait toujours le peuple rwandais à ses mains meurtrières.

**Colonel Bagosora: "Ressuscitez ceux que j'ai tués pour qu'ils témoignent de mes crimes",
Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, pages 8 à 10**

Interrogé par des journalistes français, le colonel Théoneste Bagosora nie l'existence de l'escadron de la mort et son rôle d'organisateur dans les massacres d'avril à juillet 1994. Il est prêt à comparaître en justice, à condition que ses victimes se présentent pour témoigner contre lui.

**François Nzabahimana se montre,
Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, pages 10 et 11**

Dans sa jeunesse, M. François Nzabahimana était aimable, humoriste et très intelligent. Il fut remarqué par Habyalimana à cause du film réalisé au Centre Iwacu sur la famine dans la région de Gikongoro. Il en fit son ministre. A la naissance du multipartisme, M. Nzabahimana resta, curieusement, dans le MRND. Actuellement, il voyage et s'acharne à faire une propagande contre le gouvernement de Kigali. Il est soutenu dans son action par des anciens responsables d'ONG vivant à Buka-vu, à Goma ou ailleurs (une liste de 17 participants à une réunion d'ONG est donnée à la page 11).

**L'armée rwandaise a préparé les violences avant la mort du président Habyalimana
Yombe, Kiberinka n° 20, 15 octobre 1994, pages 11 et 12**

Poussé par le ministre de la Défense, le général Déo Nsabimana, chef d'Etat Major de l'armée rwandaise, a dirigé en date du 30 mars 1994 une réunion finalisant le plan d'auto-défense populaire. Le rapport de cette réunion est tombé entre les mains du journal Kiberinka, quelques jours avant la mort de "*Kinani*". Ce rapport mentionnait, entre autres, des exercices militaires au niveau de chaque cellule du pays, la chasse aux prétendus complices du FPR, l'achat et la distribution des armes. Les casques bleus en présence à Kigali ont aidé à la réalisation de ce plan sans s'en rendre compte.

Un génocide était prévisible, Kiberinka n° 20, 15 octobre 1994, pages 12 à 14

L'Elysée prétend que le génocide des Tutsi et l'extermination des Hutu modérés étaient imprévisibles. Pourtant depuis octobre 1990, Amnesty International, des journaux et d'autres observateurs impartiaux n'ont pas manqué de dénoncer les propagandes ethnistes et racistes faites par les extrémistes, les opérations meurtrières lancées par le réseau du président Habyalimana et toutes les autres violations des droits de l'homme au Rwanda. François Mitterrand a délibérément fermé les yeux sur la politique terroriste de son ami Habyalimana (*texte en français*).

**N'agis pas comme les milices *Interahamwe* !
Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, page 14**

Une mauvaise habitude s'installe à Kigali : vouloir s'enrichir sans effort. On s'approprié les biens d'autrui puis on les vend à des prix exorbitants. N'est-ce pas cette cupidité qu'on reprochait au régime précédent ? Les Rwandais doivent-ils continuer à se complaire dans le vol, la paresse, la vengeance et la corruption ?

**Le gouvernement des "*Batabazi*" ("les sauveurs") a été remanié
Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, page 15**

Le président Théodore Sindikubwabo a terminé sa mission : celle d'inciter la population à la violence à partir de sa région natale (Butare). Il a été remplacé par le président actuel, M. Bizimungu, qui devra reconquérir le Rwanda et faire rentrer les nouveaux exilés, sans jugement. Kambanda est aussi en voie de partir, il serait remplacé par François Nzabahimana également originaire de Butare.

**Qu'on nous ramène notre président pour que nous puissions l'enterrer !
Kiberinka n°20, 15 octobre 1994, page 15**

Le président Habyalimana a été enterré provisoirement à Bagdolite, au Zaïre. Il sera enterré au Rwanda avec tous les honneurs après la victoire des Forces Armées Rwandaises (FAR) et du gouvernement des *Batabazi*. Mobutu devrait rendre le corps de Habyalimana pour qu'il soit enterré au Rwanda, sinon son "fantôme" (*umuzimu*) causera plus de dégâts qu'il n'en a causé de son vivant.

STOP au SIDA !

Kiberinka n°20, 15 novembre 1994, page 15

La guerre a fait oublier l'épidémie du SIDA. Pourtant celui-ci est toujours aux aguets. L'ivresse de la victoire, l'ambiance des Nights clubs... ne doivent pas faire oublier cette traître maladie. Les projets SIDA, SAN FRANCISCO et PNLS conseillent comment défier le SIDA.

LE FLAMBEAU N° 19, 15 octobre 1994

Editorial : Rien n'est éternel sur cette terre

Adrien Rangira, Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, page 3

Le Président Habyalimana avait tout pour régner éternellement : la richesse, les héritiers, les protecteurs occidentaux et africains. Il avait droit de vie et de mort sur chaque Rwandais. Et pour cause ! Ses gardes et ses milices *Interahamwe* faisaient la sale besogne d'éloigner les indésirables ! A sa mort, ses complices et successeurs ont voulu perpétuer la terreur macabre. Mais le FPR ne l'a pas supporté, il s'est empressé de libérer le pays et d'en chasser les buveurs de sang.

**Que dire aux lecteurs ? Adrien Rangira,
le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, page 4**

Condoléances à tous ceux qui ont perdu les leurs durant cette guerre ! Mais il est important, pour la reconstruction du pays, de rester calme et d'attendre le jugement des tueurs. La presse privée a perdu beaucoup de ses promoteurs et de ses journalistes. Les journalistes assassinés sont Kameya André (Rwanda Rushya), Rwabukwisi Vincent, Kayiranga Marcellin et Mbaraga Wellars (Kanguka), Bazimaziki Obed, Mfuranzima Freedom et Munana (Le Flambeau). Merci aux personnalités qui ont contribué au développement des journaux *Rwanda Rushya*, *le Tribun du peuple* et *le Flambeau*.

Je rends hommage aux courageux avec qui j'ai mené le combat

Adrien Rangira,

Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, pages 5 à 7

Les journalistes assassinés entre avril et juillet 1994 ont lutté pour la paix et la justice. La plupart ont commencé à s'opposer aux systèmes établis dès leurs études secondaires. Ils ont soutenu fermement le FPR car il défendait les réfugiés de 1959 qui devaient rentrer au pays. Ces journalistes sont : Kameya André, Rwabukwisi Vincent, Bazimaziki Obed, Kalinganire Charles, Mfuranzima Freedom et Mudatsikira Joseph.

La région de Gikongoro - Cyangugu - Kibungo a été abandonnée aux mains des assassins et des Blancs, Adrien Rangira, Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994 , pages 8 et 9

Le 1er juillet 1962, le Rwanda a acquis son indépendance. Les Rwandais pouvaient gérer leur pays et protéger sa souveraineté. Mais se sont-ils défaits de l'impérialisme colonial ? Les anciens colons n'ont-ils pas été toujours présents par le biais de leurs aides ? Sont-ils là quand on a besoin d'eux ? Les casques bleus de l'ONU n'ont-ils pas assisté passivement aux massacres d'avril à juillet 1994 ? La Mission Turquoise Française n'est-elle pas arrivée trop tard ? Elle n'a fait que protéger les assassins et les successeurs du président Habyalimana qui s'étaient repliés dans la région de Gikongoro - Kibuye - Cyangugu.

Que fait la MINUAR au Rwanda ? Adrien Rangira, Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, page 10 et 11

La MINUAR 1 a raté sa mission. Elle était venue au Rwanda pour aider à la mise en application des Accords d'Arusha. Mais depuis son arrivée au Rwanda, les assassinats (dont ceux des personnalités politiques) se sont multipliés et les enquêtes menées n'ont jamais abouti. En avril 1994, les casques bleus ont préféré abandonner le peuple rwandais aux mains des *Interahamwe* déchaînés.

Que vient alors faire la MINUAR 2 ? Il n'y a plus deux armées en présence ! Elle vient sûrement protéger les assassins qui sont dans la zone de sécurité Cyangugu - Kibuye - Gikongoro. Pourquoi ne protège-t-elle pas les innocents qui sont encore sous l'emprise des milices à Goma et à Bukavu ? Pourquoi n'y a-t-il pas de coordination entre les actions de la MINUAR et du HCR, concernant le retour au pays des récents réfugiés ?

Nous avons un Etat non ethniste Adrien Rangira, Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, page 11

Au Rwanda, il n'y a plus ni Hutu, ni Tutsi, ni Twa. Le pays est habité simplement par des Rwandais. Il est louable que le gouvernement ait institutionnalisé le système de concours pour les recrutements et les commissionnements. C'est un autre moyen d'éviter les ségrégations.

Les réfugiés rwandais des années 1960, vers quelle destinée ? B. Munyaburanga, Le Flambeau n°19 , 15 octobre 1994, pages 12 et 13.

La réintégration des réfugiés des années 1960 ne sera pas facile. En effet, le long exil les a exposés à maintes frustrations : oppressions, privations, intolérances...; les plus jeunes d'entre eux n'ont presque pas de

formation ; les plus âgés sont encore nostalgiques du paradis perdu ; quant aux intellectuels, ils se sont laissés détruire par l'alcool. Privés longtemps de leurs droits, tous ces réfugiés se hâtent de rentrer au Rwanda mais les infrastructures d'accueil sont quasi inexistantes. Le gouvernement actuel, le HCR et la MINUAR ont un pari à gagner : mettre en oeuvre un plan de "développement d'urgence" pour assurer une vie décente aux rapatriés (*texte en français*).

Les commerçants achèvent ceux qui ont échappé aux massacres des milices Interahamwe, Bisangwa Macumu, Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, pages 13 et 14

La montée excessive des prix (transports, denrées alimentaires, etc...) rend la vie difficile, particulièrement dans les villes . Un fonctionnaire moyen, par exemple, se voit obligé de dépenser la moitié de son salaire rien que pour se rendre à son lieu de travail (6.000 Frw de transport / 13.000 Frw de salaire). Le gouvernement assiste en spectateur à cette exploitation du consommateur, invoquant la loi de l'offre et de la demande.

Qui sera jugé par le Tribunal Pénal International ? Adrien Rangira, Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, pages 15 et 16

Il est difficile de retrouver tous les responsables du génocide d'avril à juillet 1994. Les assassins ne sont pas seulement ceux qui ont versé le sang, mais aussi ceux qui ont planifié les massacres, ceux qui ont excité la population (slogans, journaux, messages radiodiffusés), ceux qui ont dénoncé les voisins... Cependant, il faut procéder par ordre : d'abord faire arrêter et punir de la peine de mort la famille et la belle-famille de Habyalimana, les miliciens *Interahamwe*, les membres importants du parti MRND, les extrémistes des partis PL, MDR, PSD, les fondateurs et les journalistes de la Radio RTL, les militaires de l'ancienne garde présidentielle, les membres du parti CDR, les journalistes de Kangura et les extrémistes de Radio Rwanda, les membres du gouvernement intérimaire, ainsi que tous les cadres de l'administration centrale et locale nommés après le 6 avril 1994... Des enquêtes devront être faites également au sein de l'ancienne armée rwandaise, dans les préfectures, les communes, les secteurs et les cellules. Les témoignages de la population locale ne seront pas à négliger.

**Le président Juvénal Habyalimana a été enterré à Gbadolite, au Zaïre
Le Flambeau n°19, 15 octobre 1994, page 17**

- Le 6 avril 1994, le président Habyalimana est assassiné ;
- Du 6 avril au 8 avril 1994, la dépouille est dans sa propriété de Kanombe ;

- Le 8 avril 1994, Agathe Kanziga se réfugie en France et laisse le corps de son mari aux militaires de la garde présidentielle. Ceux-ci le confie à leur tour au président intérimaire, M. Théodore Sindikubwabo ;
- Le 24 avril 1994, le gouvernement intérimaire fixe l'enterrement de feu le Président, au 6 mai 1994, au stade Amahoro de Kigali ;
- En juin, le corps est déplacé de Gitarama à Kibuye et de Kibuye à Gisenyi. Le président Sindikubwabo demande à la femme du président, M. Agathe Kanziga de revenir au Rwanda pour l'enterrement de son mari en son village natal (Rambura) ;
- Entretemps, les militaires français de l'opération Turquoise sont arrivés au Rwanda, mais le FPR gagne du terrain : il contrôle les villes de Kigali et de Ruhengeri.
- Le corps de Habyalimana est déplacé jusqu'à Kinshasa ; il a été enterré, provisoirement, à Gbadolite, le 1 octobre 1994.

L'ERE DE LIBERTE n° 14, octobre 1994

Editorial : La réconciliation chez nous

Elie Mpayimana, l'Ere de liberté n°14, octobre 1994, page 2

De quelle unité le Rwanda a-t-il besoin ? Entre Hutu et Tutsi ? Entre gens du Nord et gens du Sud ? Si le Rwanda était un Etat de droit, chacun y trouverait sa place sans qu'il y ait besoin de faire des distinctions ethniques et régionales. L'unité du peuple rwandais doit être construite par les Rwandais eux-mêmes avec des autorités qui mettent en priorité l'intérêt de la population.

Si les souvenirs n'existaient pas ?

L'Ere de liberté n°14, octobre 1994, page 1, 2 et 3

La presse privée a perdu plusieurs de ses courageux journalistes. Parmi ceux qui ont été assassinés entre avril et juillet 1994, citons MM. Ravi et Marcellin Kayiranga (Kangura), André Kameya (Rwanda Rushya), Joseph Mudatsikira, Obed Bazimaziki et Charles Kalinganire (Le Flambeau) ainsi que Sylvestre Nkubili (Kinyamateka). Tous ces journalistes sont morts au nom de la vérité. Ils ont été tués parce qu'ils dénonçaient la politique du régionalisme et de l'ethnisme. Cependant, on constate que le virus du sectarisme se réinfiltré dans le pays et risque de s'y implanter. Les réfugiés qui rentrent doivent comprendre qu'ils ne sont pas les seuls à avoir libéré le Rwanda. Ceux qui y sont restés ont aussi donné leur contribution.

Il faut frapper le fer pendant qu'il est chaud
Mpayimana Elie, L'Ere de liberté n°14, pages 3 à 5

L'on se souviendra toujours du 7 avril 1994 comme le jour de la descente aux enfers : tueries, pillages, viols... Quant à la date du 4 juillet 1994, elle marque la libération du pays par le FPR. Le 8 juillet 1994 marque la fin de la guerre et l'espoir de retour au pays pour les réfugiés et les déplacés de guerre. Mais cette date est aussi le début d'autres pillages et vols. Les réfugiés rentrant du Burundi, du Zaïre, de la Tanzanie et de l'Uganda s'approprient les biens meubles et immeubles des personnes déplacées. Ils n'hésitent pas à commercialiser les produits du vol à des prix exorbitants. Si le gouvernement ne prend pas des mesures appropriées, on ne parlera plus de libération du pays par le FPR mais de coup d'Etat. Les politiciens des forces démocratiques du changement porteront la responsabilité des massacres perpétrés contre leurs adhérents.

Il revient témoigner contre les massacreurs
L'Ere de liberté n°14, octobre 1994, page 6

M. Janvier Afrika, journaliste de "*Umurava Magazine*" est revenu de Naïrobi où il s'était réfugié déjouant la persécution et l'emprisonnement venant de MM. Zigiranyirazo Protais, beau-frère du président Habyalimana et Pascal Simbikangwa, tortionnaire du réseau zéro. M. Janvier Afrika a, le premier, affirmé l'existence de l'escadron de la mort et en a donné la description. Il revient au pays pour révéler toute la vérité sur cette organisation et témoigner contre ceux qui ont versé le sang.

L'unité nationale : une cause universelle et immortelle
Mpayimana Elie, L'Ere de Liberté n°14, octobre 1994, pages 6 et 7

La révolution de 1959 a été bénéfique pour les uns et nuisible pour les autres. Au moment où la majorité hutu chantait "*vive l'indépendance*", la minorité tutsi, chassée, prenait le chemin de l'exil. Le coup d'Etat de 1973 n'améliora pas la situation. Les hommes de la révolution de 1959 furent tués, les nouveaux dirigeants installèrent un système où seuls la corruption, le népotisme, la cupidité et la conspiration du silence furent roi. Il n'y avait plus de place pour le respect des droits de l'homme. Actuellement, il est question de construire l'unité du pays avec comme pierres de fondation la démocratie, la justice sociale et le respect intégral des droits de l'homme (*article en français*).

Combattons l'extrémisme CDR.

Justin Bamenya Justin, L'Ere de Liberté n°14, octobre 1994, page 8

La CDR-hutu (extrémisme hutu) prêché par MM. Ngeze Hassan, du journal Kangura, Ferdinand Nahimana, Bosco Barayagwiza, Donat Murego et Frodouald Karamira a été fortement combattu notamment par M. Landoald Ndasigwa, ancien ministre du Travail et des Affaires Sociales, assassiné le 7 avril 1994. On ne peut aucunement accepter le CDR-tutsi (extrémisme tutsi) importé par les Tutsi se réclamant du FPR et rentrant en majorité du Burundi. Le combat du FPR va au-delà des clivages ethniques et régionaux.

Le chemin de croix dans les " blindés" (maisons de fortune)

Mpayimana Elie, L'Ere de Liberté n°14, octobre 1994, pages 8 à 11

Ceux qui étaient recherchés à Kigali par les *Interahamwe* et les *Impuzamugambi* (milices des partis MRND et CDR) et les "Powers" (extrémistes des partis MDR, PL et PSD) ont dû se réfugier à la paroisse Ste Famille, au Centre de Pastorale Saint Paul et à l'Archevêché de Kigali. La vie n'était pas facile : ils étaient traqués par la peur, la faim, la soif et les maladies. Les messagers de la mort hantaient ces lieux comme des fantômes. Le 16 juin 1994, ils ont tué 58 personnes au Centre Pastoral St Paul. Le 17 juin 1994, le FPR a fait un raid sur ce Centre et en a évacué la plupart des réfugiés. Le 18 juin 1994, les milices ont tué 168 personnes à l'Eglise de la Ste Famille et 2 au Centre de Pastorale St Paul. Après cette date, les prêtres, les religieux et quelques civils rescapés ont été évacués par le colonel Munyakazi vers les bâtiments de l'Archevêché de Kigali. Ils y sont restés jusqu'à la prise de Kigali par le FPR.

Nécrologie : une étoile s'est éteinte

L'Ere de liberté n°14, octobre 1994, page 12

Madame Agathe Uwilingiyimana fut premier Ministre d'août 1993 à avril 1994. Elle a lutté de toutes ses forces contre le régime dictatorial du président Habyalimana et son injustice. Elle voulait le changement par la démocratie. Elle a été assassinée le 7 avril 1994 (*texte en français*).

Quel scandale ! Justin Bamenya,

L'Ere de Liberté n°14, octobre 1994, page 13

Après la mort du président Habyalimana, Mme Agathe Kanziga, son épouse, a exigé la tête de certaines personnalités. Le soir même, les militaires de la garde présidentielle lui ont apporté les corps de MM. Frédéric Nzamurambaho, Félicien Ngango, Joseph Kavaruganda et Landouald Ndasigwa. Le lendemain matin, elle a eu le plaisir de contempler le cadavre

de Mme Agathe Uwilingiyimana. Quand le gouvernement du président Sindikubwabo s'est installé, il a pris la relève des massacres et il n'a pas caché son plaisir de prendre les places de ceux qu'il venait d'exterminer.

Qui a conduit le pays à l'épouvante ?

L'Ere de Liberté, octobre 1994, page 14

Le représentant du HCR et certains européens comme MM. Declean, De Brouwer, Harroy et Logiest accusent le FPR d'être à l'origine des massacres commis au Rwanda et lui reprochent de ne pas respecter les Accords d'Arusha. Pourtant, le plan de massacre a été préparé au su et au vu de la communauté internationale ; les tueries commencées en avril 1994 ont été faites sous les yeux de l'ONU. Il est difficile pour le FPR de partager le pouvoir et de fusionner son armée avec ceux qui, dès juillet 1992, ont rejeté les Accords d'Arusha préférant plonger le pays dans un bain de sang !

Communiqué des partis MDR, PSD, PDC et PL

L'Ere de Liberté n°14, octobre 1994, pages 14 et 15

Les forces démocratiques composées des partis MDR, PSD, PDC et PL ont tout fait pour éviter le pire. Leur communiqué de presse du 8 janvier 1994 est publié aux pages 14 et 15.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 33, octobre 1994

Editorial : Où croyez-vous que les réfugiés devraient vivre ?

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, page 2

Certains se plaignent que les réfugiés rentrés de l'Uganda, de la Tanzanie, du Zaïre et du Burundi occupent les maisons des déplacés. C'est un fait. Cependant, les gens devraient être tolérants les uns envers les autres. Que les déplacés qui rentrent s'arrangent à l'amiable avec les occupants de leurs maisons et que ceux-ci ne prennent pas des airs supérieurs sous prétexte qu'ils connaissent telle ou telle autorité. Par ailleurs, les dirigeants devraient résoudre ce problème de logement dans les meilleurs délais tant pour les réfugiés que pour les déplacés.

Des responsables présumés du génocide se trouvent en prison, à Kigali

Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, pages 3 à 5

Dans la prison de Kigali, le nombre des présumés responsables des massacres d'avril à juillet 1994 s'élève à 1.500 personnes. Parmi ces prisonniers, il y a une centaine de femmes accompagnées de quelques enfants. La prison de Gitarama contient 500 prisonniers. Les prisons de Nyanza, Butare, Gikongoro et Cyangugu seront bientôt réouvertes. Les détenus proviennent en majorité du bas peuple, mais il y a aussi quelques intellectuels, fonctionnaires et commerçants. La plupart clament leur innocence. La prison de Kigali qui sera bientôt saturée connaît de grands problèmes dont l'insuffisance de personnel, de moyens matériels et de provisions alimentaires, l'interdiction de contact entre les prisonniers et les membres de leur famille. (Les noms de certains prisonniers sont donnés aux pages 3 à 5).

D'autres ministres du gouvernement d'union nationale ont prêté serment le 27 septembre 1994,

Faïda Justin, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, pages 6 et 7

Le gouvernement d'union nationale a été mis en place le 19 juillet 1994, mais la liste des ministres n'était pas complète. Les derniers ont prêté serment le 27 septembre 1994. Il s'agit de MM.:

- Alphonse-Marie Nkubito, ministre de la Justice ;
- Augustin Iyamuremye, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Jean Berchmans Birara, ministre du Plan ;
- Patrick Mazimpaka, ministre de la Jeunesse ;
- Jean-Baptiste Nkuliyingoma, ministre de l'Information. Chacun de ces ministres est compétent et doit être capable de relever le secteur dont il est responsable.

Le réseau des milices " *Interahamwe* " et ceux qui en ont fait le recrutement

Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, pages 8 et 9.

Le recrutement des milices a été fait par secteur d'activités et par niveau de couches sociales. Ce réseau a été créé pour défendre et protéger, par tous les moyens, le pouvoir de la caste Habyalimana. Le grand idéologue de cette mafia est le professeur Léon Mugesera aidé par M. Charles Nyandwi, ancien ministre de la Fonction publique et par M. Mathieu Ngirumpatse, actuel président du MRND. Les premiers jeunes recrutés sont M. Robert Kajuga, nommé président national des milices, Phénéas et Zuzu ainsi que M. Léon Mbonabaryi, fils du député Mbonabaryi de Gisenyi. Les responsables

des recrutements ainsi que des meneurs lors des massacres d'avril à juillet 1994 sont cités aux pages 8 et 9.

Autorités, gardez-vous du favoritisme clanique dans la distribution des postes d'emploi !

Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, page 9.

Le système clanique qui a marqué le régime du président Habyalimana semble être privilégié par certaines autorités de Kigali. Il est du devoir des journalistes de les mettre en garde contre ce piège qui peut conduire le pays à la corruption, au favoritisme et au népotisme.

Je donne ma contribution pour le développement du nouveau Rwanda

D. G., Le Tribun du Peuple n° 33, octobre 1994, pages 10 et 11

L'investiture des nouvelles autorités du Rwanda a réjoui la population ; en retour, elles ne doivent pas la décevoir. Elles doivent être à son service et à son écoute. C'est pourquoi il est urgent de nommer les dirigeants de l'administration centrale et territoriale, d'organiser les services publics, de rouvrir la Banque Nationale, de mettre en place la nouvelle Assemblée nationale, le Conseil supérieur de la magistrature et de révolutionner le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

L'assassinat de "L'invincible" (*Ikinani*) et les dégâts des fossoyeurs

Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, pages 12 à 14

Le journal "Le Tribun du Peuple" relate les dates qui ont marqué les massacres du 31 mars au 4 mai 1994 ainsi que les combats entre le Front Patriotique et les Forces Armées Rwandaises. Le 6 avril 1994 a vu le déclenchement massif des violences ; la situation était tendue depuis un certain temps. L'on se souviendra du soulèvement violent des membres *Impuzamugambi* (parti CDR), le 1er avril, suite à l'assassinat de M. Alphonse Ingabire, reconnu assassin de M. Straton Byabagamba du parti PL. Le 3 avril, les mêmes *Impuzamugambi* ont assiégé le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour réclamer leur siège au parlement, siège qu'ils avaient refusé en dénigrant les Accords d'Arusha. La mort du président Habyalimana a été le coup d'envoi de l'extermination systématique des indésirables : personnalités politiques opposées au MRND, adhérents des partis d'opposition et Tutsi considérés comme complices du FPR. Ce carnage a provoqué la reprise des combats entre le FPR et les Forces Armées Rwandaises : les affrontements ont été durs et sanglants.

**Le colonel Tharcisse Renzaho a été battu à mort en Tanzanie
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994,
page 15**

Arrivé en Tanzanie, le Colonel Tharcisse Renzaho, ancien préfet de la préfecture de la ville de Kigali, a rencontré un certain Rwakana dont il avait mis les biens aux enchères en 1990. Celui-ci en a profité pour se venger. Quand les forces de l'ordre sont intervenues, ils ont trouvé le colonel Renzaho en possession de deux passeports et l'ont reconnu comme un des auteurs du génocide rwandais. Il a été emprisonné sur le champ.

**Ceux qui ont planifié l'assassinat de " *L'invincible*" se
trouvaient à l'Hôtel des Diplomates la nuit du 6 avril 1994,
Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, page 15**

Ceux qui auraient fomenté l'assassinat du président Habyalimana sont M. Justin Mugenzi, ancien ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Artisanat, Monseigneur Vincent Nsengiyumva, archevêque de Kigali, MM. Jean Bosco Barayagwiza du parti CDR et Augustin Bizimana, ministre de la Défense nationale. Les intéressés étaient à l'Hôtel des Diplomates le soir du 6 avril 1994 et se seraient enivrés de champagne à l'annonce de la mort de Habyalimana. Tous les proches de celui-ci étaient au courant de cet attentat notamment son gendre M. Alphonse Ntilivamunda, et M. Faustin Munyazesa, alors ministre de l'Intérieur et du Développement communal.

**Nous vous dévoilons ce qui a opposé le colonel Kanyarengwe à
" *L'Invincible*"
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994,
pages 16 à 18**

Le président Habyalimana n'écoutait jamais les conseils et les avis de ses proches collaborateurs. Il éloignait toujours ceux qui osaient émettre un avis ou un conseil. Ainsi il n'a jamais digéré que le colonel Kanyarengwe l'ait mis en garde contre l'assassinat des politiciens de Gitarama et contre le système anti-démocratique consacré par les statuts du parti unique MRND. Le ressentiment et les persécutions contre Kanyarengwe ont commencé en 1978 ; ils se sont aggravés en 1980. Après le départ forcé de ce dernier, le président Habyalimana annonçait aux Rwandais qu'il avait fui la paix. Cependant il n'a jamais donné la paix à qui que ce soit. L'on se souviendra du rejet du colonel Benda, du Major Munyandekwe, des colonels Nsekaliye et Simba, des assassinats de l'abbé Silvio Sindambiwe, de la député Félicula Nyiramutarambirwa, du docteur Muganza, du colonel Rwanyagasore, du colonel Kamanzi, du major Muhirwa, du commandant Gacinya, de M. Emmanuel Gapyisi et de tant d'autres.

**Les politiciens ne doivent pas ignorer le indépendants
politiques**

Mugabe Jean Pierre, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, page 18

Les politiciens doivent être lucides dans la distribution des postes de responsabilités. Ceux-ci doivent être confiés à des Rwandais capables et compétents sans considération d'appartenance à un parti politique. Il est louable que certains membres du gouvernement comme MM. Alphonse Marie Nkubito (ministre de la Justice), et Jean Berchmans Birara (ministre du Plan) soient politiquement indépendants et que des militaires soient associés.

**Certains Blancs doivent faire attention !
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, page 18**

Certains Européens sont responsables de ce qui s'est passé au Rwanda. Ils ont trempé dans les massacres de 1959, ils ont soutenu le régime criminel de Habyalimana, ils ont défendu et protégé ce même régime en 1990 et ils ont formé les milices "*Interahamwe*", principaux auteurs du génocide rwandais.

**Je supplie le ministère des Transports et des Communications
Herménegilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n°33, octobre 1994, page 19**

Après la guerre, un litre d'essence coûtait 400 Frw, actuellement, il est à 200 Frw mais le prix du transport en taxi et en ville reste à 100 Frw. C'est trop cher. Le ministère des Transports et des Communications doit étudier et résoudre ce problème dans les meilleurs délais.

UMURAVA MAGAZINE N° 19, 12 octobre 1994

**Editorial : Sommes-nous chez nous ?
Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 2**

Le premier octobre d'après-guerre a été célébré de façon spectaculaire. Cette date marquait le retour au bercail pour les Rwandais qui avaient été forcés à l'exil. Les Rwandais doivent se sentir désormais chez eux, non pour détruire, mais pour bâtir une nation libérée de la haine et de la vengeance (*texte en français*).

Celui qui a tué le lapin ne s'est pas vêtu de sa peau. Je reviens au pays
Janvier Afrika, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, pages 3 à 5

Le journaliste Janvier Afrika connaît à fond la cruauté du clan Habyalimana pour avoir vécu près de cette famille et avoir été recruté parmi les premières milices "*Interahamwe*". Il affirme l'existence de l'escadron de la mort appelé aussi "le réseau zéro". Cette organisation est composée essentiellement de membres de la famille Habyalimana (une liste de 42 membres du réseau est publiée à la page 3). Avant la guerre d'octobre 1990, leurs crimes étaient habillés savamment en accidents de roulage ou en maladies incurables (empoisonnement). Avec la guerre, le clan Habyalimana a créé le "club des milices *Interahamwe*" pour éliminer les Tutsi, les Hutu opposés au régime et toute personne soupçonnée être complice du FPR. Le journaliste Janvier Afrika est déterminé à révéler la vérité sur les agissements machiavéliques du réseau zéro.

Uganda, Rwanda, Burundi : Soyez vigilants !
Janvier Afrika, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 5

Les autorités des trois pays voisins : Uganda, Burundi et Rwanda, doivent être vigilants. En effet, certaines personnalités bien connues comme le lieutenant Colonel Moses Opango (Ugandais), le général major Augustin Bizimungu (chef d'Etat major de l'ancienne armée rwandaise), Savimbi (Burundi) et Mobutu Sese Seko (président du Zaïre) préparent une attaque de grande envergure sur l'Uganda, le Rwanda et le Burundi. L'attaque se fera à partir de Goma et de Bukavu par les anciens militaires rwandais et les milices "*Interahamwe*".

Nous venons de terminer la guerre des ethnies. Echapperons-nous à celle de la peur ?
Athar Amani, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 6

La guerre a laissé un venin chez les Rwandais : "la peur". A Kigali, les gens ont peur de tout et de rien, ils ont peur de parler, d'agir, de s'intéresser aux problèmes du pays. La peur est devenue une sorte d'infirmité qui entraîne l'apathie et l'indifférence.

Qui a tué Habyalimana ?

Janvier Afrika, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, pages 7 et 8

Habyalimana est tombé dans le piège qu'il avait lui-même tendu. Le plan d'extermination des Tutsi, et des Hutu opposés au régime, a été préparé dès le lendemain de l'attaque du FPR en octobre 1990. Les discours de Habyalimana y faisaient régulièrement allusion. Au fil des jours, ce plan a été affiné ; il devait être mis en application avant la fin de l'année 1993. Comme Habyalimana traînait et que son entourage était pressé de jouir seul du pouvoir, il a décidé de le liquider le plus vite possible. Le président Habyalimana a été tué par l'escadron de la mort, sa propre création.

Effacer de nos mémoires les tragédies de la guerre

Athar Amani, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 8

Il est très difficile d'oublier les images épouvantables de la guerre. Cependant le pays doit être reconstruit et cette reconstruction doit avoir comme fondation le courage, l'amour et le pardon. Le pays ne sera réunifié que si chaque Rwandais décide d'abattre les murs de la haine, du tribalisme et du régionalisme (*texte en français*).

L'avenir du Rwanda est crucial !

Athar Amani, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 9

La guerre est terminée. Chaque Rwandais libéré de toute idéologie séparatiste doit apporter sa contribution au développement politique, économique et social du pays (*texte en français*).

Les milices " *Interahamwe* " à Johannesburg

Michel Ndikumana, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 9.

Le 2 septembre 1994, six miliciens *Interahamwe* ont été interpellés par la police alors qu'ils essayaient d'entrer clandestinement en Afrique du Sud. Ils sont actuellement détenus dans la ville de Johannesburg.

Lettre de Ezéchiel Sebasambizi, rédacteur en chef, au lieutenant Kayibanda, chef de la brigade de Nyamirambo, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 10.

La famille de Sebasambizi a été arrêtée et emprisonnée. Elle est accusée d'avoir participé aux massacres d'avril à juillet 1994. Pour l'intéressé, cette histoire a été montée par ses voisins de quartier qui veulent camoufler leur ancienne complicité avec les milices "*Interahamwe*". Il demande à être

entendu par les instances judiciaires et que l'objet de son accusation soit clarifié.

La vengeance et les règlements de compte vont détruire le pays

Alexis Ndayabona, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 10.

Des bandes organisées et commanditées sévissent dans tous les quartiers de Kigali. Elles sont payées par ceux qui veulent assouvir leurs anciennes haines familiales, politiques ou ethniques.

L'histoire a fait son devoir

Alexis Ndayabona, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, pages 11 et 12

Le virus qui a détruit le pays l'a infecté dès le coup d'Etat du 5 juillet 1973, lequel coup d'Etat a été suivi par la mise à mort des anciens politiciens. Le 5 juillet 1975, tous les Rwandais furent réunis de force au sein du parti unique le MRND. L'année 1976 fut le début du culte de la personnalité (de Habyalimana) par le système de l'"animation". En 1980, commencèrent les éliminations et les emprisonnements arbitraires. En 1988, l'assassinat du Colonel Mayuya fut suivi de l'emprisonnement de soldats et d'officiers indésirables. En 1989, alors que la famine sévissait dans le pays, le Président instaura la politique de l'austérité. La guerre d'octobre 1990 réjouit le clan de Habyalimana ; c'était l'occasion rêvée pour exterminer tous ceux qu'il appelait "*complices du FPR*"... Aujourd'hui, les Rwandais devraient tirer des leçons de l'histoire, sinon ils seront condamnés par leur descendance (*texte en français*).

Les Hutu ne sont pas des tueurs ; ce ne sont pas tous des "*Interahamwe*"

Alexis Ndayabona, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 12.

La guerre a fait autant de victimes hutu que tutsi. Ils ont tous été tués par les milices *Interahamwe*, club composé de Hutu et de Tutsi et dirigé par un Tutsi, M. Robert Kajuga. Les anciens réfugiés, principalement ceux qui rentrent du Burundi, devraient le savoir. Actuellement, le Rwanda a besoin de ceux qui contribuent à sa reconstruction : il n'a plus que faire des ethnistes.

D'où proviennent les ethnies ?

Jeanne d'Arc Umulisa, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 13

La dénomination des Twa, Hutu et Tutsi n'a pas de fondement ethnique. Elle est plutôt liée à la région d'origine ou au métier de chaque groupe. Ainsi les Twa proviennent de la région de "*Gitwa*" où le roi était appelé "*MUTWA*"; les Hutu, agriculteurs avec comme mot de passe "*MUHE UTU*" (donnes-lui cela) lors du troc, quand ils échangeaient lait et récoltes, tandis que les Tutsi ("*insulteurs*"), éleveurs, insultaient leurs troupeaux pour les faire revenir à l'ordre.

Femmes d'après-guerre

Michel Ndikumana, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 14

Les conséquences de la guerre se ressentent plus chez la femme que chez l'homme. La femme de l'après-guerre vit dans l'inquiétude. Elle est confrontée aux problèmes de la faim, des habitations inconfortables, de l'éducation des enfants. Elle attend beaucoup du gouvernement et des organismes internationaux (*texte en français*).

On ne peut pas prêcher aux démons

Jeanne d'Arc Umulisa, Umurava Magazine n°19, 12 octobre 1994, page 14.

Ce qui s'est passé au Rwanda n'est autre que l'action des démons. Les traîtres étaient hantés par les démons, par la haine. Il est impossible de guérir leurs coeurs. Il ne reste qu'à les juger et à les punir de façon exemplaire.

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 3 : 16 - 30 octobre 1994

- Imvaho Nshya	n° 1047	19 - 25 octobre 1994 pages 2 - 5
- Imvaho Nshya	n° 1048	26 octobre- 1 novembre 1994 pages 5 - 9
- Le Messenger-Intumwa	n° 44	22 octobre 1994 pages 9 - 13
- Libération	n° 1	octobre 1994 pages 13- 14
- Le Moniteur	n° 1	22-25 octobre 1994 pages 14 - 17
- Le Tribun du Peuple	n° 34	octobre II 1994 pages 17 - 20

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Guy THEUNIS

IMVAHO NSHYA n° 1047, 19 - 25 octobre 1994

**Editorial : Imvaho sort après maintes difficultés,
Mweusi Karake, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre 1994,
page 1**

Le journal "*Imvaho nshya*" n'est pas sorti en temps voulu, faute de moyens matériels et logistiques : l'ORINFOR a été pillé, les téléphones ne fonctionnent pas, l'imprimerie nationale est encore fermée. Certaines personnes souhaitent que le nom du journal change, d'autres préfèrent que le nom reste mais que le contenu soit axé sur la vérité.

**Le 1er octobre : journée pour se délivrer de la dictature
Hélène Nyirabikali et Louis Sibomana, Imvaho nshya, n°
1047, 19 - 25 octobre 1994, pages 2 et 9**

Le 1er octobre a été proclamé "fête nationale" en souvenir de l'entrée du FPR au Rwanda, le 1er octobre 1990. Cette journée a été marquée par le défilé militaire de la nouvelle armée, les chants, les danses et les discours de hautes autorités du pays. Dans leurs discours, les dirigeants ont insisté sur la reconstruction du pays et le respect de la personne humaine. Ils ont parlé des martyrs du pays : une journée sera consacrée à leur mémoire. Ils ont condamné les actes de vengeance et de violences ainsi que l'attitude de certaines ONG qui continuent à cultiver l'ethnisme.

**Le problème des logements et des biens pillés est inquiétant
Immaculée Mukanyonga, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25
octobre 1994, page 3**

Les anciens réfugiés qui rentrent s'approprient les maisons et les déplacés de guerre qui reviennent trouvent leurs maisons occupées, détruites ou pillées. Le préfet de la Préfecture de Kigali est au courant du problème et il a clairement énoncé sa position au journaliste :

- Les problèmes des maisons devraient être résolus au niveau des cellules et des secteurs ;
- Seuls les propriétaires et les parents directs (femmes et enfants) peuvent réclamer leurs maisons ; les anciens locataires n'y ont pas droit ;
- Les rapports ne parlent pas des agressions commises contre ceux qui réclament leurs biens meubles et immeubles ;

- Les biens pillés mais récupérés par l'Etat ont été stockés à Kanombe; ils seront remis aux vrais propriétaires ou seront mis aux enchères ;
- Il est difficile de contrôler et de récupérer les objets volés et vendus sur les marchés publics.

Le gouvernement s'est souvenu des siens

Goretti Uwibambe, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre 1994, page 4

Les fonctionnaires viennent de recevoir leur premier salaire de deux mois. C'est un soulagement pour eux après tant de mois de privations et de misère. Le directeur général au ministère des Finances a expliqué que cet argent provient des impôts perçus aux douanes. Mais il ne peut garantir que les salaires seront réguliers, puisque les finances de l'Etat sont en mauvais état et qu'il ne peut pas encore être question de voter le budget. Concernant l'appui extérieur, les négociations pour relancer les projets de développement sont en cours avec la Banque Mondiale, le PNUD a promis un expert pour ouvrir le coffre de la Banque nationale. Y reste-t-il quelque chose ?

L'éducation : ce n'est pas une nouvelle année, c'est le troisième trimestre de l'année Vénéranda Hategekimana, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre 1994, page 5

Les écoles primaires ont rouvert leurs portes non pour une année nouvelle mais pour terminer la matière du troisième trimestre 1993-1994. L'année scolaire s'étendra de janvier à août 1995. Au niveau du secondaire, les classes terminales feront le dernier trimestre non suivi d'octobre à décembre 1994. Le reste des classes reprendront en 1995. Il reste beaucoup de problèmes pour remettre toutes les écoles en marche : écoles en ruines, fournitures scolaires pillées, pauvreté des parents, pénurie d'enseignants, beaucoup d'enfants orphelins,.. Certains pays et organismes comme l'UNESCO, l'UNICEF, le PAM, la Rhénanie Palatinat, la France ont promis leur aide.

Les membres du gouvernement du nouveau Rwanda. Leurs noms et attributions figurent aux pages 6 et 7 (avec leurs photos)

Les amateurs de BRALIRWA ne doivent pas se réjouir trop vite

Goretti Uwibambe, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre 1994, page 8.

La BRALIRWA vient de rouvrir ses portes mais elle est confrontée aux problèmes de l'après guerre : elle a été pillée (ordinateurs, sucres, bureaux), les grosses machines ont été endommagées. Elle refait de la bière mais cette dernière est l'objet des spéculations de petits et grands commerçants. Au prix de la Bralirwa, une bouteille de primus coûterait 300 Frw mais elle est

vendue à 600 Frw. Un tableau donne le prix de la bière Primus et Mutzig dans chaque préfecture.

J'ai retrouvé Kigali habité et bien chaleureux
Vénéranda Hategekimana, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25
octobre 1994, page 9

La vie a repris à Kigali. Les gens qui se rencontrent s'embrassent, se racontent des histoires même si elles sont tristes. Le commerce a repris ; les marchés se tiennent, les échanges en devises se font devant la poste, les bus et les taxis circulent. Les jeunes se marient. Cette vie apparemment paisible est aux prises avec des problèmes : l'hygiène (amas d'immondice), les disputes pour les maisons, le manque de courant électrique, les règlements de compte et le climat de suspicion.

Rouler à droite gêne encore
Louis Sibomana, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre 1994,
page 10.

Beaucoup d'anciens réfugiés rentrés à Kigali proviennent de pays anglophones : Uganda, Tanzanie, Kenya où on roule à gauche, alors que le code routier rwandais exige la conduite à droite. C'est pourquoi on constate beaucoup de désordres et d'accidents sur les routes du Rwanda. L'O.P.J Higirotu déclare que des mesures ont été prises pour y remédier, notamment un contrôle sérieux sur les routes, le recyclage des chauffeurs, la sécurité des piétons...

Il y a beaucoup de tristesse dans le domaine de l'information
Louis Sibomana, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre
1994, page 10

Le journal publie à la page 10, une liste de 38 journalistes de la presse publique ou privée, victimes des massacres d'avril à juillet 1994.

Les déplacés de l'Hôtel Mille Collines se sont défendus
Immaculée Mukanyonga, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25
octobre 1994, page 11

Après la mort de *Kinani*, beaucoup de personnes se sont réfugiées à l'Hôtel des Mille Collines. Mais la vie n'y était pas facile : coût élevé des chambres et des repas, menace des milices *Interahamwe*, amenuisement des provisions en eau et en aliments... Quand le gouvernement intérimaire et le FPR ont décidé de laisser les déplacés choisir leur zone de refuge, la plupart des occupants de l'Hôtel sont allés du côté du FPR.

Nous n'avons pas d'information sur le secteur des Affaires étrangères

Immaculée Mukanyonga, Imvaho nshya n° 1047, 19 - 25 octobre 1994, page 12

Les ambassadeurs et le personnel diplomatique ont été nommés, mais les ambassades rwandaises restent fermées. Ils ne peuvent pas se rendre à leur nouveau poste de travail à cause des problèmes budgétaires, problèmes qui existaient avant les événements d'avril 1994 puisque certaines ambassades avaient fermé leurs portes. Pourtant de nouvelles ambassades ont été créées : Londres, Rome, Prétoria, Tel-Aviv, Stockholm. Vont-elles fonctionner ? Le problème des finances est-il résolu?

IMVAHO NSHYA n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994

Mettons en garde les extrémistes

Mweusi Karake, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 1

Le génocide perpétré par les milices *Interahamwe* et *Impuzamugambi*, les militaires de la garde présidentielle et les "power" ont favorisé la montée de l'extrémisme. Les extrémistes hutu disent : "*Nous l'avons toujours dit : les Hutu et les Tutsi ne peuvent pas cohabiter*", et les extrémistes tutsi traitent tous les Hutu d'*Interahamwe*. Cet extrémisme n'a pas de raison d'être puisque les violences d'avril ont frappé autant les Tutsi que les Hutu. Les responsables de ces violences doivent être jugés et condamnés mais les innocents ont le droit de vivre en sécurité.

Le Premier ministre a effectué une visite officielle au Canada et en Belgique

Louise Kayibanda, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 2.

Du 2 au 14 octobre 1994, le Premier ministre rwandais a effectué une visite officielle au Canada et en Belgique. Il voulait expliquer la situation actuelle du Rwanda, demander la reprise des relations du Rwanda avec les deux pays et solliciter l'aide de la Banque Mondiale et des ONG. En Belgique, il a rencontré le Premier ministre zaïrois, M. Kengo wa Ndondo avec qui il a parlé du problème des réfugiés rwandais à Goma et celui des biens de l'Etat rwandais volés par le gouvernement en exil.

Le Premier ministre s'est rendu au Zaïre : accords pour le retour des réfugiés

Hélène Nyirabikari, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 2.

Le Premier ministre rwandais, M. Faustin Twagiramungu, s'est rendu au Zaïre du 23 au 25 octobre 1994. Il a rencontré son homologue zaïrois ainsi que le Représentant du HCR avec lesquels il a signé des accords relatifs au rapatriement des réfugiés rwandais. Au cours de cette visite, les problèmes des anciens militaires rwandais, des biens de l'Etat rwandais exportés au Zaïre et de l'extradition des auteurs des massacres rwandais ont été abordés.

Le ministre Ndagijimana s'est enfui avec l'argent du trésor national !

Hélène Nyirabikari, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 3.

Au cours d'une conférence de presse, le 20 octobre 1994, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, a confirmé la fuite de M. J.M.V. Ndagijimana qui avait été nommé ministre des Affaires étrangères et de la Coopération. Ce dernier a empoché la somme de 200.000 dollars soit 40 millions de francs rwandais destinés aux ambassades rwandaises des Etats-Unis d'Amérique.

Les membres du gouvernement " Abatabazi" (Sauveurs) ont emporté 22 milliards Frw

Mweusi Karake, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 3.

Le coffre de la Banque Nationale du Rwanda a été finalement ouvert mais il était vide alors qu'il aurait dû contenir 22 millions de francs rwandais. Le gouvernement en exil a tout emporté même les billets qui n'étaient pas en circulation et que l'on voit apparaître sur le marché.

J'ai rendu visite aux anciens militaires " Inzirabwoba" à Gako Gorette Uwibambe, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, pages 4 et 5.

Après la victoire du FPR, 69 officiers et près de 700 sous-officiers de l'ancienne armée rwandaise sont rentrés. Parmi les officiers figurent notamment le colonel Léonidas Rusatira, ancien directeur de l'Ecole Supérieure Militaire, le colonel Marcel Gatsinzi, chef d'état major du 7 au 17 avril 1994 et le major Habyarabatuma. Ils sont actuellement à Gako où ils suivent une formation conjointe avec les officiers du FPR. Ils déclarent qu'ils sont rentrés pour contribuer à la reconstruction du pays d'autant plus qu'ils n'ont participé ni à la préparation ni à l'exécution des massacres.

Ils se plaignent des prix des taxis

Hélène Nyirabikari, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 5

Avant les événements d'avril 1994, le prix du transport en ville était de 35 Frw. Après la guerre, le prix est monté jusqu'à 100 Frw. Ce tarif n'a plus aucune raison d'être, puisque le coût de l'essence a diminué. La commission technique chargée du problème n'a pas encore pu se réunir mais ses membres souhaitent que le prix soit fixé à 50 Frw.

**L'argent étranger dans la presse rwandaise
Mweusi Karake, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 5.**

L'organisme "Reporters sans Frontières" ayant son adresse officielle en France a investi beaucoup de dollars dans la presse privée rwandaise. On ne sait pas encore l'intérêt caché de cette aide. La seule condition exigée des journaux qui la reçoivent, est de publier dans leurs numéros le logo de Reporters sans Frontières, de lui envoyer un exemplaire du journal et de s'engager à ne pas publier d'articles axés sur l'ethnisme ou sur une autre forme de ségrégation.

Point de vue : le deuxième génocide, Jean-Pierre Chrétien, historien français dans "Humanité" du 22 juillet 1994, et traduction en kinyarwanda par Goretti Uwibambe, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, pages 6 et 7

Un million d'êtres ont péri au Rwanda entre avril et juillet 1994, victimes du régime fasciste et mafieux du président Habyalimana. Un million de réfugiés plongés dans la détresse sont tenus en otages par les successeurs et complices de ce régime. Quelle est la responsabilité de la France dans le drame rwandais ? La Communauté internationale, en particulier la France, a trop longtemps idéalisé le régime de Habyalimana mais n'a pas bronché quand ce même régime a commencé son action macabre. La troupe française intervenue tardivement a toléré l'emprise des milices sur la population et le message négatif de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines (RTL). Le gouvernement du président Mitterrand accuse le nouveau pouvoir de Kigali de ne pas tenir compte de la majorité ethnique. Ne sait-il pas que la culture démocratique est anti-raciste ? Les leaders du génocide ne sont pas représentatifs des Hutu. La France doit cesser de les écouter pour voir en face la réalité rwandaise.

**La France au Tribunal
Dieudonné Sumuni, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre-1 novembre 1994, pages 6 et 7.**

La France doit être jugée au même titre que les auteurs du génocide rwandais. Le livre "*Génocide franco-africain*" qui vient de paraître explique clairement la complicité de François Mitterand et de son fils dans les massacres rwandais. Par ailleurs, les troupes françaises de la Mission Turquoise ont assisté passivement aux tueries et pillages des milices "*Interahamwe*" et "*Impuzamugambi*" dans la région dite "*Zone de Sécurité Humanitaire*". La France devrait reconnaître ses torts et reconstruire au moins les écoles, les hôpitaux et d'autres infrastructures détruites dans cette zone. Tous les Français ne sont pas mauvais, mais M. François Mitterand continue sa traîtrise en donnant asile à des criminels, tel M. J.M.V. Ndagijimana.

Le bétail du Mutara a besoin de soins

Immaculée Mukanyonga, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 8

Après la victoire militaire du FPR, des réfugiés rwandais de 1959 et de 1973 sont rentrés. Beaucoup d'entre eux sont revenus avec des troupeaux de vaches, mais ces vaches meurent chaque jour, faute de pâturages, de soins vétérinaires ou parce qu'elles sont victimes des bêtes sauvages. Les éleveurs souhaitent que le parc Akagera soit divisé en deux : une réserve destinée au tourisme et une autre pour l'élevage.

Une Conférence Internationale sur la reconstruction du Rwanda

Charles Sembeba, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 8

Une Conférence Internationale sur la reconstruction du Rwanda a commencé le 22 octobre 1994, à l'Hôtel des Mille Collines. Son ordre du jour contenait les points suivants : réconciliation des Rwandais, conséquences de l'impunité des auteurs des massacres, retour des anciens réfugiés, rentrée des réfugiés récents, problèmes liés à la jeunesse, à l'information et aux handicapés de guerre.

La ville de Kigali doit être nettoyée

Hélène Nyirabikari, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 9

La ville de Kigali est devenue un amas d'immondices amassées depuis les événements d'avril 1994. La préfecture de la ville de Kigali, chargée de la propreté de cette ville, n'a pas assez de moyens (camions, carburants) pour procéder au nettoyage. Néanmoins les autorités de la préfecture ont sollicité le soutien de l'organisation "Africare" qui a accepté de financer le projet de nettoyage de la ville de Kigali.

Ce que les fonctionnaires attendent de l'Etat. Le dialogue est une richesse

François Murangira, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 10.

L'ancien régime était caractérisé par l'ethnisme, le clanisme, le régionalisme et l'avidité. Les autorités agissaient dans leur propre intérêt au mépris des intérêts de la population. C'est ainsi que depuis 1980, les salaires des fonctionnaires n'ont pas été majorés alors que le coût de la vie avait augmenté de 106 %. Le nouveau régime veut éviter ces erreurs. C'est dans ce cadre que le ministre de la Fonction publique, M. Alexis Kanyarengwe, a reçu les dirigeants de la CESTRAR. Leur entrevue a porté sur les points suivants : le statut des fonctionnaires, le transport, la formation et le perfectionnement des fonctionnaires, la création des mutualités et des syndicats...

La Rwandaise dans le deuil et la tristesse

Hélène Nyirabikari, Imvaho nshya n° 1048, 26 octobre - 1 novembre 1994, page 11.

La femme rwandaise souffre de beaucoup de maux : deuil, tristesse, faim et solitude. La veuve rwandaise porte un poids très lourd : elle n'a pas enterré son mari, elle ne sait pas comment récupérer les biens de son mari, elle ne sait pas où réclamer les indemnités sociales... Le cas le plus dramatique est celui des femmes enceintes suites au viol par les *Interahamwe*. La mère rwandaise ne sait plus faire face aux problèmes d'éducation vu les diverses cultures véhiculées par les anciens réfugiés.

LE MESSAGER - INTUMWA n° 44, 22 octobre 1994

Editorial : Nous aussi nous avons cotisé

Edouard Mutsinzi, Le Messenger-Intumwa n° 44, 22 octobre 1994, page 2.

Ceux qui sont rentrés au pays avec le FPR auront beaucoup de difficultés à parler le même langage que ceux qui y étaient. En effet, les premiers se croient tout permis : s'approprier les biens meubles et immeubles des autres, persécuter et faire disparaître les prétendues milices *Intera-hamwe*...Le prétexte qu'ils avancent est d'avoir combattu dans les rangs du FPR ou de lui avoir payé une cotisation. Ils oublient que le combat le plus dur a été mené par les journalistes, les politiciens, les membres des partis d'opposition qui ont affronté la dictature de Habyalimana. La meilleure cotisation est celle de respecter la personne humaine et de donner ainsi une meilleure image du pays.

Étais-tu au Rwanda lors des événements ?

Edouard Mutsinzi, le Messenger - Intumwa n° 44, 22 octobre 1994, page 2.

"Étais-tu au Rwanda au moment des événements ?" C'est la question qui revient sur la bouche des personnes qui se croisent dans les rues. Le journaliste Edouard Mutsinzi, lui, était au Rwanda. Il s'est d'abord réjoui de la mort de "Kinani" (*l'Invincible*) mais il a vite déchanté en apprenant la chasse à l'homme par les militaires de la garde présidentielle. Lui aussi a été traqué par les milices, se cachant de famille en famille, de buisson en buisson. Finalement, il a atterri à l'Hôtel des Mille Collines d'où il a été évacué par la MINUAR vers la zone contrôlée par le FPR.

Quand l'Assemblée Nationale sera-t-elle mise en place ?

Le Messenger-Intumwa n° 44, 22 octobre 1994, pages 3 à 5

L'Assemblée Nationale est une institution indispensable à la bonne gestion d'un pays. Tous les pays démocratiques lui reconnaissent son importance. Celle consacrée par les Accords d'Arusha aura entre autres la mission de : contrôler le fonctionnement du gouvernement, élire le président et le vice-président de la Cour Suprême, voter la loi relative au budget en modifiant, si nécessaire, la Constitution. Les dates fixées pour la prestation de serment des députés ont été reportées plus d'une fois (le 19 juillet, le 19 août et le 28 septembre 1994). Ce retard est imputé au FPR et aux partis MDR, PSD, PDC et PL qui n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le partage des 19 sièges dévolus au MRND et à ses acolytes.

Exclure le MRND, c'est replonger le pays dans la guerre

Isaïe Niyoyita, le Messenger-Intumwa n°44, 22 octobre 1994, pages 5 et 6

L'erreur des politiciens du Rwanda a toujours été de ne pas tirer les leçons de l'histoire. En 1959, au moment de la révolution populaire, plusieurs partis politiques sont nés : le MDR PARMEHUTU, l'UNAR, l'APROSOMA, le RADER et l'AREDETWA. En 1961, le MDR PARMEHUTU a gagné les élections et les nouveaux dirigeants ont exclu les autres partis ; les membres importants de l'UNAR, dont les dirigeants déchus, ont pris le chemin de l'exil. En 1973, le président Habyalimana a fait un coup d'Etat, il a éliminé les politiciens du MDR PARMEHUTU et surveillé leur famille. En 1975, il a institué le parti unique, le MRND. Il croyait avoir tout résolu mais pendant ce temps les exilés préparaient leur attaque. Le Rwanda n'aura pas la paix tant qu'il y aura des nationaux mécontents en dehors de ses frontières. C'est pourquoi il faudrait la reprise rapide des Accords d'Arusha, l'association du MRND au pouvoir, l'intégration des forces armées rwandaises (FAR) dans la nouvelle armée. Mais, il faut juger les responsables du génocide.

Nous avons fêté la journée de la libération

Isaïe Niyoyita, Le Messenger-Intumwa n° 44, 22 octobre 1994, pages 7 et 8.

Kagame a dit : "*Le nouveau Rwanda n'est pas un pays où les dirigeants conduisent les gens comme un troupeau au pâturage*". Le 1er octobre 1994 a été marqué par des danses, un défilé militaire et des discours des nouveaux dirigeants. Les discours ont essentiellement porté sur le déracinement définitif de la dictature, l'importance du travail, la condamnation des étrangers qui continuent à cultiver l'esprit d'ethnisme sous le couvert des aides.

Que Cyangugu serve d'exemple aux autres préfectures

Le Messenger-Intumwa n°44, 22 octobre 1994, pages 8 à 10

Le 18 juillet 1994, le gouvernement des assassins traversait la frontière rwando-zaïroise vers Bukavu laissant à Cyangugu ruines et désolation. Le 25 juillet 1994, le major Cyiza et le sous-préfet Munyangabe prirent l'initiative de réunir en comité les intellectuels natifs de Cyangugu pour parer à l'absence de l'administration locale et garantir la sécurité des personnes et des biens. Ils divisèrent la région en trois zones : Nyamasheke, Shanghi et Kamembe. Dans son effort pour rassurer la population et empêcher un départ massif vers le Zaïre, le comité de gestion de la Préfecture de Cyangugu a été soutenu par l'opération turquoise des Français. Mais il s'est heurté aux menaces des milices Interahamwe d'une part et à la méfiance du gouvernement de Kigali d'autre part. Heureusement, celui-ci vient de reconnaître son efficacité grâce à la tournée que les membres du gouvernement ont effectuée à Cyangugu.

M. Faustin Munyazesa, où vis-tu ?

Edouard Mutsinzi, Le Messenger-Intumwa n° 44, 22 octobre 1994, page 10

M. Faustin Munyazesa fut préfet de Byumba de 1987 à 1989, préfet de Gitarama pour un petit temps et ministre de l'Intérieur jusqu'en avril 1994. Il a contribué à la création du journal "*Le Messenger-Intumwa*". Après la mort de *Kinani (L'Invincible)*, il a refusé de faire partie du gouvernement des "*Abatabazi*" (*Sauveurs*). Il aurait trouvé asile à Dakar au Sénégal.

Le secteur des relations internationales du Rwanda ne fonctionne pas bien

Le Messenger-Intumwa n° 44, 22 octobre 1994, pages 11 à 13

Pendant les vingt ans du règne du président Habyalimana, le secteur des relations internationales a servi essentiellement au tissage de ses liens avec les autres tyrans notamment MM. François Mitterrand (France), Mobutu (Zaire), Eyadema (Togo), Arap Moi (Kenya)... Les diplomates nommés dans les ambassades provenaient principalement de sa région natale (le Bushiru). Cependant, des rumeurs circulent que le clan "*Shiru*" est en train d'être remplacé par le clan *Shi* (Cyangugu) avec la nouvelle nomination des diplomates rwandais. On parle également du remplacement du ministre des Affaires Etrangères, M. J.M.V Ndagijimana, également originaire de Cyangugu, puisqu'il a déserté son ministère emportant une importante somme d'argent en dollars.

**Interview accordée par le ministre Seth Sendashonga
Edouard Mutsinzi, Le Messenger-intumwa n° 44, 22 octobre
1994, pages 14 à 16**

L'interview accordée le 20 octobre 1994 par M. Seth Sendashonga, ministre de l'Intérieur, a porté sur le retour des anciens réfugiés, la réintégration des déplacés de guerre dans leurs biens, la sécurité à l'intérieur du pays, la reprise des activités des partis politiques et la mise en place de l'Assemblée nationale. Dans ses déclarations, M. Sendashonga a dit que :

- la réintégration des anciens réfugiés se fera conformément aux Accords d'Arusha ;
- la remise des biens meubles et immeubles aux déplacés de guerre sera faite par une commission créée à cet effet et par les autorités locales ;
- les partis politiques pourront reprendre leurs activités hormis le MRND et la CDR ;
- les conditions de base sont remplies pour que l'Assemblée nationale se mette en place prochainement.

**"L'*Inyenzi*" Ngurumbe enseigne l'unité et la réconciliation des
Rwandais
Justin Mugabo, le Messenger-Intumwa n° 44, 22 octobre 1994,
pages 17 à 19.**

M. Ngurumbe est un ancien réfugié qui a lutté pour l'unité et l'indépendance du Rwanda à partir des années 1960. Il a 61 ans. Il a vécu en Uganda et au Zaire. Il a été extradé et il vient de passer dix ans dans la prison de Kigali. Dans ses propos, il livre les 6 idées suivantes : la guerre des armes est facile, il reste la guerre des politiciens ; les Rwandais doivent s'unir et se réconcilier pour mieux faire face aux problèmes sociaux, économiques et politiques du pays ; le FPR ne doit pas se complaire dans la victoire, il ne doit pas retomber dans les mêmes erreurs que le clan Habyalimana ; la presse est un quatrième pouvoir, elle doit continuer l'instruction de la population ; la démocratie permet la liberté d'expression, le multipartisme contribuera à ramener la paix au Rwanda ; la justice doit être au service de la population : elle doit punir les malfaiteurs et protéger les innocents.

LIBERATION n° 1, octobre 1994

Editorial, Anecto Kayitare, Libération n° 1, octobre 1994, page 1.

Pendant trente ans d'indépendance, le Rwanda a connu plus de vingt ans de bafouement des droits de l'homme par des génocides et des massacres répétés. Les Rwandais nouveaux doivent lancer un défi à l'avenir : instaurer la vraie justice et le respect des droits de l'homme (*article en français*).

La victoire du FPR est-elle une victoire de toute la Nation rwandaise ?

Antoine Kapiteni, Libération n° 1, octobre 1994, page 2.

Le régime du président Habyalimana s'est caractérisé par l'ethnisme, le régionalisme, le favoritisme, le despotisme et la terreur. Il s'est couronné par un génocide ethnique. Le FPR a remporté la victoire ! Mais est-il à même d'assurer à la population le bien-être moral, social et économique auquel elle aspire ? La victoire du FPR ne pourra s'identifier à la victoire de toute la Nation que si le gouvernement répond à cette aspiration. (*article en français*)

Le retour au pays natal : un véritable casse-tête

J.M.Vianney Makuza, Libération n° 1, octobre 1994, pages 3 et 4.

Les récents génocide et massacres commis au Rwanda figurent parmi les plus grands crimes de l'histoire. Ils ont provoqué la fuite de 1,5 millions d'habitants s'ajoutant à 1,5 millions d'anciens exilés. Depuis la fin de la guerre, beaucoup d'anciens et de nouveaux réfugiés tentent de rentrer au pays, mais ils se heurtent aux problèmes d'insécurité, de finances. D'autres hésitent à abandonner leurs biens difficilement acquis à l'étranger. En effet, le rapatriement n'est pas organisé et aucune infrastructure d'accueil n'a été mise sur pied. L'Etat rwandais et la Communauté internationale ne devraient-ils pas résoudre ce problème ? (*article en français*)

La Communauté internationale est-elle prête à appuyer les Rwandais dans leurs efforts de réconciliation nationale ?

Anecto Kayitare, Libération n° 1, octobre 1994, page 4.

Le Rwanda attend beaucoup de la Communauté internationale pour se relever des conséquences de la guerre. Cette Communauté internationale est-elle consciente de ses responsabilités ? Comprend-elle les vrais problèmes du Rwanda qu'elle résume en Hutu et Tutsi ? N'a-t-elle pas assisté

passivement à la préparation et à l'exécution du récent génocide ? Les ONG et le HCR ne freinent-ils pas la réconciliation s'ils n'aident pas au rapatriement rapide et à la réinstallation des réfugiés ?

L'intelligence se puise,

J.M.Vianney Makuza, Libération n° 1, octobre 1994, page 6.

M. Makuza a rencontré le vieux Nshizirungu, exilé depuis des années. Il n'avait pas pu rentrer au pays car le président Habyalimana contraignait les réfugiés à rester à l'étranger sous prétexte que le Rwanda était trop petit. Pour Nshizirungu, la victoire n'appartient pas au FPR. Elle appartient à Dieu qui n'a pas supporté les injustices commises contre la population par ceux qui devaient la protéger. Tout pouvoir qui pratique la politique de la division et de la cupidité est voué à la destruction. Que le FPR retienne la leçon !

Recherchons les nôtres,

Yvonne Umurungi, Libération n° 1, octobre 1994, page 6.

Le Rwanda vient de sortir d'une guerre de quatre ans. Cette guerre laisse la désolation : beaucoup de dégâts matériels, beaucoup de pertes en vies humaines, beaucoup d'orphelins. Le journal Libération se propose de répondre aux avis de recherche des familles apparentées aux orphelins et de publier la liste des enfants retrouvés dans l'un ou l'autre orphelinat.

Une liste de 102 enfants recueillis par les Soeurs de Mère Thérèse de Calcutta à Kigali est publiée aux pages 7 et 8.

LE MONITEUR n° 1, 22-25 octobre 1994

Editorial : Le Moniteur n°1, 22-25 octobre 1994, pages 2 et 3.

Il est nécessaire de lever l'équivoque quant au comportement de l'armée du président Habyalimana et à celui de l'armée du FPR. C'est l'armée de Habyalimana qui a violé les Accords d'Arusha et qui a commencé les massacres. L'armée du FPR s'est bien comportée jusqu'à la libération du pays. Aujourd'hui, on se plaît à accuser cette armée de commettre les exactions. Mais c'est la population qui l'y entraîne, quand elle montre du doigt des miliciens qui n'en sont pas. C'est la faute de la population qui la corrompt pour assouvir des anciennes haines familiales ou ethniques (*article en français*).

Seule l'histoire sauvera la jeunesse

Athar Amani, Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, pages 4 à 6.

La majorité de la jeunesse rwandaise tant de l'intérieur du pays que de la diaspora ne pouvait pas accéder à l'instruction. Elle était condamnée à chômer et à vagabonder dans les centres urbains. La sélection des lauréats de fin du cycle primaire était faite suivant des critères régionaux et ethniques. Le patriotisme qu'on apprenait à la jeunesse consistait en la fidélité, la vénération et le dévouement au "*Père de la Nation, Habyalimana*". Il n'est donc pas étonnant que le moment venu, certains ont pris des armes pour éliminer les prétendus ennemis du "*père de la Nation*". Il est plus que temps d'apprendre à la jeunesse rwandaise autre chose que la haine, le tribalisme et le régionalisme (*article en français*).

Le nouvel ambassadeur de l'Allemagne au Rwanda. Qui est-il ?

Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, pages 7 et 8.

Le nouvel ambassadeur de l'Allemagne au Rwanda s'appelle Augt Hummel. Il est né à Freistett, le 19 février 1933. Il a derrière lui plusieurs années d'expérience dans la diplomatie. Au moment où il reçoit les journalistes du Moniteur, il n'est pas encore reconnu comme Ambassadeur par le gouvernement de Kigali. Son curriculum vitae est donné aux pages 7 et 8 (*article en français*).

Un commerçant, M. Kamate, a été tué par des miliciens *Interahamwe* à Goma

Le Moniteur n°1, 22-25 octobre 1994, pages 8 à 9

Des miliciens *Interahamwe* avaient vendu à M. Kamate un des nombreux véhicules qu'ils avaient pillés. Il leur avait donné 1.000 dollars. Un autre commerçant leur a proposé 800 dollars en plus. Les miliciens *Interahamwe* ont capturé le premier acheteur, ils l'ont tué et ont alors récupéré le véhicule.

Où le président Habyalimana a-t-il été enterré ?
Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, page 9

Les proches du président Habyalimana, dont sa femme, disent que celui-ci a été enterré provisoirement à Bagdolite. Il semble qu'il sera enterré définitivement au Rwanda, dans son village natal avec tous les honneurs dignes d'un chef d'Etat.

Propriétaires de véhicules, soyez humains !
Athar Amani, Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, pages 10 et 11

Actuellement, beaucoup de Rwandais, particulièrement les propriétaires de véhicules, montrent peu de considérations pour les militaires. Ils roulent dans des véhicules pillés et oublient que c'est grâce à ces militaires que le pays a été libéré.

L'ennemi est toujours aux aguets
Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, page 11

L'objectif du journal est de produire des articles constructifs. Il n'est pas question d'accepter des textes basés sur des mensonges ou des intrigues. L'ennemi n'attend-il pas la moindre faille ?

A Bibwe, au Zaïre, les réfugiés appellent au secours !
Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, page 11

Selon l'abbé Claver Maya, prêtre de la paroisse de Bibwe, les réfugiés de 1959 sont nombreux à vouloir rentrer au Rwanda. Mais ils se heurtent à une série de problèmes dont les moyens financiers limités, l'hésitation à quitter les biens durement acquis et la peur des miliciens *Interahamwe* qui abondent dans la région de Masisi.

M. Karera : " Au besoin, les militaires vous aideront"
Karake, le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, pages 12 et 13

Le 14 octobre 1994, le préfet de Gisenyi, M. Denis Karera, a tenu une réunion avec les habitants de la commune de Rubavu. Les problèmes abordés au cours de cette réunion sont : les assassinats dans la commune, la sécurité constamment menacée par les miliciens venant du Zaïre, le désordre dans certains services publics dû à l'esprit de clientélisme et de tribalisme. Concernant l'attaque éventuelle de l'ancienne armée rwandaise, le préfet a dit à la population : "*organisez-vous en résistance civile, au besoin l'armée vous aidera*"

Le Swahili est devenu une langue nationale de l'Uganda
Le Moniteur n° 1, 22-25 octobre 1994, pages 1 et 16

Le Swahili est devenu une langue nationale de l'Uganda après de longues discussions entre parlementaires. Les parlementaires originaires de l'Uganda étaient contre cette décision mais grâce au vote, la majorité de ceux qui étaient pour le Swahili l'a emporté. Le Swahili facilitera les relations entre l'Uganda et les pays limitrophes notamment le Kenya, la Tanzanie, le Zaïre et le Rwanda.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 34, octobre II 1994

Editorial : Chaque société porte son virus d'auto-destruction
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II
1994, page 2

Certains Rwandais compliquent la reconstruction du pays par leurs attitudes et leurs agissements. En effet, la nouvelle société rwandaise va vers un nouvel extrémisme ethnique, elle accuse le clientélisme, le désir de s'enrichir vite et sans efforts, l'esprit de vengeance par des arrestations arbitraires. La reconstruction et l'unité nationale ne se réaliseront jamais si les autorités ne prennent pas de mesures fermes.

Disparition de personnes au Rwanda
Jean Pierre Mugabe, Le tribun du Peuple n° 34, octobre II
1994, pages 3 et 4

Il devient fréquent que des gens disparaissent mystérieusement et qu'on ne retrouve pas leurs traces. Disparaissent en général ceux qui, soi-disant, n'ont pas donné de cotisation au FPR, les déplacés qui rentrent récupérer leurs biens, les Hutu traités de miliciens "*Interahamwe*" par des extrémistes tutsi. Selon la loi du pays et même en droit international, nul ne devrait être arrêté sans mandat d'amener ou emprisonné sans mandat d'arrêt.

J'ai rencontré le ministre de la Justice à ce sujet
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II
pages 4 et 5

Malgré ses nombreuses occupations, le ministre de la Justice, M. Alphonse Marie Nkubito a bien voulu rencontrer un journaliste du "Le Tribun du Peuple". Ils se sont entretenus principalement sur les problèmes relatifs aux procédures d'arrestation et d'emprisonnement. Le Ministre a déploré le manque de collaboration entre les instances judiciaires et les agents de l'ordre. Cependant, il a dit que des mesures ont été prises : l'établissement de listes des personnes disparues, l'interdiction d'emprisonnement dans des

lieux inconnus et de réquisition sans mandat d'amener, l'appropriation des biens d'autrui... Une liste des personnes disparues a été confiée au service de Sûreté de l'Etat pour recherche. (*Une liste de 21 personnes disparues est publiée à la page 5*).

**Mme Agathe Kanziga et sa suite se sont réfugiés au Gabon
Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II page 5.**

Un sage a dit : "*Les pays ont des intérêts éternels mais pas d'amis éternels*". C'est ainsi que le gouvernement de M. François Mitterrand, qui était fort lié au régime de M. Habyalimana, a prié la famille de ce dernier de quitter la France et lui a cherché asile au Gabon. Le gouvernement a eu peur de l'opinion publique, des journalistes et des associations des droits de l'homme qui lui reprochaient d'abriter des criminels. La famille Habyalimana se trouve actuellement au Gabon, avec sa suite, dont MM. Ferdinand Nahimana et Séraphin Rwabukumba.

**Les Accords de Paix d'Arusha dans le contexte actuel
Gervais Dusabemungu, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II
1994, pages 6 et 7**

Tout le monde avait espéré que les Accords d'Arusha, signés, seraient mis en application sans autre effusion de sang. Mais cela n'a pas été possible. La guerre a repris en avril 1994, le FPR a pris le pouvoir en juillet, le groupe MRND s'est enfui. Le partage du pouvoir a été impossible. Aussi certains articles des Accords d'Arusha sont difficilement applicables à moins d'être actualisés. Il s'agit notamment de la consolidation de l'unité nationale, du programme de démocratisation, du respect des droits de l'homme, du partage du pouvoir, du retour des réfugiés et de la réintégration des déplacés dans leurs biens ainsi que de la fusion des deux armées.

**Tout Hutu n'est pas "*Interahamwe*" et tout Tutsi n'est pas libérateur du pays
Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II
1994, pages 8 et 9.**

Il y a quelques mois on condamnait énergiquement la politique régionaliste et ethnique du président Habyalimana, parce qu'on voulait un pays unifié. Actuellement, le Rwanda est entrain de virer vers une nouvelle forme d'extrémisme et de sectarisme. Depuis la victoire militaire du FPR, les extrémistes tutsi croient avoir acquis tous les droits pour profiter du pouvoir et piétiner le reste de la population. Les extrémistes hutu, quant à eux, décrivent que le régime monarchique des Tutsi ne peut plus s'implanter au Rwanda.

Le journal "Le Tribun du Peuple" publie une liste de 23 ambassadeurs ainsi que du personnel diplomatique rwandais accrédité à l'étranger (pages 9 et 10)

Interview accordée par M. Vénuste Karambizi, docteur en Relations Internationales

Jean Pierre Mugabe, le Tribun du Peuple n° 34, octobre II 1994, pages 10 et 11.

Le docteur Vénuste Karambizi est chargé des affaires politiques au ministère des Affaires Etrangères. Il s'est entretenu avec un journaliste du "Le Tribun du peuple" sur les priorités du programme gouvernemental et de la politique extérieure. Selon lui, les priorités de l'action du gouvernement sont : la sécurité, le renforcement de l'appareil judiciaire, la recherche de produits alimentaires de base et l'harmonisation des prix, les salaires des fonctionnaires et des militaires, la nomination des autorités locales, la réouverture des écoles secondaires et supérieures. Il affirme que la diplomatie doit se concentrer sur l'arrestation et le jugement des auteurs du génocide ainsi que sur la recherche des aides pour relever l'économie du pays.

Les malfaiteurs finissent par être découverts

Ntegeno, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II 1994, page 13.

La Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL) a été créée au moment où la loi régissant la presse venait d'être signée. Elle a été mise en route par des intellectuels proches de la caste Habyalimana. Son objectif premier était de semer la haine entre les Rwandais. L'on se souviendra que les journalistes de cette radio dont MM. Kantano, Noël Hitimana, Gaspard Gahigi ont encouragé les massacres lors des événements d'avril à juillet 1994. Tous ceux qui ont créé cette radio ou contribué à ses émissions doivent être arrêtés et jugés.

La liste de 27 initiateurs de la RTL est publiée à la page 12.

Les fonctionnaires doivent-ils condamner ou craindre un concours ?

Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II 1994, pages 13 et 14.

Le 4 octobre 1994, le Conseil du gouvernement a décidé que les recrutements et les commissionnements se feraient sur concours. Bien que ce soit une bonne idée, certaines personnes ne sont pas contentes d'autant plus que les postes de directeurs généraux, de directeurs, des chefs de division ainsi que les postes politiques seront pourvus sur nomination. Certains pensent même que le FPR veut s'approprié tous les postes importants.

Missions suicides du gouvernement des assassins accomplies au Zaïre

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II 1994, pages 14 et 15.

Personne n'ignore les massacres perpétrés par le gouvernement intérimaire actuellement exilé au Zaïre. Pourtant certains pays voisins du Rwanda ont accueilli sur leurs territoires, sans les désarmer, les militaires de l'ancienne armée et les milices "*Interahamwe*". Ils leur permettent de faire des exercices militaires en préparation d'une attaque contre le Rwanda avant l'installation du Tribunal International. Les tueurs espèrent qu'une nouvelle guerre arrêtera les activités dudit tribunal.

"Si MM. James Gasana, Faustin Munyazesa, Enoch Ruhigira et Dismas Nsengiyaremye n'intègrent pas le gouvernement, rien ne sera possible"

Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n° 34, octobre II 1994, pages 15 à 17.

Certaines personnalités politiques européennes refusent de reconnaître le gouvernement de Kigali sous prétexte qu'il n'est pas élargi aux Hutu. Ces personnalités sont notamment M. François Mitterand qui a soutenu le régime dictatorial de Juvénal Habyalimana et formé les auteurs des massacres ainsi que le belge Harroy dont les idées ethniques sont bien connues. Messieurs James Gasana, Faustin Munyazesa, Enoch Ruhigira et Dismas Nsengiyaremye, si protégés qu'ils soient, ne peuvent entrer au gouvernement car ils sont parmi les commanditaires du génocide rwandais.

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 4 : 1 - 15 Novembre 1994

- Amizero - L'espoir	n° 0	7 - 14 novembre 1994 pages 3 - 7
- Imvaho Nshya	n° 1049	2 - 8 novembre 1994 pages 7 - 10
- Imvaho Nshya	n° 1050	9 - 15 novembre 1994 pages 10 - 14
- Kangura	n° 62	1 - 15 novembre 1994 pages 14 - 18
- Le Flambeau	n° 20	Novembre 1994 pages 18-21
- L'Ere de Liberté	n° 15	Novembre 1994 pages 21-24
- Le Tribun du Peuple	n° 35	Novembre 1994 pages 24-28
- Nyabarongo	n° 19	Novembre 1994 pages 28-29

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Guy THEUNIS

AMIZERO - L'ESPOIR n° 0, 7 - 14 Novembre
1994

**Editorial : Aidez-nous à vous aider,
Gaspard Gahigi, Amizero - L'Espoir n°0, 7 - 14 novembre
1994, page 1**

Des journalistes en exil viennent de fonder une "Association des Journalistes Rwandais en Exil" (AJRE). Cette association va sortir une fois par semaine le journal "*Amizero - L'espoir*". Ce journal a pour objectif de clarifier les problèmes des réfugiés auprès des organismes humanitaires, de faire circuler l'information dans les différents camps, d'oeuvrer pour la compréhension entre les organismes humanitaires et les réfugiés, et entre les réfugiés et la population locale.

**Ceux qui nous accusent d'être des massacreurs, sont eux-mêmes des criminels !
Gaspard Gahigi, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre
1994, pages 2 à 4.**

Depuis le début de la guerre d'octobre 1990, le FPR sort régulièrement des listes de criminels réunis en "escadrons de la mort". Ces présumés criminels sont soit des membres de la famille de feu le président Habyalimana, soit des membres du Parti MRND qui se sont fortement opposés aux actions machiavéliques du FPR. Par contre, celui-ci a un escadron de la mort nommé en anglais "*squad killers*". Quand on analyse de près l'histoire du Rwanda et sa situation actuelle, on en conclut que le FPR est responsable du sang versé depuis 1990. Le petit livre intitulé "*Le peuple rwandais accuse*" qui vient de sortir, accuse le FPR d'avoir exterminé la population des préfectures de Byumba et de Ruhengeri, d'avoir assassiné des Hutu dont MM. Emmanuel Gapyisi, Fidèle Rwabukumba, Félicien Gatabazi, de déporter des personnes et de les asservir ainsi que de tuer les prisonniers. Le FPR est donc accusé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et du génocide.

**Rien ne va au sein du gouvernement de Kigali
Thacien Hahozayezu, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre
1994, pages 4 et 5.**

La fuite de M. Ndagijimana, ministre nommé des Affaires Etrangères, a été fort commentée. Le 17 octobre 1994, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu a déclaré que le gouvernement allait faire son possible pour clarifier cette affaire. Le 19 octobre 1994, M. Ndagijimana a affirmé que certaines autorités de Kigali ne le supportaient pas parce qu'il osait donner son opinion sur certains faits, notamment le massacre de milliers de Hutu, le refus d'intégrer à la gestion du pays les membres du MRND non impliqués dans le génocide, le refus de fusionner les deux armées, l'emprisonnement arbitraire de personnes, la censure des activités des partis politiques. Le problème de M. Ndagijimana est commun à tous les ministres hutu, mais les autres n'osent rien dire.

Quelles nouvelles de la MINUAR ?

Thacien Hahozayezu, Amizero - L'espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, page 5.

La Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) serait confrontée à de graves problèmes actuellement. La nuit du 15 au 16 octobre 1994, la MINUAR a mis en garde un militaire ivrogne du FPR qui perturbait fréquemment la sécurité de la population et le 18 octobre 1994, trois militaires armés ont volé un véhicule appartenant à ladite mission.

Kagame ne contrôle plus ses soldats

Hatana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, page 5

Le matin du 4 novembre 1994, le général Kagame a mis en garde les militaires du FPR qui s'adonnent aux vols et qui ont une soif démesurée de richesse. Les militaires du FPR se montrent indisciplinés au moment où le président Pasteur Bizimungu rentre du Koweït où il a sollicité une aide en uniformes militaires pour eux.

Les vrais statistiques des réfugiés

Thacien Hahozayezu, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, pages 6 et 7

Le HCR n'a pas encore publié les chiffres exacts relatifs aux récents réfugiés rwandais. Cet organisme fait souvent état d'un nombre inférieur à la réalité. Le gouvernement en exil affirme que le Zaïre, la Tanzanie, le Burundi et d'autres pays étrangers abritent respectivement 4.050.000, 500.000, 300.000 et 50.000 réfugiés. Le nombre total des réfugiés est de 4.900.000. Il évalue à 1.600.000 les habitants actuels du Rwanda composés surtout de vieux, de veuves, d'orphelins et des réfugiés de 1959 rentrés. Le FPR gouverne donc un pays vide et des journaux de l'intérieur comme *Tuza* ne cessent d'écrire que les campagnes rwandaises sont vides et que le problème des denrées alimentaires se posera sous peu.

La vérité ne se dit pas. Les frontières du " tutsiland" ont été tracées

Hatana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, page 7

Les Tutsi avaient pensé qu'après la prise du pouvoir par le FPR, ils feraient appel aux Tutsi de l'extérieur pour peupler le Rwanda. Actuellement, ils se rendent compte que la guerre qu'ils ont eux-mêmes provoquée a emporté beaucoup des leurs et qu'ils ne peuvent plus prétendre occuper tout le territoire rwandais. De plus, ils sont conscients que leur cohabitation avec les Hutu est devenue impossible. C'est pourquoi ils ont créé un "tutsiland" qui prendra une partie de la préfecture de Byumba, toute la préfecture de Kibungo, le parc Akagera et le tronçon de Kigali au Bugesera. Ils pourront protéger facilement ce

morceau de terrain, le jour où les Hutu "peuple majoritaire" reviendront libérer leur pays.

Le FPR a fait un mauvais calcul

Hatana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, pages 8 et 9

En tuant le président Habyalimana, le FPR espérait prendre le pouvoir facilement et asservir les Hutu. Les choses ne se sont pas passées comme prévu. Il a alors sollicité le soutien des pays anglophones mais il n'a pas pu prendre les Hutu dans ses filets. Même les Rwandais du Sud (*Abanyenduga*) se sont méfiés de lui car le but du FPR était clair : prendre le pouvoir et rayer de l'histoire la révolution populaire de 1959. Il est temps que les réfugiés rentrent de force pour libérer le pays. Le FPR ne voudra jamais négocier maintenant qu'il a le pouvoir en mains.

Nous rentrerons dans un proche avenir !

Jean-Baptiste Hategekimana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, page 9

Quand rentrerons-nous ? C'est la question que se posent tous les réfugiés et ils espèrent rentrer en toute dignité. Ils doivent être tranquilles car leurs nouveaux chefs politiques sont compétents et habiles, l'armée est disciplinée. Les pays étrangers commencent à comprendre la réalité du problème rwandais. En revanche, les réfugiés doivent bien se comporter vis-à-vis des bienfaiteurs ; les complices du FPR qui sèment la zizanie dans les camps n'ont qu'à rentrer immédiatement au Rwanda.

Le gouvernement rwandais en exil a été remanié

J.-B. Hategekimana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, pages 9 et 10.

Un nouveau gouvernement en exil a prêté serment, le 1 novembre 1994, à Bukavu. Il est composé comme suit : M. Théodore Sindikubwabo, président de la République ; M. Jean Kambanda, Premier ministre

Col. Athanase Gasake, ministre de la Défense ;

M. Callixte Kalimanzira, ministre des Affaires Sociales et des Réfugiés ;

M. Joseph Kalinganire, ministre de l'Information ;

M. Jérôme Bicomumpaka, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

M. Stanislas Mbonampeka, ministre de la Justice ;

M. Innocent Habamenshi , ministre du Patrimoine et de l'Equipement ;

M. Frédéric Kayogora, ministre de la Mobilisation de la Jeunesse.

Les réfugiés du Burundi

Hatana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, page 11

Il y a 300.000 réfugiés rwandais au Burundi. Ceux-ci proviennent surtout des communes Ngoma, Kibayi et Kigembe de la préfecture de Butare. Au début de la guerre d'octobre 1990, l'on disait qu'aucun Hutu ne peut se réfugier au Burundi, pays des "Inyenzi". Mais il faut savoir que le Nord du Burundi est habité majoritairement par des Hutu qui ont bien accueilli leurs frères du Rwanda.

Je n'aime pas les Hutu.

Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1994, page 12

La solidarité des Hutu est loin d'être atteinte. C'est chacun pour soi. Au moment où certains courraient derrière leurs intérêts, d'autres se battaient par les armes ou par la presse pour sauvegarder le pouvoir des Hutu; aujourd'hui personne ne les reconnaît. Ils sont ignorés de tous alors qu'ils ont besoin d'aide et de soutien. Pourtant le combat n'est pas fini !

La Radio "RTL" immortelle

Hatana, Amizero - L'Espoir n° 0, 7-14 novembre 1994, pages 12 et 13

La radio "RTL" a bénéficié d'une publicité universelle gratuite. On rejette la responsabilité de tous les morts de la guerre civile rwandaise sur les journalistes de cette radio. Certains journalistes canadiens n'hésitent pas à incriminer la "RTL" sur les ondes de la radio "Muhabura" alors que celle-ci est la radio "la plus haineuse" et on n'en parle jamais. (*article en français*)

Les réfugiés rwandais protestent contre l'envoi des troupes onusiennes dans les camps du Zaïre,

Amizero - L'Espoir n° 0, 7 - 14 novembre 1995, pages 13 à 15

Les réfugiés rwandais ne veulent pas des forces onusiennes dans les camps vu leur penchant passé pour le FPR, leur incapacité à assurer la sécurité pour la population et que leur but est de faire rentrer les réfugiés de force. C'est ce qu'ils écrivent, en français, dans une lettre adressée à M. Boutros Boutros Ghali, Secrétaire Général des Nations Unies.

Le gouvernement en exil présente des préalables pour le retour de tous les réfugiés

Amizero - L'Espoir n°0, 7-14 novembre 1994, page 15

Le gouvernement en exil présente des préalables jugés indispensables pour la restauration de la paix au Rwanda et la réconciliation nationale. Ces préalables au nombre de 11 sont notamment la mise en place des institutions de large consensus (Présidence, Gouvernement, Assemblée nationale), le

désarmement du FPR, la formation d'une armée nationale, la libération inconditionnelle des personnes arrêtées arbitrairement, la relance du processus démocratique pluraliste ainsi que des enquêtes impartiales des crimes commis sur tout le territoire du pays (*texte en français*).

Pourquoi une association de journalistes rwandais en exil ?
Amizero - L'espoir n° 0, 7-14 novembre 1994, page 16

Une Association des Journalistes Rwandais en Exil (AJRE) a été créée dans le but de faire circuler l'information dans les camps, d'améliorer les relations entre les réfugiés eux-mêmes, entre les réfugiés et les organismes d'aide humanitaire et entre les réfugiés et la population locale. De plus, elle se propose de contribuer au respect des droits de l'homme en général et des réfugiés en particulier (*texte en français*).

IMVAHO NSHYA n° 1049, 2 - 8 Novembre 1994

Beaucoup d'erreurs ont été commises
Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1049, 2 - 8 novembre 1994,
p. 1

Le ministre Ndagijimana s'est enfui avec une importante somme d'argent. Il avait préparé le coup puisque sa famille était toujours à l'étranger. Le Premier ministre a déclaré que M. Ndagijimana était encore à l'essai car suspecté. Pourquoi a-t-on fait confiance à un homme malhonnête ? Le Rwanda manque-t-il d'hommes intègres ? Pourra-t-on récupérer l'argent volé alors qu'il n'y a pas de pièces justificatives ? Pourquoi le gouvernement travaille-t-il au ralenti ? Les anciennes ambassades ne délivrent-elles pas encore de passeports et de visas ? Le pays ne regrettera-t-il pas les fautes qui sont en train d'être commises ?

Que la région du Mutara redevienne le grenier du Rwanda
H. Nyirabikali et P. Gatambire, Imvaho Nshya n° 1049, 2 - 8
novembre 94, pages 2 et 3.

La journée nationale de l'alimentation a été célébrée le 29/10/1994 dans la région de Nyagatare au Mutara. La fête a été honorée par les autorités du pays, le Représentant de la FAO et l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne. Le Mutara est une région d'agriculture, d'élevage et de chasse. L'eau s'y trouve en suffisance. Depuis la fin de la guerre, des réfugiés y sont rentrés avec leurs troupeaux de vaches : 200.000 têtes. On en attend encore 200.000 autres. Il n'y a pas assez d'eau et de pâturage pour toutes ces vaches. Le plus urgent est de chercher des terrains d'élevage. Il faut aussi réexploiter la culture du riz et l'élevage du petit bétail.

La Conférence internationale sur la réconciliation et la
reconstruction du pays est terminée, Charles Sembeba,
Imvaho Nshya n°1049, 2-8 novembre 1994, pages 3 et 4.

La Conférence internationale sur la réconciliation et la reconstruction nationale tenue à Kigali du 22 au 28 octobre 1994 a été organisée par le Collectif des Ligues et Associations de Défense des Droits de l'Homme (CLADHO) en collaboration avec la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH). Elle réunissait des directeurs d'ONG du Rwanda, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Afrique. Différents problèmes ont été abordés : l'impunité, les victimes de la guerre, la mémoire, la société civile, les réfugiés, les terres et la reconstruction de l'administration, les Eglises, la jeunesse et les médias.

**Trois mille cinq cents squelettes dans l'Eglise de Nyarubuye
Charles Sembeba, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre
1994, page 5**

Les participants à la conférence sur la réconciliation et la reconstruction du Rwanda, tenue à Kigali du 22 au 28 octobre 1994, sont allés en préfecture de Kibungo pour se rendre compte des dégâts de la guerre. Ils ont visité la région de Rusumo, le centre de rééducation de Nsinda et la commune Rukira. Partout, ils ont constaté la désolation, les champs de caféiers et de bananiers abandonnés. C'est en commune Rukira que les étrangers ont mesuré l'étendue du drame rwandais : plus de 3.500 squelettes humains se trouvent encore dans l'église, au presbytère et au Centre de santé de Nyarubuye. Les victimes ont été massacrées aux environs du 8 avril 1994. Qui aurait imaginé que les milices tueraient dans les églises ?

**L'église catholique est accusée
Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre
1994, page 5**

Le journaliste Ferdinand Murara a parlé avec le Père Jésuite Octave Ugirashebuja, Supérieur de la Communauté de Remera près de Kigali. Ce dernier a déclaré que les prêtres tués à Remera ne sont pas au nombre de 11 mais de 3, plus 6 religieuses et 2 laïcs. Pour lui, l'Eglise du Rwanda doit se réformer. Elle ne doit pas se mêler de la politique. Elle doit être au service de tous, surtout des pauvres, sans distinction d'ethnie. Tous les chrétiens n'ont pas tué, il n'y a que les évêques qui composaient avec Habyalimana.

**A Kigali, les produits des vols sont commercialisés sur les
marchés publics
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8
novembre 1994, page 6**

Dans tous les quartiers de Kigali, on vend des objets pillés ou volés (lits, matelas, ustensiles de cuisine, radios, télévisions...) à des prix très élevés. Les vendeurs veulent tirer le maximum de profit de ces vols. Les acheteurs doivent faire attention de peur de rencontrer les vrais propriétaires des objets ainsi commercialisés.

L'impartialité dans l'aide donnée aux réfugiés

**N. Sembega, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre 1994,
page 6**

Les réfugiés rentrés du Zaïre et installés à Ruhengeri ont créé un syndicat chargé de défendre leurs intérêts. Ils s'indignent contre les ONG oeuvrant au Rwanda et le HCR qui distribuent des aides alimentaires aux réfugiés rwandais du Zaïre et qui ne donnent rien à ceux qui sont rentrés au pays. De plus, ils se demandent pourquoi ces ONG engagent des chauffeurs étrangers alors que la main d'oeuvre est abondante au Rwanda. Personne ne comprend la mission de ces ONG. Il est temps de les renvoyer hors des frontières du Rwanda.

**La ville de Kigali a de nouveau du courant. Pas d'électricité,
pas de développement possible, Ferdinand Murara,
Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre 1994, page 7**

Le journaliste de l'Imvaho a demandé à M. Straton Gasigwa, chef du service Electricité à l'Electrogaz, comment cette société s'est tirée d'affaire pour redistribuer le courant. Les employés de l'Electrogaz se sont mis ensemble et ont travaillé jour et nuit pour remettre en état les lignes abîmées notamment celles de Mukungwa, Gihira et Gisenyi. La coopération allemande et la MINUAR ont soutenu leurs efforts. Actuellement les villes de Gisenyi, Kibuye, Cyangugu, Byumba et une partie de Kigali sont éclairées. Les lignes à réparer sont celles venant de Ntaruka et de Kigoma. Elles seront réparées dès que le gouvernement allemand aura donné au gouvernement rwandais le matériel promis.

**Point de vue : Le troisième génocide, par Daniel Fontaine
(tiré du livre " *Essai sur le génocide*" de Alain Destexhe,
Editions Complexe)
Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre 1994, page 8**

On ne peut pas mettre au même niveau les exactions des soldats du FPR et le génocide systématiquement planifié. La Belgique et les pays occidentaux qui exigent du pouvoir de Kigali d'intégrer des personnalités du MRND ignorent délibérément le nazisme prêché et pratiqué par ce parti. On ne peut pas distinguer les bons nazis des mauvais. Le vrai processus de réconciliation du peuple rwandais ne pourra commencer que quand les auteurs du génocide seront jugés (*texte en français et en kinyarwanda, traduit par Goretti Uwibambe*).

**Nkotanyi, militaires rwandais, soyez vigilants !
Philbert Rudasingwa, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre
1994, page 10**

Le Rwanda a été endeuillé par les actes criminels des miliciens *Interahamwe*. S'il existe encore des *Interahamwe* à l'intérieur du pays, cela ne veut pas dire que tout Hutu est un milicien. Les militaires rwandais (Inkotanyi) doivent être sages et vigilants. Leur mission est de protéger les citoyens et leurs biens. De plus ils doivent se garder de la débauche qui peuvent les contaminer du SIDA.

Un scandale à l'imprimerie de Kigali
André Ngilimana, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre
1994, page 10

C'est la terreur qui règne à l'imprimerie de Kigali. Le directeur de cette imprimerie, M. Nsengimana, n'a aucune compréhension envers ses employés. En plus, il pratique la ségrégation et le favoritisme dans le recrutement et l'attribution des salaires.

Jeunes, soyez prudents !
Hussein Mutabazi, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8 novembre
1994, page 10

Les sanguinaires ont détruit le pays. Ils en ont fait un tombeau. Ce n'est plus qu'un pays de veuves et d'orphelins. Les survivants doivent se réjouir d'avoir la vie sauve et se garder de "*voir la paille dans l'oeil de l'autre...*". La jeunesse doit se soustraire de la débauche, source de beaucoup de maux. Elle doit utiliser sa force pour la reconstruction et le développement du pays.

C'est la panique au Zaïre !
Pay Pay Gatambira Pius, Imvaho Nshya n° 1049, 2-8
novembre 1994, page 11.

L'on se souviendra que les régions Nord-Kivu et Sud-Kivu sont sujettes aux tensions ethniques et racistes entre les autochtones et les habitants d'origine rwandaise. Depuis octobre 1994, les malfaiteurs profitent de cette tension pour s'adonner aux pillages, aux tueries, aux destructions de maison et au viol des femmes. Personne n'est à l'abri de ces débordements dans les régions de Goma, Bukavu, Kalehe, Walikale, Masisi et Rutshuru.

IMVAHO NSHYA n° 1050, 9 - 15 Novembre 1994

Que les ONG aident les nécessiteux !
Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994,
page 1

Les ONG et les organismes internationaux sont venus au Rwanda pour aider à la réhabilitation des infrastructures abîmées et au rapatriement des réfugiés, mais ils manquent à leur mission. Ils font converger toute leur aide alimentaire vers Goma alors que les exilés rentrés meurent de faim. L'organisme OIM (Organisme International de Migration) qui normalement organise le transport des réfugiés est au chômage, car les réfugiés de Goma sont pris en otage par les miliciens *Interahamwe*. Pourquoi cet organisme n'offre-t-il pas ses services aux anciens exilés pauvres de l'Uganda, du Kenya, de Masisi et de Bukavu ? Pourquoi la MINUAR n'aide-t-elle pas au rapatriement des personnes qui sont sur la route Mombasa-Kigali par où vient son matériel ? Aider un pays signifie-t-il se pavaner dans de telles voitures ?

**17ème journée de l'information en Afrique : information pour l'unité, non la dissension ,
Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 2**

Le Rwanda était encore en deuil le 1er novembre 1994, le jour où il a fêté pour la 17^e fois l'information en Afrique. Le secteur de l'information est également endeuillé : 35 journalistes ont été assassinés et une partie de la presse rwandaise a contribué au génocide. Tous les discours prononcés à cette occasion ont insisté sur le rôle de la presse dans l'éducation à l'amour, à la paix, à la réconciliation et à l'unité nationale. La presse doit être au service de la population et doit servir de lien direct entre les dirigeants et les citoyens.

**Après cent jours d'existence, le bilan du gouvernement est positif
Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 3**

Le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, est content des réalisations de son gouvernement : nomination des préfets civils, entrée des recettes dans la caisse de l'Etat, relance de l'agriculture, fonctionnement des hôpitaux, libéralisation et privatisation du commerce, réouverture des écoles... Le gouvernement doit encore affronter des problèmes financiers, des questions sociales (trop d'orphelins), de la sécurité et des soins de santé. En marge de ce bilan, le Premier ministre a dû répondre aux questions des journalistes concernant le vrai détenteur du pouvoir au Rwanda, le rôle des pays francophones dans la résolution des problèmes rwandais, l'accueil des anciens réfugiés et la réintégration des déplacés de guerre dans leurs biens.

En commune Rubavu et Rwerere, 36 personnes ont été tuées par des malfaiteurs venus du Zaïre, Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1050, 9-15 novembre 1994, page 4

Dans la nuit du 31 octobre 1994, les habitants des secteurs Byahi en commune Rubavu et Kinyanzovu en commune Rwerere ont été réveillés par des bruits de balles et de grenades. Les personnes tuées sont des membres des familles Cyanzagara, Kinyogote et Ntakazalimara dont les habitations étaient contiguës à la frontière rwando-zaïroise. Les voisins ainsi que les agents de sécurité imputent ces violences aux miliciens *Interahamwe* venus du Zaïre, qui, à plusieurs reprises et en collaboration avec les anciens militaires, ont tenté d'attaquer les soldats du FPR sur leurs positions.

**Le Général Major Kagame déclare : " *le militaire indiscipliné recevra une punition exemplaire*",
P. P. Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 5**

Le 3 novembre 1994, le major Paul Kagame, vice-président du pays et ministre de la Défense, a rendu visite aux militaires de Kibungo. Dans le message qu'il leur a adressé, il a parlé de la difficulté du gouvernement à leur trouver des logements, du matériel adéquat, des uniformes, des aliments en suffisance ainsi que les salaires. Il a dit que la remise des salaires et des uniformes était imminente. Cependant, il a mis en garde les militaires qui s'adonnent aux actions de vol, de pillage, de terrorisme et de cupidité. Les militaires qui feront des écarts seront punis de façon exemplaire.

**Les tueries et les vols sont excessifs dans la ville de Kigali
Pay Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 5**

On croyait que les massacres, les vols et d'autres calamités étaient l'apanage des tueurs partis au Zaïre. Malheureusement, ces maux sévissent encore à Kigali. Ce sont des actes de bandits ou de soldats. Les plus visés sont les propriétaires des moyens de locomotion, les habitants des maisons bien équipées, spécialement les changeurs de monnaie... Les autorités devraient faire des enquêtes sérieuses sur la situation et adopter des attitudes fermes avant qu'il ne soit trop tard.

**Si la justice n'est pas rendue, la vengeance fera la loi
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 6**

Les lois interdisent la vengeance, car seule la justice est chargée de punir les malfaiteurs, et ce, suivant la gravité de leur crime. Le ministre de la Justice, M. Alphonse Marie Nkubito, déplore le nombre limité de juges et l'insuffisance des moyens, lacunes qui freinent la bonne marche des instances judiciaires. Il regrette le retard de la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature et de l'Assemblée Nationale, seules institutions habilitées à rétablir l'organigramme de l'appareil judiciaire. Il a demandé que les prisonniers soient détenus aux endroits autorisés par la loi. Le procureur François Nsanzuwera, lui, a déclaré que la plupart des détenus sont réellement impliqués dans les massacres mais que d'autres sont victimes de la jalousie pour leurs biens et leurs postes de travail, de règlements de comptes... Il a affirmé sa détermination à poursuivre les personnes qui, de concert avec d'autres, s'approprient leur biens ou occupent leur emploi...

**J'ai eu une entrevue avec la Présidente du Mouvement pour la Promotion de la Femme et du Bas Peuple (MFBP)
Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 7**

Madame Gaudence Nyirahabimana, présidente du MFBP, est rentrée au Rwanda au mois de septembre 1994. Elle a déclaré qu'elle ne s'était pas enfuie mais qu'elle avait accompagné les fuyards. Elle est revenue au Rwanda pour voir ce qui s'y passe afin de faire un rapport au Mouvement pour la Réconciliation nationale, basé à Goma et dont elle est la secrétaire générale. Elle souhaite que les récents réfugiés puissent rentrer au Rwanda sans être inquiétés et qu'on attende l'arrêt des Cours et Tribunaux pour désigner les responsables des massacres.

**Stop Press : une nouvelle à la une
Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 7**

Le Rwanda n'a pas été invité par la France au sommet franco-africain des chefs d'Etats. Les raisons non dévoilées de l'attitude de la France est que ce pays ne reconnaît pas le gouvernement de Kigali et qu'il ne souhaite pas voir le problème rwandais à l'ordre du jour de ce sommet. Pourtant Mobutu dont les relations avec la France étaient gelées depuis longtemps a été invité.

**Le ministre Züber déclare : "*je vais être le messenger du Rwanda*"
Charles Sembeba, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 8**

Monsieur Walter Züber, ministre de l'Intérieur et des Sports de la Rhénanie-Palatinat, a effectué une visite officielle de dix jours au Rwanda. Il a vu, il a écouté et il a compris le drame du peuple rwandais. Il a déclaré que le Rwanda avait besoin d'une sorte de "*plan Marshall*" pour lui permettre de se relever des conséquences de la guerre. Il a ajouté que pour respecter intégralement les droits de l'homme, le Rwanda avait besoin d'un appui dans la consolidation de l'appareil judiciaire.

**Les enseignants ne savent plus à quel Saint se vouer
Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre 1994, page 8**

L'UNICEF avait promis un salaire de 30 dollars pour chaque enseignant, tandis que le PAM avait promis de compléter cette somme par une ration alimentaire. A ce jour, les enseignants n'ont encore rien reçu. C'est pourquoi, ils ont décidé de consacrer une demi journée à l'enseignement et l'autre demi-journée à des occupations plus rentables. L'UNICEF pourrait ne pas tenir ses promesses faute de moyens et vu le nombre élevé d'enseignants à rémunérer. Heureusement, le ministre des Finances est en voie de trouver les salaires de

juillet, août et septembre ; le PAM, a commencé la distribution de denrées alimentaires.

**99 gendarmes viennent de terminer leur formation
Charles Sembeba, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15 novembre
1994, page 8.**

Une formation pour 99 gendarmes a été organisée par la MINUAR à la demande du gouvernement. Dans son discours de clôture, le Général-Major Paul Kagame a insisté sur la mission essentielle de la gendarmerie, qui est d'assurer la sécurité de la population et de leurs biens. La gendarmerie, a-t-il dit, doit contribuer à donner une belle image du pays. La MINUAR a promis son soutien pour d'autres formations.

**A Gisenyi, les réfugiés rentrent nombreux mais ils ne sont
pas tous traités de la même manière,
Pay Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15
novembre 1994, page 9**

Trois organismes s'occupent du rapatriement et de l'accueil des réfugiés rwandais. Il s'agit de l'Organisme International de Migration (OIM) chargé du transport, l'Association Américaine de l'Accueil des Réfugiés (CARE) et du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR). Bien que ces trois organismes aient rapatrié près de cent mille personnes, ils semblent négliger les exilés de 1960 pour ne s'occuper que des réfugiés récents à l'apparence misérable. Tous les réfugiés ont besoin de moyens de transport et de sécurité.

**L'enquête sur la mort du Colonel Mayuya continue
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1050, 9-15
novembre 1994, page 11**

Le ministre de la Justice, M. Alphonse Marie Nkubito, a déclaré que l'enquête sur l'assassinat du colonel Mayuya continue même si pendant un certain temps l'affaire a été gelée par les autorités qui en étaient chargées. La mort de Mayuya reste un mystère. Il existe trois hypothèses sur les supposés criminels : Mme Agathe Habyalimana et le colonel Serubuga ; certains des officiers emprisonnés à cause de cette affaire et le FPR. Il est temps que la justice fasse éclater la vérité au grand jour.

KANGURA n° 62, 1 - 15 Novembre 1994

**Editorial : Pourquoi les Hutu n'ont-ils pas de secrets?
Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 1 et 2**

Quand attaquerons-nous le Rwanda ? Y'a-t-il assez d'armes ? Devrons-nous tuer tous ceux qui sont restés au pays ? Voilà les sujets de conversations dans les rues, dans les cabarets, au marché... Ces problèmes ne regardent pas les autorités.

Le jour venu, les instructions nécessaires seront données. Le retour au pays a été minutieusement préparé.

Une autre face de la guerre du Rwanda
Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 3 à 6

Le monde entier a eu connaissance de la tragédie rwandaise mais personne n'a essayé d'en découvrir la véritable origine et la cause profonde. Beaucoup de personnes parlent d'une guerre ethnique entre les Hutu et les Tutsi. Pourtant l'origine est l'attaque du pays par les anciens réfugiés qui voulaient déstabiliser le régime populaire des Hutu. Les Etats-Unis d'Amérique ont quelque peu aidé ces réfugiés. Depuis 1989, le gouvernement américain était au courant de l'attaque par l'armée ougandaise, dont les hauts officiers étaient des Tutsi d'origine rwandaise. Entre 1989 et 1992, ce même gouvernement a donné à l'Uganda une aide militaire de 1 million de dollars et une aide économique de 183 millions de dollars. A cette époque, le Rwanda n'a même pas eu la moitié de l'aide accordée à l'Uganda. Au moment où les Etats-Unis aidaient Museveni qui soutenait les maquisards, le gouvernement rwandais a été poussé à commettre des violences contre les droits de l'homme. Ceux qui voudront expliquer la tragédie rwandaise devront se référer à l'histoire de l'Afrique, spécialement à celle du Rwanda et du Burundi. Depuis la nuit des temps, il existe des tensions et des luttes pour le pouvoir entre les Hutu et les Tutsi. Le sang n'aurait pas coulé au Rwanda si le FPR et l'Uganda n'avaient pas attaqué pour instaurer un pouvoir anti-démocratique au Rwanda.

Un scandale dans le camp de Katale
Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 8 et 9

Les disparitions mystérieuses et fréquentes de réfugiés du camp de Katale ont poussé la population à élire un comité de sécurité. Il est étonnant qu'une employée de Care Canada ait refusé les agents de sécurité élus par les réfugiés pour désigner des gens reconnus pour leur brutalité et leur malhonnêteté. L'intéressée travaillait pour le FPR en complicité avec d'autres fonctionnaires de Care Canada. Ces derniers distribuaient des tracts dans les camps. Depuis que leur plan a été découvert, Care Canada est parti et ce sont les Japonais qui s'occupent de l'aide humanitaire. Il y a des agents du FPR partout, les réfugiés doivent rester vigilants !

Nous devons rentrer de force et dans les meilleurs délais
Hassan Ngeze, Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 9 et 10

"Nous en avons assez du mépris et de l'arrogance du FPR". Toute la ville de Kigali est pleine de Tutsi venant du Burundi, de l'Uganda, du Zaïre et d'ailleurs. Ils occupent des maisons et ne veulent pas les céder aux vrais propriétaires. Ils préfèrent tuer et se prévaloir de la victoire du FPR. Pour eux, les Hutu doivent disparaître, même les hauts dignitaires comme MM. Bizimungu et Twagiramungu qui n'ont rien à dire. Le malheur est que ceux-ci refusent d'affirmer que le génocide des Hutu a commencé. Puisque les *Inkotanyi* (le FPR) ont refusé les négociations, le peuple majoritaire doit libérer son pays.

La réconciliation et l'unité sont-elles possibles entre les Hutu et les Tutsi ?

Kangura n°62, 1 - 15 novembre 1994, pages 10 à 12

A l'époque du président Habyalimana, on croyait que l'unité entre les Hutu et les Tutsi était chose acquise. Personne ne pouvait penser à l'attaque des Rwandais qui vivaient à l'étranger. On s'est bien rendu compte que l'unité tant chantée était superficielle et qu'elle était faussée par la politique de l'équilibre. Il aurait fallu que chaque Rwandais soit jugé sur ses valeurs et non sur son ethnie. La réalité actuelle est que le sang a coulé et que les deux ethnies ont autant souffert l'une que l'autre. Le FPR devrait comprendre que c'est grâce aux souffrances du peuple rwandais qu'il a accédé au pouvoir. Il devrait accepter ses torts et la résolution pacifique du problème des réfugiés. C'est à ces deux conditions que le peuple rwandais sera réconcilié et unifié.

Quelles nouvelles au Rwanda ?

Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 12 et 13

La réalité de ce qui se passe au Rwanda finira par être découverte. Tout a commencé par la fuite de M. J.M. Vianney Ndagijimana, Hutu, qui était ministre nommé des Affaires Etrangères. Il n'a pas supporté les exactions et l'arrogance du FPR.

Trois cents Inkotanyi (agents du FPR) ont été envoyés dans la ville de Goma pour tuer les Hutu, Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, page 13

D'après des informateurs du Rwanda, le FPR aurait envoyé dans la ville de Goma 300 agents pour tuer les politiciens, les journalistes et les chefs de l'ancienne armée rwandaise. Sur la liste de ceux qu'ils doivent éliminer figurent les noms de MM. Ngeze Hassan, Simon Bikindi, le général Bizimungu, le général Kabiligi et le Ministre Mugenzi. Des agents de ce genre seront envoyés dans tous les camps des réfugiés rwandais.

Où sera installé le Tribunal International ?

Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 13 et 14

Beaucoup de personnes pensent que le Tribunal International chargé de juger les responsables des massacres au Rwanda sera installé à la Haye en Hollande. Qui comparaitra devant ce Tribunal ? Le FPR a déjà dressé la liste de ceux qui n'épousent pas son idéologie. Il s'est attaqué à toute personne capable de représenter valablement les Hutu lors du partage du pouvoir. Mais le gouvernement en exil a aussi établi une liste de tous les victimes du FPR, les coupables de ces massacres sont également connus.

Quels sont les politiciens qui se sont montrés cupides depuis notre exil ?

Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, page 14

Comme il a été dit dans les autres numéros de Kangura, la cupidité de certaines autorités a scandalisé la population. Ils ont oublié que le bénéfice provenant des biens publics vendus aurait aidé à faire face aux dépenses inévitables pour le retour au pays. Parmi les biens vendus figurent 610 camions, 1.380 voitures, du café pour une valeur de 300.000 \$, du minerai, tous les camions de la STIR et tous les biens de PETRORWANDA. La liste des malfaiteurs sera publiée après les enquêtes menées par le journal Kangura.

Nous ne voulons plus de politiciens incapables, civils ou militaires

Kangura n° 62, 1-15 novembre 1994, page 15

Les personnes incapables dont il s'agit, sont surtout celles qui ont été placées à des postes de responsabilité par clientélisme ou favoritisme. Ces personnes sont incapables de réfléchir et de prévoir. Elles s'approprient les biens publics. Certaines ne se rendent pas compte de la tragédie vécue par la population. Qu'elles démissionnent puisque personne ne peut plus compter sur elles.

Kangura a pardonné, Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, page 15

M. Ngeze Hassan a pardonné aux politiciens et aux militaires qui le poursuivaient alors qu'il leur donnait des conseils utiles

Rentrerons-nous réellement à la fin de l'année ?

Ngeze Hassan, Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, pages 15 et 16

C'est la première fois dans l'histoire mondiale qu'un peuple refuse de se courber devant un nouveau pouvoir et qu'il préfère quitter le pays. C'est la première fois que le HCR emploie son budget d'une année en une semaine seulement. Les pays membres de l'ONU continueront-ils à cotiser à ce rythme ? Le pouvoir de Kigali demande de l'aide pour la reconstruction mais ces pays savent pertinemment que la guerre n'est pas finie d'autant plus que le FPR refuse de négocier avec le gouvernement en exil. La population majoritaire n'acceptera pas de rester longtemps à l'étranger. Il est temps qu'elle se prépare à attaquer.

**Nous avons rendu visite aux réfugiés au Burundi
Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, page 16**

Les réfugiés rwandais sont concentrés dans les provinces de Ngozi, Muyinga et Kirundo. C'est à Ngozi que 50 réfugiés ont été tués par des militaires burundais, en complicité avec le FPR. Les réfugiés du Burundi sont isolés, ils sont dans un pays hostile, aucune autorité du gouvernement en exil ne leur a rendu visite. Mais les organismes d'aide humanitaire, tel que le HCR, les assistent valablement.

**Nous avons visité les camps de réfugiés rwandais à l'étranger
Kangura n° 62, 1 - 15 novembre 1994, page 17**

Les réfugiés rwandais au Zaïre sont au nombre de 2,5 millions ; ceux du Kenya, 3.420 et ceux du Gabon 731. Tous aspirent à une chose : rentrer au pays.

LE FLAMBEAU n° 20, 15 Novembre 1994

Editorial : Le contexte actuel

Adrien Rangira, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 3

M. Mitterand n'a pas invité le Rwanda au sommet franco-africain sous prétexte que depuis que le FPR a pris le pouvoir, le Rwanda fait partie des pays anglophones. Maintenant on comprend pourquoi il a toujours soutenu le régime dictatorial de Habyalimana et pourquoi il a assisté en spectateur quand le gouvernement de Kambanda et les miliciens *Interahamwe* ont plongé le pays dans un bain de sang. Il luttait pour le maintien de la langue française au Rwanda. Pourtant, qui connaît mieux le français que MM. Pasteur Bizimungu et Faustin Twagiramungu ?

Les partis politiques existent-ils encore au Rwanda ?

Adrien Rangira, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, pages 4 et 5

Le vent démocratique qui a soufflé sur l'Afrique, a permis la création de plus de quinze partis au Rwanda. Les grands partis étaient le MDR majoritairement Hutu, le PL majoritairement Tutsi, le PSD taxé de sudiste et le MRND, ancien parti unique du président Habyalimana. Les trois premiers avaient beaucoup d'adhérents. Ils tenaient un même langage sur la démocratie et l'unité du pays. Ils luttait contre la corruption, la cupidité et le non respect des droits de l'homme qui caractérisaient la politique de Habyalimana. Au fil des jours, les chefs des partis ont été liquidés, d'autres ont été corrompus de telle façon qu'à la veille du 6 avril 1994, il n'y avait plus que deux blocs: le MRND (Hutu) et le FPR (Tutsi). Après l'enfer que vient de traverser le Rwanda, quel parti peut prétendre être le plus important ? Quel parti peut prétendre avoir le plus d'adhérents ? Pour le moment, la reconstruction du pays a besoin de toutes les forces vives du

pays, c'est pourquoi la distribution des emplois ne doit pas tenir compte des tendances politiques.

Quelle valeur ont encore les Accords d'Arusha ?

Adrien Rangira, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, pages 6 et 7

Le 4 août 1993, les Accords d'Arusha ont été signés par le président Juvénal Habyalimana au nom du gouvernement rwandais et par M. Alexis Kanyarengwe, au nom du FPR. Ces accords comprenaient six chapitres : l'arrêt des combats ; la création d'un Etat de droit ; le partage du pouvoir ; le rapatriement des réfugiés et la réintégration des déplacés de guerre dans leurs biens ; la fusion des deux armées ; conclusions et annexes. Après la signature des Accords d'Arusha, le président Habyalimana a créé la RTLM qui a semé et propagé le virus de l'ethnisme. Il a infiltré et détruit les partis avec ce virus. Les assassinats politiques se sont multipliés. Le 6 avril 1994, il est mort mais il avait bien préparé son plan macabre. Ses successeurs et son réseau zéro ont procédé au génocide politico-ethnique des Tutsi. Que reste-t-il des Accords d'Arusha ? Le MRND ne les a-t-il pas foulés aux pieds avec ses massacres ? Pour le moment, ce qui est urgent c'est de mettre en place l'Assemblée Nationale qui établirait une nouvelle Constitution à partir de la Constitution du 10 juin 1991, des articles restés intacts des Accords d'Arusha et de la déclaration du FPR sur le nouvel Etat rwandais.

Pas de négociations avec le MRND !

Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 8

Ceux qui prônent des négociations entre le gouvernement de Kigali et le MRND n'ont pas d'arguments valables. En effet, nul n'est exclu du pays, tout Rwandais a une place au Rwanda. Pourquoi faut-il des négociations avec les récents réfugiés ? Les Accords d'Arusha avaient donné la part du MRND en tant que force politique acceptant le respect des droits de l'homme. Mais qu'a-t-il fait ? Il s'est occupé de préparer le plan de massacre avant, pendant et après les négociations d'Arusha. Le MRND s'est désolidarisé totalement des Accords d'Arusha et aucun de ses adhérents n'a les mains propres ! Le pays doit se reconstruire sur la base d'une vraie justice, d'une démocratie claire et du respect intégral des droits de l'homme.

Pourquoi faire à l'autre ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ?

J.M. Vianney Rudahunga, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, pages 9 et 10

La vie reprend petit à petit dans la ville de Kigali. La plupart des gens, des jeunes aux vieux, font du commerce et recherchent le bénéfice immédiat sans beaucoup d'efforts. C'est la course éperdue après l'argent. On voit encore les traces de la guerre : maisons détruites, amertume dans les regards et sûrement dans les coeurs. Mais doit-on en rester là ? Pourquoi doit-on suspecter tout le monde ? Pourquoi vouloir se venger même sur des innocents ? Qui est coupable ? Qui ne l'est pas ? Chacun n'a-t-il pas sa part de responsabilité dans la guerre ?

Que pour une fois on respecte la personne humaine et qu'on laisse la justice faire son travail !

L'Etat doit combattre la fraude

Albert Semuhungu, Le Flambeau n°20, 15 novembre 1994, page 11

Le commerce est un secteur important de la vie nationale. Il est régi par des lois bien définies. Quand il est guidé par la fraude et la corruption, l'économie du pays en pâtit. L'exemple le plus concret c'est le Zaïre. La fraude et la corruption se sont infiltrés dans le commerce rwandais : fausses déclarations, pots de vin aux douaniers, prix concurrençant ceux des produits locaux. Si les Ministères du Commerce et de la Défense Nationale n'adoptent pas des mesures énergiques, l'économie du pays se relèvera difficilement.

Des problèmes difficiles à résoudre

Adrien Rangira, Le Flambeau n°20, 15 novembre 1994, page 12

Les journaux parlent souvent des problèmes de logement, de sécurité, de vol à main armée, d'extrémisme ethnique, de dissensions au sein du gouvernement, mais oublie de traiter des problèmes fondamentaux dont la solution entraînerait celle des autres. En effet, il est urgent de relancer l'économie nationale pour permettre à la population d'avoir le minimum vital et d'élever tout doucement son standing de vie, de partager équitablement le patrimoine du pays et d'éviter ainsi la petite bourgeoisie.

Nous avons parlé avec M. Prosper Higiroy, Vice-président du Parti Libéral (PL)

Adrien Rangira, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 13

Les rumeurs circulent que le Parti Libéral est lésé dans la distribution des postes importants. Il semble que le partage se fait entre le FPR, le MDR et le PSD ; les partis PL et PDC sont tenus à l'écart, tandis que les partis PDI, PSR et UDPR sont complètement ignorés. Concernant le problème du PL, M. Prosper Higiroy n'a pas nié que son parti ait été lésé dans la nomination des diplomates et des préfets de Préfectures. Il explique qu'au départ la nomination des diplomates devait se faire suivant les compétences et non l'appartenance politique. Par ailleurs, pour éviter des discussions interminables au gouvernement, le problème des préfets a été laissé à la décision du Président de la République, du premier Ministre et du ministre de l'Intérieur.

Le "génocide" du SIDA présent à nos portes !

Ignace Kisu, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 14

Le premier génocide a été perpétré par les miliciens *Interahamwe*. Le deuxième s'appelle SIDA, il a été préparé par ces mêmes miliciens quand ils ont violé les filles. Celles-ci propagent le virus partout. Les personnes qui en sont atteintes se conduisent comme des fous : ivrogneries, accidents de route, vol, agressivité...

Trop d'accidents de la route !

Adrien Rangira, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 14

Kigali est devenu un abattoir ; il y a trop d'accidents de la circulation. Ces accidents sont dus à l'ignorance du code de la route et du véhicule, de la non connaissance de la ville de Kigali et du manque de contrôle sur les routes. Les autres villes ne sont pas épargnées non plus par ce fléau !

Rendons sa valeur à notre langue

Adrien Rangira, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 14

La langue parlée actuellement au Rwanda est un mélange de kinyarwanda, de français, de swahili et d'anglais. Il est temps qu'on parle un kinyarwanda pur, sinon ce ne sera plus une langue. Il ne faut pas pour autant négliger les autres langues.

L'unité nationale et le génocide

Munyaburanga Basengo, Le Flambeau n° 20, 15 novembre 1994, page 15

Le président Habyalimana a commis un crime contre le peuple rwandais et contre l'humanité. Ce crime reste impuni, le Tribunal International tarde à s'installer pour juger les criminels. Même si les tueurs sont jugés et condamnés, les vies humaines perdues ne reviendront pas. Le génocide est irréparable, sa plaie est incurable. Entre-temps, les rescapés jouissent pleinement de la vie, ils ne s'organisent pas pour défendre les droits des victimes ou pour aider les enquêteurs. L'unité du pays ne peut se consolider que si chacun se sent parfaitement sécurisé et qu'il jouit pleinement de son droit à la vie.

L'ERE DE LIBERTE n° 15, Novembre 1994

Editorial : L'unité nationale

Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 15, novembre 1994, page 3

L'unité nationale est nécessaire, c'est vrai. Mais elle ne doit pas être conditionnée par l'élargissement du pouvoir politique aux assassins. Les étrangers qui exigent l'entrée d'assassins au gouvernement rwandais n'ont qu'à remporter leur aide chez eux ! L'unité et la réconciliation du peuple rwandais doivent trouver leur fondement dans la vraie justice. Les auteurs des massacres doivent être jugés et condamnés.

J'ai très peur !

Pierre Damien Ndabakenga, L'Ere de Liberté n°15, novembre 1994, pages 3 à 5

On se demande si l'ONU et les Blancs ne veulent pas un autre génocide au Rwanda quand ils décident que : - aucun Rwandais ne fera partie du Tribunal International ;

- les coupables seront détenus en dehors du Rwanda ;
- les actes antérieurs au 1er janvier 1994 ne seront pas objet d'enquêtes ;
- les preuves manquent pour incriminer certains suspects.

La justice et l'impérialisme occidentaux sont en train d'innocenter les criminels au détriment du bas peuple. Les vrais coupables sont les anciens détenteurs du pouvoir : ils ont incité la population au racisme et à la violence par leurs discours incendiaires à la Radio Rwanda, à la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL), lors des meetings, dans les journaux comme *Kangura* et *Nyiramacibili*. Ils ont exercé et armé les miliciens *Interahamwe*. Les preuves de leur criminalité existent, mais une partie de la communauté internationale ne veut pas les voir.

Nous voulons des meetings

Anaclet Nyilimbibi, L'Ere de Liberté n° 15, novembre 1994, pages 6 et 7

Les partis politiques ne sont pas disparus, ils existent encore. Que les leaders du parti PSD parlent. Que le président du MDR, M. Faustin Twagiramungu, dise où en est le parti. Que le FPR présente son projet de société d'autant plus que les extrémistes (CDR nouvelle version) se réclament du FPR. La population veut la reprise des activités des partis ; elle veut adhérer librement à tel ou à tel parti politique. Elle veut entendre parler de l'avenir politique, économique et social du pays.

Les autorités religieuses rwandaises ont exagéré !

Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 15, novembre 1994, pages 7 et 8

Avec sa malignité subversive, le président Habyalimana avait su gagner la confiance des hommes de religion qui le considéraient comme un homme pieux et pacifique. Il les a toujours associés à ses actes : il en a nommé au Comité Central du MRND et à la Commission Nationale de Synthèse. Il s'est rallié 26 prêtres pour la création de la radio RTL. Quand le génocide d'avril à juillet 1994 a commencé, les autorités ecclésiastiques se sont voilé la face, même quand des prêtres, des religieux et religieuses en ont été victimes. Le virus du racisme les

avait profondément atteints. *Le journal "L'Ere de Liberté" publie aux pages 7 et 8 la liste des membres de la Commission Nationale de Synthèse et celle de religieux tués à Nyamirambo et à Kabgayi.*

Construisons le pays en respectant les droits de la personne humaine

Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n°15, novembre 1994, pages 8 et 9

"Fais à l'autre le bien que tu souhaites qu'il te fasse". Depuis un certain temps, on souhaite la comparution en justice des auteurs du génocide mais on continue à mépriser la personne humaine. Les autorités et les agents de l'ordre courent derrière leurs propres intérêts ; des gens disparaissent mystérieusement ; les prisonniers n'ont pas droit aux visites ; les personnes nanties sont traitées de miliciens... celles qui n'idolâtrèrent pas le FPR sont méprisées. Bref, on a l'impression que l'extrémisme hutu tant décrié est en train d'être remplacé par un extrémisme tutsi ; les deux sont nuisibles au pays.

Les médias de la haine,

L'Ere de Liberté n° 15, novembre 1994, pages 10 et 11

Les hommes politiques avaient fait de la presse rwandaise une arme de guerre. Les journalistes étaient devenus comme des soldats luttant sur le front, pour la victoire de leur clan et piétinant délibérément la vérité. Les journalistes dénoncés pour avoir incité la population à la haine raciale et à la violence sont ceux de Radio Rwanda et de la radio RTLM ainsi que ceux des journaux *Kangura, Médaille Nyiramacibiri, Echo des Mille Collines, Kamarampaka, Ijambo, Umurangi* et *Ibyikigihe*.

(Leurs noms sont repris aux pages 10 et 11 - article en français).

Le scandale !

L'Ere de Liberté n° 15, novembre 1994, pages 12 et 13

Le nouveau président du gouvernement en exil au Zaïre, M. Casimir Bizimungu, a la mission difficile de reconquérir le Rwanda et de faire rentrer les réfugiés sans qu'il y ait des jugements. Le premier Ministre, M. Jean Kambanda, doit sensibiliser la population des camps à leur retour imminent derrière les Forces Armées Rwandaises et les miliciens "*Interahamwe*". Il est épaulé par Mme Marie Claire Mukamugema, épouse de M. Stanislas Mbonampeka, par M. Bosco Barayagwiza (du parti CDR), M. Tharcisse Renzaho, ancien préfet de la ville de Kigali et d'autres. Ils assurent la population qu'ils ont acquis des armes en suffisance. Quand on fait une retrospective dans l'histoire, on constate que les leaders de Goma ont eu soif de sang dès leur jeune âge. On les retrouve comme meneurs lors des violences de 1973 dans les écoles secondaires et à l'Université, violences qui se sont clôturées par le coup d'Etat du 5 juillet 1973. Les noms de jeunes adhérents du réseau zéro sont repris à la page 12 ; ce sont eux qui ont propagé le culte du "*hutisme*", lequel a atteint son paroxysme en avril 1994.

Ils ont détruit notre école !

**Jean Damascène Mulindahabi , L'Ere de Liberté n° 15,
novembre 1994, page 13**

Le collège Apacope était considéré par le pouvoir en place comme "le bastion du FPR". C'est ainsi que dès 1990, on a commencé à persécuter et à faire disparaître ceux qui étaient considérés comme opposants au régime. En avril 1994, la leçon du génocide a été donnée au collège APACOPE : on a exterminé les élèves et les professeurs ; on a détruit et brûlé l'équipement de cette école. Bref, le "bastion du FPR" a été réduit en cendres.

**Nous avons parlé avec l'abbé Célestin Hakizimana du Centre
National de Pastorale St Paul,**

**Emmanuel Ngezahayo, L'Ere de Liberté n° 15, novembre 1994,
pages 13 et 14**

Lors des événements d'avril 1994, l'abbé Célestin Hakizimana a préféré rester avec les réfugiés du Centre National de Pastorale St Paul pour les encadrer et les reconforter. Les abbés Anaclet Mwumvaneza, Protais Safi, Gallican Ndayisaba, Emmanuel Tubane et Paulin Munyazikwiye sont restés avec lui. L'abbé Célestin Hakizimana pense que l'Eglise catholique a commis des erreurs : elle doit se convertir et se mettre à l'écart de la politique pour mieux transmettre son message évangélique ; il sera très difficile pour le peuple rwandais d'oublier les victimes des deux forces en conflit, MRND et FPR ; la seule façon de calmer la population est que les coupables des deux côtés puissent être jugés et condamnés ; la peine de mort est à éviter ; elle ne donne pas au coupable le temps de se repentir ; le nouveau Rwanda est composé des rescapés des miliciens, des rescapés des combats entre le FPR et les FAR ainsi que de réfugiés qui rentrent au pays. Ces trois catégories représentent la nation ; elles doivent agir en conséquence et respecter intégralement les droits de la personne humaine ; la nouvelle armée est une armée nationale, elle doit être au service du peuple et non d'un clan.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 35, Novembre 1994

**Editorial, Herménégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 35,
novembre 1994, page 2**

La population se demande ce que fait le gouvernement. La vie devient de plus en plus intenable : montée vertigineuse des prix, absence de salaires pour les fonctionnaires, absence des institutions de base et de l'Assemblée Nationale ainsi que la peur de la reprise des combats. Les autorités ne sont pas à l'écoute de la population ; elles brillent par leur absence. Ne seraient-elles pas occupées à se disputer et à se partager les bons postes au sein des partis ?

**M. Ndagijimana a-t-il fui pour des raisons politiques ?
Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994, page 3**

Monsieur J.M. Vianney Ndagijimana qui avait été nommé ministre des Affaires Etrangères et qui fut Ambassadeur du Rwanda à Paris, s'est enfui en emportant 200.000 dollars destinés aux Ambassades. Il sera difficile de le traduire en justice car il n'a signé aucun papier. Le premier Ministre a déclaré que l'intéressé était encore à l'essai, qu'on faisait encore des investigations pour tirer au clair l'affaire de la maison de l'Ambassade rwandaise qu'il avait vendue et dont il avait empoché le produit de la vente. On se demande pourquoi un homme reconnu pour sa malhonnêteté a été nommé ministre. Interrogé sur les raisons de sa désertion, M. Ndagijimana a répondu qu'il ne s'entendait pas bien avec le premier Ministre, M. Faustin Twagiramungu. Le nouveau ministre des affaires Etrangères serait choisi parmi les personnes suivantes : Bonaventure Ubalijoro (1er Vice-président du MDR), Dr Anastase Gasana (Ambassadeur aux Etats Unis), J.M.V. Mbonimpa (Ambassadeur à Berne), Léon Ngarukiye (Directeur de cabinet) et Antoine Nyilinkindi (Ambassadeur à Kinshasa).

Le préfet de la ville de Kigali, continue son travail : elle parle des problèmes de sécurité

Justin Faida, Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994, pages 4 et 5

Le Major Rose Kabuye est la première femme préfet au Rwanda. L'interview qu'elle a accordée à la presse portait principalement sur les disparitions mystérieuses de personnes, la détention dans des lieux non autorisés par la loi, les vols à main armée par des personnes en tenues militaires, les permis de résidence et la mise en place des institutions de base dans la ville de Kigali. Le préfet a déclaré qu'elle connaît le problème de la sécurité des biens et des personnes. Elle est déterminée à réunir tous les renseignements sur la question, à mener des enquêtes, à demander des conseils aux autorités hiérarchiques et à résoudre ce problème dans les meilleurs délais. Quant à la mise en place des institutions dans la ville de Kigali, elle est conditionnée par la nomination des préfets, des bourgmestres et des conseillers.

L'Etat à la croisée des chemins. Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994, pages 6 et 7

Trois mois après la mise en place du gouvernement d'union nationale, on peut se permettre d'en faire le bilan. Qu'est-ce qui a été fait ? Qu'est-ce qui n'a pas été fait ? La sécurité des personnes et des biens a été prise en main par le ministre de l'Intérieur et les résultats commencent à se voir. Mais où sont les institutions locales ? Où est l'Assemblée nationale ? A quand la nomination des directeurs des sociétés parastatales ? Quand les fonctionnaires seront-ils payés ? Pourquoi les agents de sécurité n'écoutent-ils pas les doléances de la population ? On se rend bien compte que depuis trois mois, il n'y a que le pouvoir exécutif, et au niveau central seulement, qui fonctionne ; le pouvoir législatif est absent ; le pouvoir judiciaire est très faible ! C'est vrai que le gouvernement doit résoudre les problèmes de la sécurité, des finances, de la justice mais le problème le plus épineux reste l'application des Accords d'Arusha. Certains dirigeants voudraient

leur application intégrale mais n'osent pas le dire ouvertement. Le FPR tire de son côté. Il s'est permis de créer, à son avantage, de nouveaux postes, comme la vice-présidence de la République, et de s'approprier les postes ministériels réservés au MRND.

**Philippe Reyntjens : " *Les militaires ne peuvent pas faire partie de l'Assemblée Nationale. Cela n'a existé nulle part*",
Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994, pages 8 et 13**

Le professeur Philippe Reyntjens est un juriste éminent. Il a écrit les Codes et Lois du Rwanda. Il n'est resté que trois jours à Kigali, mais il a vu et entendu beaucoup de choses. Il a clairement émis ses observations : les voici : l'Etat rwandais a de grands problèmes à résoudre, principalement celui de la sécurité des personnes et des biens. Des extrémistes se permettent de dénoncer des innocents ; des intellectuels hutu et certains politiciens ont peur. Les Accords d'Arusha ne sont pas respectés. Les militaires ne peuvent pas faire partie de l'Assemblée nationale. Le FPR doit tenir compte des avis des autres partis politiques. Des membres du MRND non impliqués dans les massacres doivent être associés au pouvoir . Le poste de vice-président de la République n'est pas prévu dans les Accords d'Arusha ; sa création prouve que c'est le FPR qui mène le pays.

**Nous avons visité la BRALIRWA
Justin Faïda et Abel Ntegano, Le Tribun du Peuple n° 35,
novembre 1994, page 9**

La Bralirwa a fixé à 215 Frw le prix de la bouteille de Primus. Cette somme est trop élevée pour le revenu de la plupart des Rwandais ; au marché, une bouteille de bière coûte plus de 300 Frw. La Bralirwa est obligée d'élever le prix pour pouvoir récupérer petit à petit les 2,5 milliards perdus à cause du pillage qu'elle a subi et de la destruction des machines. Elle n'a pas assez d'inspecteurs pour contrôler les prix en dehors de son usine. Quoi qu'il en soit, l'Etat perd dans ces spéculations sur les prix.

**Les fonctionnaires espéraient recevoir leurs salaires d'avril,
mai et juin 1994.
Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994,
pages 10 et 11**

Le ministre des Finances, M. Marc Rugenera, a dû répondre à des questions posées sur les finances, le salaire des fonctionnaires et les dettes de l'Etat. Il a dû défendre la position du parti PSD, dont il est le secrétaire général, sur la composition de l'Assemblée Nationale de Transition. Voici quelques-unes de ses déclarations :

- L'Etat a peu de moyens financiers, mais les problèmes se résoudront petit à petit avec la rentrée des recettes dans la caisse de l'Etat.
- L'Etat a des dettes s'élevant à 172 milliards de francs rwandais, il en a consommé 118 millions et remboursait régulièrement par tranches avant la reprise des hostilités. Ces dettes ne renferment pas les achats d'armes.

- Le PSD a nommé M. Juvénal Nkusi, candidat au poste de Président de l'Assemblée Nationale en remplacement de feu Félicien Ngango. Le PSD propose que l'Assemblée se mette en place avec 51 députés et que ceux-ci décident du partage des sièges dévolus au MRND et à ses acolytes.

**Le Ministre Rwigema est l'un des ministres les plus appréciés
Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994,
pages 12 et 13**

Les écoles secondaires vont bientôt rouvrir leurs portes. Mais beaucoup de problèmes subsistent : reconstruction des locaux, achat du matériel scolaire, remplacement des professeurs défunts ou réfugiés, salaires, prise en charge des orphelins, pauvreté des parents... Certaines écoles ne peuvent pas ouvrir car les religieux qui tenaient ces écoles ne sont pas encore revenus au Rwanda. Des solutions à ces problèmes sont en voie d'être trouvées : une commission étudiera la réouverture des écoles non endommagées ; les classes terminales sont rentrées (\pm 5.500 élèves) ; le projet allemand GTZ prendra en charge les frais de scolarité et le salaire des professeurs qui recevront, en plus, des provisions alimentaires.

**Aidez les réfugiés qui rentrent n'est pas l'affaire de l'Etat
seul !**

**G. Dusabemungu, Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994,
page 14**

Les Rwandais qui avaient été forcés à l'exil par le pouvoir dictatorial du président Habyalimana sont en train de revenir au pays. Chacun a le devoir d'accueillir et d'intégrer les arrivants dans son quartier. Quant au gouvernement, spécialement le secrétariat d'Etat aux réfugiés, il doit se référer au protocole d'accord, signé à Arusha le 9 juin 1993, pour créer des infrastructures d'installation des réfugiés.

**Certains des religieux se sont défaits de leur habit pour
dévoiler leur méchanceté**

**G. Dusabemungu, Le Tribun du Peuple n° 35, novembre 1994
pages 15 et 17**

Le 2 août 1994, les prêtres réfugiés à Goma ont écrit une lettre au Pape. Ils regrettaient la mort des Evêques de Kabgayi, de Kigali et Byumba et des autres prêtres et religieux. Ils se plaignaient de ce que la communauté internationale notamment l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique ainsi que l'ONU, ait soutenu le FPR négligeant les doléances de la population majoritaire. Ils affirment qu'actuellement le pays est vidé de ses habitants et que les prêtres et religieux restés à l'intérieur sont devenus les fonctionnaires d'un nouveau nazisme. Ils reprochent au Vatican d'avoir soutenu le FPR et de ne s'être pas opposé aux mouvements anti-catholiques au Rwanda. Ils demandent de l'aide et voudraient avoir des garanties de sécurité pour pouvoir rentrer au Rwanda. (*Les noms des signataires de la lettre au Pape figurent à la page 17*).

NYABARONGO n° 19, Novembre 1994

Editorial ,Nyabarongo n° 19, novembre 1994, page 2

La disparition mystérieuse de personnes sème la panique et l'inquiétude au Rwanda. Le pouvoir en place semble ne rien faire contre les dénonciations et les arrestations arbitraires. Des personnes comme MM. Isaïe Ndahimana, Léopold Munyakazi, Joseph Muhigande, Joséphine Uwambazamariya et son mari, ont été emprisonnés sans raisons valables. D'autres personnes sont obligées de louer leur logement alors que leurs propres maisons ont été occupées de force.

Le parti MDR dénonce.

T. Abiyingoma, Nyabarongo n° 19, novembre 1994, page 2 et 3

Le MDR vient de sortir un document intitulé : "*Position du parti MDR sur les grands problèmes actuels du Rwanda*". Ces problèmes sont notamment, le non respect de la loi fondamentale constituée en grande partie des Accords d'Arusha ; l'interdiction des activités de partis politiques ; l'insécurité et la criminalité dans le pays ; le non respect de l'Etat de droit ; la paralysie des services de l'Etat ; les entraves à l'unité et à la réconciliation nationale ; le manque d'une politique économique et d'un programme de reconstruction ; le rapatriement non organisé des réfugiés. Le MDR propose des solutions à ces problèmes.

La mise à mort de *Kinani* (L'Invincible)

Nyabarongo n° 19, novembre 1994, pages 4 à 6

Le président Habyalimana et M. Bagosora étaient fort liés mais leur amitié était fondée sur l'hyprocrisie. M. Bagosora avait soif du pouvoir et établissait en cachette des plans pour détrôner son ami. M. Nzirorera était dans le coup car il se voyait déjà président de la République, convaincu que seuls les gens du Nord pouvaient prétendre à cette haute fonction. C'est ainsi que les deux en sont venus à établir un plan pour éliminer Habyalimana. Ce dernier ne savait pas ce qui se tramait derrière lui. Son seul souci était de détruire les partis d'opposition et d'empêcher la mise en application des Accords d'Arusha. C'était sans compter avec la pression internationale, notamment celle de la Tanzanie qui a beaucoup investi dans ses Accords. Quand le président Habyalimana est allé au sommet de Dar-es-Saalam, le 6 avril 1994, il venait d'être informé par Mobutu que les partis d'opposition, la CIA, la Belgique et le FPR avaient ourdi le plan de le tuer à son retour. En invitant le Président Ntaryamira à monter avec lui dans l'avion, il pensait que ses supposés ennemis n'allaient pas oser tuer le Président du Burundi. Mais il ignorait que son propre clan avait décidé de l'éliminer pour jouir pleinement du pouvoir sans les Accords d'Arusha et le FPR.

Ils ont couru à en perdre haleine !

Nyabarongo n° 19, novembre 1994, pages 7 et 8

Après la mort de *Kinani (L'Invincible)*, M. Bagosora a créé un comité constitué de 6 hauts officiers et dirigé par lui. Les représentants diplomatiques ont refusé de cautionner ce fait, car "*la direction du pays doit rester aux mains des civils*", disaient-ils. Le gouvernement intérimaire appelé "gouvernement des sauveurs" (Abatabazi) a alors été formé. M. Bagosora lui donnait les directives à suivre, notamment celle d'exterminer les Tutsi et les Hutu de l'opposition. Ce gouvernement n'a fait que tuer et fuir chaque fois, à l'approche du FPR.

Prophétie de Nyirabiyoro : " *Quand Rukara périra, le pays retentira de cris et de pleurs*"

Nyabarongo n° 19, novembre 1994, page 9

Nyirabiyoro était une devineresse célèbre du temps de Kigeri IV, vers les années 1888. Elle avait prédit l'arrivée des Blancs et les changements qui s'en suivraient. Elle avait prédit encore que le clan des Banyiginya serait détrôné par un homme de petite taille (Kayibanda), qui serait à son tour tué par Rukara (Habyalimana). Celui-ci donnerait tous les pouvoirs à une femme, mais le pays n'aurait pas la paix avec cette femme et quand Rukara serait tué le pays serait plongé dans un bain de sang. *Le journal publie aux pages 10 et 11 une liste de 162 complices de Kinani (L'Invincible), Kanziga et Bagosora, dans la préparation du génocide rwandais.*

Magayane de Gatonde : " *Heureux ceux qui habiteront le Rwanda après le règne de Habyalimana* ",

Nyabarongo n° 19, novembre 1994, pages 12 et 13

Plusieurs devins dont M. Magayane avaient prédit la guerre des Inkotanyi (FPR), la mort de Habyalimana et la prise du pouvoir par le FPR (gens venant de l'extérieur). Ces devins ont dit que la mort de Kinani entraînerait un bain de sang mais qu'après des combats sanglants, le pays retrouverait le calme, l'économie serait prospère et le problème ethnique serait définitivement résolu.

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : SOMMAIRE DU N° 5 : 16 - 30 Novembre 1994

- Imboni	n° 1	novembre 1994 page 3
- Imvaho Nshya	n° 1051	16 - 22 novembre 1994 pages 3 - 8
- Imvaho Nshya	n° 1052	23 - 29 novembre 1994 pages 8- 12
- Kangura	n° 63	15 - 30 novembre 1994 pages 12- 15
- L'arc-en-ciel	n° 1	novembre 1994 pages 15 -17
- La voix du réfugié rwandais	n° 1	novembre 1994 pages 17 - 19
- Le Messager - Intumwa	n° 45	24 novembre 1994 pages 19-22
- Le Moniteur	n° 2	17 - 23 novembre 1994 pages 22-23
- Le Tribun du Peuple	n° 36	novembre II 1994 pages 24-27
- Le Tribun du Peuple	n° 37	novembre III 1994 pages 27-32
- Rwanda Rushya	n° 56	novembre 1994 pages 32-35

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer - 1040
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Père Guy THEUNIS

IMBONI n° 1, Novembre 1994

Editorial : Imboni n°1, novembre 1994, pages 2 et 3

La presse privée a le plaisir de présenter au public un nouveau journal dénommé "IMBONI" (la pupille). La pupille, c'est le coeur de l'oeil. C'est elle qui enregistre ce qui défile devant l'oeil. En même temps qu'elle enregistre, elle analyse et distingue ce qui est utile ou nuisible à l'oeil. Lorsque la pupille ne fonctionne plus, l'homme est désorganisé, il ne sait plus séparer le bien et le mal. Lorsqu'on se remémore ce qui s'est passé au Rwanda où l'on confondait le bien et le mal, on conclut que les Rwandais avaient des yeux dépourvus de pupilles. Le journal "Imboni" a l'objectif de leur ouvrir les yeux. Il produira des articles basés sur la vérité et des pensées constructives pour le pays, la vie économique, la critique historique, la créativité...

La philosophie de l' *Ubwenge* (la ruse).

Olivier Manzi, Imboni n°1, novembre 1994, pages 3 à 5

Le malheur qui s'est abattu sur le Rwanda a pour origine la philosophie de l'"*ubwenge*" (ruse). Celle-ci consiste à se faire passer pour plus malin que les autres et à montrer au public le bon côté de soi. Certains étrangers qualifient les Rwandais de menteurs et de fourbes parce que ceux-ci se croient plus malins que les autres peuplades. Cependant chaque peuple possède sa "philosophie de l'Ubwenge". C'est pourquoi les cultures, les comportements et les modes de pensée diffèrent de pays en pays. La sagesse rwandaise veut que tout Rwandais soit réservé et se conduise avec bienveillance et finesse. Cette philosophie a viré vers la caricature le jour où certains ont appris à la jeunesse l'égoïsme, la malhonnêteté, voire le terrorisme.

Bernard Kayumba, survivant du génocide.

Olivier Manzi, Imboni n°1, nov. 1994, pages 6 et 7

M. Bernard Kayumba, 24 ans, originaire de Gitesi en préfecture de Kibuye, est étudiant au grand séminaire. Il a survécu au génocide qui a emporté plus de 30.000 personnes de sa région natale. Dans l'interview qu'il a accordée au journal "Imboni", il explique comment lui et ses voisins ont lutté contre une armée de militaires et de milices "Interahamwe" munis de fusils alors que eux, ne disposaient que des armes traditionnelles. Mille personnes ont pu survivre parmi ceux qui avaient résisté.

IMVAHO NSHYA n° 1051, 16 - 22 Novembre 1994

Le bras droit ignore ce que fait le bras gauche

**Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994,
page 1**

Les Accords d'Arusha avaient prévu les modalités de rapatriement, d'accueil, d'installation des anciens réfugiés et de la réintégration des déplacés de guerre dans leurs biens. Au moment des négociations de ces Accords, personne ne pensait à la reprise des hostilités, à la rentrée massive et désordonnée des

réfugiés, à l'installation de ces réfugiés dans les biens des déplacés et aux innombrables orphelins. La situation qui prévaut actuellement au Rwanda exige une nouvelle législation car certains principes des Accords d'Arusha sont devenus caducs. Les autorités en place ne savent plus quelle voie suivre. Chacun agit comme il l'entend, comme si le bras droit ignorait ce que fait le bras gauche.

Le Vice-président dénonce les recommandations du Conseil de sécurité de l'ONU

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 94, page 2

Le général major Paul Kagame, vice-président de la République et ministre de la Défense, a tenu une conférence de presse, le 10 novembre 94, au cours de laquelle il a notamment accusé le Conseil de Sécurité de l'ONU d'être partial vis-à-vis des acteurs du génocide rwandais. Les vrais coupables se trouvant à l'étranger subiront moins de peines que les exécutants qui sont encore sur le sol rwandais. Les situations nouvelles appellent une législation nouvelle car les lois sont faites pour les hommes et par les hommes. En marge de ce problème concernant le Tribunal International, le général major Paul Kagame a dû répondre aux questions relatives à la sécurité intérieure et à l'attaque éventuelle des militaires du gouvernement en exil.

Stop Press, Mweusi Karake, Imvaho Nshya n°1051, 16-22 novembre 1994, page 2

L'organisation "Médecins Sans Frontières" (MSF) aurait arrêté son action humanitaire à Bukavu (Zaïre). Son porte-parole, M. Jean Louis Lacus, a déclaré que MSF ne peut plus travailler dans les camps car ceux-ci sont contrôlés par le gouvernement déchu, que le nombre de réfugiés est exagéré et que les camps sont devenus un terrain d'exercice pour les milices.

Si tu veux vivre, respecte la vie des autres !

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994, page 3

Le 12/11/1994, le président de la République a visité la commune de Ntongwe, l'une des 17 communes de la préfecture de Gitarama. C'est l'une de celles qui ont le plus souffert du génocide. Avant la guerre, elle comptait 76.000 habitants ; il n'en reste que 55.000. Dans son discours, le président a appelé la population au respect de la personne humaine. "*Si tu veux vivre, respecte la vie de l'autre*" a-t-il dit. Pour sa reconstruction, la commune a besoin d'outils agricoles, de semences, de provisions en aliments et en médicaments ainsi que du personnel pour la relance des services publics.

Les habitants de la sous-préfecture de Ruhango accusent la MINUAR
Charles Sembeba, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994,
page 3

Au cours d'une réunion de la population, tenue le 13/11/94, à la sous-préfecture de Ruhango, les habitants ont accusé les soldats de la MINUAR. Ils leur reprochent de soutenir les malfaiteurs qui s'adonnent au vol, au pillage et sèment l'insécurité dans les communes frontalières de la préfecture de Gikongoro. Le représentant de la MINUAR qui était présent a déclaré être surpris par ces accusations et a promis de redresser la situation.

Le secteur de l'industrie a été sérieusement touché
Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994,
page 4

Les événements d'avril 1994 n'ont pas laissé que des victimes humaines. Le secteur de l'industrie en a souffert également. Les usines ont été démolies ou pillées ; les petites machines ont été volées ; les grosses machines ont été mises hors d'usage. Le peu d'employés qui restent en vie ne sont outillés ni financièrement, ni matériellement pour relancer les activités de ces usines. Les propriétaires, quant à eux, demandent l'exonération des taxes pour pouvoir démarrer, mais l'Etat est à son tour confronté à une pénurie grave d'argent.

M. Wellars Banzi, ancien président du MRND à Gisenyi, est bel et bien chez lui.
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994, page 5

M. Wellars Banzi, adhérent du MDR-Parmehutu lors de la première République, fut nommé président du MRND à Gisenyi par la deuxième République. Au début des événements d'avril 94, il s'est réfugié à Goma et après la prise du pouvoir par le FPR, il est rentré chez lui à Gisenyi, ce qui a étonné les Rwandais de l'intérieur et de l'étranger. Il a déclaré qu'il a été nommé président du MRND sans être consulté et l'a accepté pour sa sécurité. Il est revenu au Rwanda car il n'a pas été complice du génocide et n'a jamais cautionné la thèse du monoethnisme soutenue par le régime Habyalimana.

Les problèmes de l'enseignement : une voie de solution
Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994, page 6

Les classes terminales du cycle secondaire ont commencé après maints problèmes relatifs à la carence des professeurs et au nombre trop élevé d'élèves. Les autres classes devraient commencer mais le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire se heurte aux problèmes de reconstruction et de réhabilitation des écoles, d'achat de matériel scolaire et du personnel enseignant. Quant au concours de fin du cycle primaire, il sera fait en décembre 1994. Cependant le gouvernement doit d'abord trouver 50 millions de Frw pour faire les opérations de préparation, d'exécution et de correction dudit concours.

A Kicukiro, c'est le drame !

**Louis Sibomana, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994,
page 6**

On avait espéré qu'avec la fin de la guerre, le calme reviendrait et que les vols diminueraient. Mais on s'est trompé. Quand on laisse sa maison sans gardien, au retour on la retrouve vide, d'autant plus que la plupart des maisons n'ont plus ni portes ni fenêtres. Le quartier le plus touché est celui de Kicukiro ; la brigade de Gikondo est dépassée !

Si vous refusez de céder la maison, entretenez-la au moins !

**Louis Sibomana, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994,
page 7**

Le problème de logements devient de plus en plus crucial à Kigali. Les gens s'installent dans des maisons qui ne leur appartiennent pas et refusent de les céder aux propriétaires avec tous les risques que les réclamations entraînent. Un autre problème est que ceux qui occupent illégalement les maisons cassent les portes et les serrures, font du feu à l'intérieur et abîment les meubles. Les autorités locales sont dépassées par ce problème.

Que le tourisme reprenne au Rwanda !

**Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994,
page 7.**

Les sites et les infrastructures touristiques ont été endommagés par la guerre. Si des dégâts ont été causés au parc de l'Akagera, aux forêts de Nyungwe et de Gishwati, le parc des Volcans est resté intact. Malgré la carence de moyens de transport et de communication, l'Office National du Tourisme et des Parcs Nationaux réorganise le secteur du tourisme et s'attelle à trouver des solutions aux problèmes.

Le nouveau gouvernement de M. Kambanda

**Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n°1051, 16-22 novembre 1994,
page 7**

Le nouveau gouvernement de M. Kambanda compte 7 ministres : MM. Kalimanzira Callixte: ministre des Affaires Sociales et des problèmes des Réfugiés ; M. Joseph Kalinganire, ministre de l'Information ; M. Jérôme Bicamumpaka, ministre des Affaires Etrangères ; M. Innocent Habamenshi, ministre des Finances et de l'Equipement,; colonel Gasake, ministre de l'Armée ; M. Stanislas Mbonampeka, ministre de la Justice ; M. Frédéric Kayogira, ministre de la Jeunesse et de la Mobilisation.

Punir les assassins, c'est éviter d'autres massacres

Henri Mugabo, Imvaho Nshya n°1051, 16-22 novembre 1994, page 8

De l'époque de la monarchie à la fin de la 2ème République, les crimes n'ont jamais été punis. Les différents régimes qui se sont succédés au Rwanda n'ont jamais accordé sa valeur à la personne humaine. Si les auteurs du dernier génocide ne sont pas punis, on doit s'attendre à une catastrophe pire que la précédente. Les résolutions du Conseil de Sécurité sur le Tribunal International vont dans le sens de l'impunité. Elles disent notamment que le Tribunal tiendra ses assises en dehors du Rwanda, qu'aucun Rwandais n'en fera partie, que les crimes commis avant le 1er janvier 1994 ne seront pas poursuivis, que la peine capitale n'est pas envisageable. Toutes ces mesures ne permettront pas d'éviter définitivement d'autres entraves aux droits de la personne humaine sur le sol rwandais.

Au Mutara, la vie reprend au ralenti

Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994, page 9

Le 21/11/1994, les journalistes de l'Imvaho Nshya ont visité la région du Mutara. Ils ont constaté que la vie reprend progressivement mais dans des conditions difficiles. La population est confrontée au problème du manque de soins et d'eau. L'alimentation est insuffisante et de mauvaise qualité ; les écoles sont quasi inexistantes. Les champs restent en friche, faute d'outils agricoles, de semences et de pluies.

Les marchandises du Rwanda sont bloquées en Tanzanie

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1051, 16-22 novembre 1994, page 9.

Des marchandises destinées au Rwanda ont été bloquées au port de Dar-es-Salaam lorsque la guerre a éclaté le 6 avril 1994. Les marchandises étaient estimées à 23.492 tonnes à la fin du mois de juillet 1994. Une partie se trouve encore en dépôt, une autre a été détournée par les anciens tenants du pouvoir déchu ou par des commerçants débiteurs de banques qui veulent échapper au remboursement.

Les amis du Rwanda sont déterminés à l'aider

Charles Sembeba, Imvaho Nshya n°1051, 16-22 novembre 1994, page 10

Le ministre de la Santé, le Dr Colonel Karemera, a réceptionné divers médicaments offerts par l'UNICEF. Cet organisme a promis un don d'outils de santé dans un proche avenir. La Norvège a fait un don de 35 tonnes de médicaments et d'appareils divers à ce même ministère. La Tunisie et l'Italie ont aussi offert des aides substantielles dans ce domaine.

**Même si tu souffres...,
Gertrude Nyiratebuka,
Imvaho Nshya n°1051, 16-22 nov. 1994, page 10**

Les Rwandais avaient espéré se défaire du régime dictatorial sans bain de sang. Mais le sang a été versé et la vengeance ne peut qu'entraîner d'autres victimes innocentes. Les soldats doivent prendre conscience qu'ils appartiennent au pays, qu'ils doivent respecter les lois. La vengeance ne peut que mener à une guerre continuelle, ce qui conduirait le pays au néant.

IMVAHO NSHYA n° 1052, 23 - 29 Novembre 1994

**Les noces sans champagne sont à la mode. Les officiers donnent le premier exemple
Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1052, 23-29 novembre 1994,
page 1**

Avant la guerre, les Rwandais rivalisaient à faire des fêtes grandioses surtout lors des mariages. Actuellement, ceux qui assistent aux noces des officiers sont surpris par leur sobriété : l'habillement est simple ; on ne sert que du Fanta et de la bière de sorgho. Le temps du champagne et des bières importées est révolu. Tout le monde est conscient que l'heure des réjouissances n'est pas encore arrivée ; souvent l'assemblée observe quelques minutes de silence en mémoire des victimes du génocide et de ceux qui sont morts au front.

**Tout va bien à la Banque Nationale du Rwanda
Hélène Nyirabikali, Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994,
page 2**

La Banque Nationale du Rwanda qui a rouvert ses portes vient de révéler au public que le gouvernement en exil a emporté la somme de 21.382.831.211 Frw. Le nouveau gouverneur de cette banque, M. Gérard Niyitegeka, a déclaré qu'à l'ouverture du coffre, tous les billets de 5.000 et de 500 étaient partis mais que la caisse de comptage et de triage contenait des billets de toutes sortes ainsi que des pièces toutes nouvelles. Cependant, il a déploré le manque de devises et la pénurie du personnel qui freinent respectivement la relance économique et le bon fonctionnement de la banque.

**Quand les autres banques ouvriront-elles ?
Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994, page 3**

La Banque de Kigali fonctionne et reçoit des clients. La Banque Commerciale devrait rouvrir ses portes car son coffre contient 100 millions de francs rwandais qui n'ont pas été volés. Les agents de la Banque Continentale Africaine au Rwanda (BACAR) attendent l'autorisation de la maison-mère qui est au Grand Duché de Luxembourg. Les autres institutions bancaires comme l'Union des Banques Populaires, la Caisse d'Epargne, la CEPES ont encore une série de problèmes, les uns plus graves que les autres, à résoudre avant la reprise des activités.

On a présenté Mme Agathe Uwilingiyimana autrement qu'elle n'était !

Goretti Uwibambe, Imvaho Nshya n° 1052, 23-29 novembre 1994, page 3

Mme Agathe Uwilingiyimana a été traitée de tous les noms et accusée des pires vices par le clan Habyalimana. Pourtant, ses proches qui la connaissaient mieux que quiconque, trouvaient en elle une femme de grande valeur. Elle marchait dans la vérité. Elle était simple, accessible et laborieuse. Ses amis lui disaient qu'un jour "*Kinani*" (l'Invincible) la tuerait. Elle répondait : "*Qu'il me tue, je ne peux plus reculer*".

Major Assane : "*Il n'y a pas d'uniforme pour distinguer les Hutu, les Tutsi et les Interahamwe*"

Pay-Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994, page 3

Le Major A.Y. Assane est un officier d'origine ghanéenne, un des responsables de la MINUAR à Gikongoro. Il reconnaît que la guerre est terminée mais que le rôle de la MINUAR II est d'assurer la sécurité de la population locale et de veiller au rapatriement des réfugiés. Il nie les violences commises par le nouveau pouvoir à l'endroit des récents réfugiés qui rentrent mais déplore la présence d'éléments perturbateurs dans les camps qui y font une mauvaise propagande. "*Il n'est pas facile d'identifier ces éléments, dit-il, car pour la MINUAR, tous les réfugiés se ressemblent*". Il affirme que les casques bleus venant du Ghana entretiennent des relations de bonne collaboration avec le gouvernement de Kigali.

La réouverture de l'Union des Banques Populaires du Rwanda n'est pas pour bientôt !

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1052, 23-29 novembre 1994, page 4

Les problèmes de l'Union des Banques Populaires sont complexes : vols d'une somme importante, d'ordinateurs, de véhicules et de dossiers, destruction de bâtiments; 16 des 140 succursales de cette institution peuvent fonctionner. La plupart des biens de ces banques sont au Zaïre car MM. Augustin Bizimana (ex-ministre de la Défense Nationale) et Jean Kambanda (Premier ministre du gouvernement déchu) en dirigeaient le Conseil d'Administration. Il sera très difficile de récupérer l'argent donné en crédit, car les biens hypo-théqués ont été détruits et les débiteurs sont à l'étranger. Le gouvernement suisse qui avait financé le projet des Banques Populaires et le gouvernement rwandais devraient se concerter sur la manière de relancer leurs activités .

Les prix sont trop élevés dans les marchés

Louis Sibomana, Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994, page 4

Les projets d'élevage de volailles comme l'EVOKI de Kicukiro n'existent plus. Ceux qui font ce genre d'élevage fixent les prix en dollars. Ainsi, un oeuf revient à 50 Frw et une poule à 1.000 Frw. Ces prix sont inaccessibles pour la majorité des Rwandais. Il est temps que les projets d'élevage de volailles soient relancés.

En quelle langue enseignez-vous ?

Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994, page 4

Les écoles primaires ont repris en septembre 1994. En plus de la jeune population habituelle, elles ont accueilli les enfants rentrés des pays limitrophes. Les gens se demandent comment les instituteurs se font comprendre par ces enfants surtout avec la nouvelle terminologie du kinyarwanda. Les instituteurs interrogés affirment ne pas avoir de problèmes. Ils expliquent les nouveaux termes dans la langue usuelle et les nouveaux élèves comprennent sans difficulté.

Les problèmes des fonctionnaires en voie de solution !

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n° 1052, 23-29 novembre 1994, page 5

Les problèmes des fonctionnaires sont nombreux : chômage, retard de paiement des salaires, retraite forcée. Le ministre de la Fonction Publique, M. Alexis Kanyarengwe, est au courant de ces problèmes ; son ministère est confronté au manque de moyens matériels, financiers et humains. Il a affirmé qu'il sera tenu compte de l'ancienneté, du grade réel, du diplôme et des compétences. L'apparence physique ou l'appartenance à un parti ne pourront plus influencer l'engagement ou l'affectation à un poste. Par ailleurs, le ministère compte sur le soutien de la Caisse Sociale du Rwanda pour régulariser les salaires des nouveaux retraités.

Le président de la République à Butare.

Imvaho Nshya n° 1052, 23-29 novembre 1994, page 6

Pendant la semaine du 16 au 22 novembre, le président de la République rwandaise, M. Pasteur Bizimungu, a rendu visite aux habitants de Butare. Il a dirigé des réunions avec les bourgmestres, les conseillers et les chefs de cellule. Beaucoup de problèmes ont été soumis à son attention, notamment : l'insécurité causée par les milices Interahamwe réfugiés au Burundi ou cachés dans les camps de Gikongoro, la vengeance des mili-taires et les dénonciations injustifiées ; la question de la succession des terres appartenant aux récents réfugiés ou aux victimes du génocide; la faim et la pauvreté de la population ; le manque de moyens matériels, financiers et humains pour relancer les services de santé, d'éducation, des coopératives et projets de développement...

La sécurité est totale en commune Kanombe

**Louis Sibomana, Imvaho Nshya n° 1052, 23-29 novembre 1994,
page 8**

"Je viens de terminer mon mandat et la sécurité est totale en commune Kanombe" déclare M. Sylvain Karasira, qui dirigeait provisoirement cette commune. Celle-ci était vidée de ces habitants immédiatement après la guerre mais, depuis lors, les réfugiés sont rentrés du Zaïre et ne le regrettent pas. Ils déplorent les conditions de vie dans les camps ainsi que l'autoritarisme des *Interahamwe*.

La région sanitaire de Ruhengeri est confrontée à de graves problèmes de santé

**Solange Ayanane, Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994,
page 8**

L'hôpital urbain, les dispensaires et les Centres nutritionnels de la région sanitaire de Ruhengeri fonctionnent mais sont confrontés à des problèmes multiples, notamment le manque de médicaments, le nombre considérable de malades, les maladies causées par la non vaccination des enfants et des mères, la mortalité trop élevée à cause de la malaria et de la pneumonie. Les bienfaiteurs comme MSF Hollande, le Save Children et les Soeurs des Anges ont contribué à la reprise de l'hôpital de Ruhengeri mais cette aide a été minime. Cet hôpital a besoin d'autres fonds pour rouvrir les services de radiographie, d'échographie et d'ORL.

La mort de Fridolin Hatungimana : un mystère !

**Ferdinand Murara, Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994,
page 9**

Depuis la mort du président Ndadaye, les divisions et les haines ethniques ne font que croître au Burundi. Des massacres qui s'en sont suivis, on en est arrivé à la création spontanée des communes et des quartiers de Hutu d'une part et de Tutsi d'autre part. La mort de M. Fridolin Hatungimana a aggravé la situation. Militant du parti UPRONA, il dirigeait le bureau de campagne au moment des élections présidentielles de 1993, quand M. Melchior Ndadaye l'a emporté sur M. Pierre Buyoya. Depuis lors, les Tutsi de l'UPRONA ont commencé à le suspecter et à l'isoler d'autant plus que les massacres qui ont suivi la mort de Ndadaye n'ont pas touché sa famille. C'est dans ce climat de suspicion et d'isolation qu'il a été assassiné. On a retrouvé son corps dans son bureau. Sa mort reste inexpiquée.

Une femme nommée vice-présidente du pays en Ouganda

**Mweusi Karake, Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994,
page 10**

Le président Yoweri Museveni vient de remanier les hautes instances de son pays. C'est dans ce cadre qu'il a nommé le Docteur Spéciosa Wandira Kazibwe au poste de vice-président de l'Ouganda. Elle était précédemment ministre du Tourisme et de l'Environnement. Répondant aux journalistes qui lui demandaient ce qu'elle ressentait, elle a dit : *"Je suis plus heureuse que le jour de mon mariage"*.

Les déplacés de guerre rentrent en masse.

Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994, page 10

Les déplacés de guerre qui s'étaient réfugié dans la zone ex-turquoise rentrent massivement dans leurs régions d'origine. Durant la journée du 18 novembre 1994, le journaliste de l'Imvaho Nshya a dénombré 370 personnes rentrant de Cyangugu et 358 venant de Gikongoro. Tous les réfugiés de cette zone voudraient réintégrer leurs biens mais ils ont des problèmes de déplacement.

STOP PRESS- On continue à nous voler !

Imvaho Nshya n°1052, 23-29 novembre 1994, page 10

Bien que la Tanzanie ait déjà rendu des avions petits porteurs à l'Etat rwandais, des malfaiteurs continuent à le dépouiller par le port de Dar-es-salaam. Le thé de Cyangugu est exporté par la ligne Bukavu (Zaïre), Kigoma (Tanzanie) jusqu'au dit port. La compagnie maritime belge "AMI" figure parmi ceux qui font ce commerce illégal.

KANGURA n° 63, 15 - 30 Novembre 1994

Les massacres au Rwanda: du jamais vu dans l'histoire mondiale!

Kangura n° 63, 15-30 novembre 1994, pages 1 à 3

Que se passerait-il si MM. Pasteur Bizimungu, Faustin Twagiramungu ou Paul Kagame mourraient ? Que deviendraient les Hutu de l'intérieur si les réfugiés Hutu attaquaient le Rwanda ? Ces questions préoccupent chacun des réfugiés. Ceux qui parlent de vengeance envers les Hutu du Rwanda sont des ennemis du peuple. Si les Hutu en exil veulent libérer leur pays, c'est pour soustraire les autres Hutu du joug du FPR.

Que demandons-nous aux Hutu du Rwanda ?

Ngeze Hassan, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, page 3

Les Hutu qui sont au Rwanda sont persécutés, ils sont traités de milices *Interahamwe* ou *Impuzamugambi* (du CDR). Ils ne doivent pas avoir honte d'être traités de miliciens. Ils doivent au contraire se préparer au combat pour se défendre et résister aux réfugiés le jour où ceux-ci attaqueront.

Les Hutu ne doivent pas désespérer !

Nkundurwanda, Kangura n° 63, 15-30 novembre 1994, pages 3 à 5

Les Hutu devaient fêter les 35 ans de la Révolution populaire de 1959, le 1er novembre 1994. A cette date, ils étaient dans le deuil car cette révolution venait d'être détruite par le FPR. Pourtant, ils ne doivent pas désespérer : ce n'est pas la première fois dans l'histoire d'un pays qu'on parle de contre révolution ou de restauration ; le FPR gouverne un pays vide de sa population ; les Hutu "veulent"

et "peuvent" rentrer de force, ils n'ont pas oublié les méfaits du régime tutsi avant la révolution de 1959. Les Hutu ont perdu la bataille mais ils gagneront la guerre. Ils doivent dès lors jouer la politique de l'unité, sensibiliser la Communauté internationale, exploiter les mass-média et préparer minutieusement le combat des armes.

Après le maquis, les Inkotanyi (FPR) se mettent à nu.

Jacques Turana, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, pages 6 et 7

Au Rwanda, les journalistes et les politiciens se contredisent souvent. Un exemple frappant est celui du comportement des militaires du FPR. Tantôt les journalistes vantent leur discipline, tantôt on entend les autorités de Kigali les mettre en garde parce qu'ils s'adonnent au vol, au pillage, à la violence et à la débauche. La Communauté internationale commence à découvrir les mensonges du FPR. Elle exige que tous les réfugiés puissent rentrer ; c'est à cette seule condition qu'elle soutiendra la reconstruction et la relance économique du pays.

L'intelligence viendra après l'ignorance

Pablo Ngabidasunikwa, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, pages 7 et 8

Avant l'attaque du Rwanda par le FPR, les Hutu ne comprenaient pas l'importance des mass-média. Les autorités de cette époque jugeaient les journalistes comme quantité négligeable. Ils l'ont regretté plus tard alors que la Communauté internationale les méprisait et leur préférait le FPR. Personne ne pouvait imaginer que la guerre menée par le FPR était ethnique. Personne ne croyait que le FPR commettait des violences. Actuellement, tous les pays ont compris que la guerre du Rwanda est ethnique et ce, grâce à la sensibilisation de la presse. Il est important que celle-ci continue à dire la vérité et à dévoiler le vrai fond de cette guerre.

Révélations aux Hutu qui sont au Rwanda

Ngeze Hassan, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, pages 8 et 9

Parmi les Tutsi qui sont au pouvoir, il y a deux factions. La première est constituée de Tutsi extrémistes, rangés derrière M. Alfred Rwigema, qui ne tolèrent ni M. Pasteur Bizimungu ni M. Alexis Kanyarengwe, jugés coupables des massacres de 1959 et de 1973. La deuxième est celle de Paul Kagame : ils prennent les Hutu comme un paravent pour montrer que l'ethnie hutu est associée au pouvoir. Que cache le jeu de M. Kagame et de ses adhérents ? La réalité est que la situation est tendue. Certains Tutsi voudraient faire disparaître M. Pasteur Bizimungu pour pouvoir introniser le général Kagame. Les Tutsi extrémistes, eux, voudraient tuer Kagame pour trouver un prétexte d'éliminer les Hutu du gouvernement et jouir seuls du pouvoir.

**La mânes de M. Boutros Ghali dans les camps des réfugiés
Pablo Ngabidasunikwa, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994,
pages 9 et 10**

Les réfugiés rwandais, surtout ceux des camps de Goma, vivent dans des conditions inhumaines, ils ne reçoivent presque plus rien comme aide. On dirait que les organismes d'assistance humanitaire ont fait un embargo sur les camps. L'aide alimentaire a fortement diminué, les soins de santé ne se donnent plus convenablement ; à croire que le personnel médical étranger n'était venu que pour soigner les épidémies de choléra et de dysenterie. Les réfugiés n'aspirent plus qu'à rentrer, c'est leur seul espoir. Qu'ils n'essayent pas de rentrer individuellement : les Hutu sont maltraités au Rwanda !

**Les Hutu qui ont fui le FPR sont nombreux.
Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, page 11**

Quand on circule dans les camps du Zaïre, de la Tanzanie et du Burundi, on est étonné du nombre élevé des réfugiés. Ceux-ci ne veulent pas retourner au Rwanda. Plusieurs d'entre eux viennent des préfectures de Byumba et de Ruhengeri, ils connaissent la cruauté du FPR depuis 1990. Ils ne peuvent pas espérer qu'il soit devenu plus humain. Ils n'ont aucune garantie de sécurité puisque les familles des dignitaires Hutu comme celles de MM. Faustin Twagiramungu et Marc Rugenera, sont à l'étranger.

**On nous appelle injustement " *les assassins*".
Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, page 12**

Ce qui afflige les réfugiés rwandais, c'est qu'on les traite tous de massacreurs. C'est une atteinte à leur dignité. C'est un scandale ! Ce qui est grave, c'est que les organismes internationaux et certains pays sont tombés dans le piège. Tous les Hutu ne sont pas des tueurs. Que le FPR cesse de faire des listes de prétendus massacreurs. Pourquoi met-il les intellectuels exilés en tête de ces listes ?

**Les divisions entre Tutsi au Rwanda
Jacques Turana, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, pages 12 et
13**

En septembre, Paul Kagame a déclaré au journal Jeune Afrique : "*Au Rwanda, il n'existe plus de ségrégation régionale en Nkiga (Nord) et Nduga(Sud). Et ce genre de division est pire que la ségrégation ethnique*". Pourtant quand on suit de près les relations entre les anciens réfugiés rentrés au Rwanda, on constate des divisions par pays de provenance. Il y a des Zaïrois, des Ugandais, des Burundais,... les Burundais sont caractérisés par l'extrémisme ethnique ; les Zaïrois sont francs et spontanés ; quant aux Ugandais, ils se prévalent de la victoire du FPR. Les Tutsi de l'intérieur sont modérés ; ils ne sont ni orgueilleux ni malhonnêtes. Toutes ces divisions nuisent à "la solidarité tutsi devenue légendaire". Les Hutu devraient en tirer une leçon pour consolider leur unité.

Au Rwanda, les massacres continuent.

Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, pages 14 et 15

Les récentes enquêtes faites par le HCR et dont le Secrétaire général a défendu la publication cachent les signes visibles qui confirment les violences du FPR envers la population ; or rien ne garantit la sécurité des récents réfugiés qui rentrent au Rwanda. Le FPR ne nie pas les massacres commis mais les considère comme des actes de vengeance isolés, non imputables à son armée. D'autres rapports faits par des diplomates ou des tierces personnes affirment que les massacres continuent au Rwanda, que le gouvernement de Kigali projette de chasser les Hutu de la région Sud-Ouest et que le retour des réfugiés récents au Rwanda est le moindre de ses soucis (*Article lu et traduit par Jacques Turana, tiré du journal "Le Monde" du 8 octobre 1994*).

Comment est-ce possible ?

Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, page 15

Le FPR aurait offert à M. Augustin Bizimana le poste de ministre des Affaires Etrangères. Que cache cette offre ? Le FPR veut montrer à la communauté internationale que l'ancienne armée est intégrée. L'intéressé n'a pas encore donné sa réponse qui d'ailleurs n'intéresse personne car il a perdu toute crédibilité auprès des réfugiés. Tout ce qu'on lui demande, c'est qu'il rembourse la somme de 640.000 \$ qu'il a empochée et qu'il rende les véhicules du ministère de la Défense. Durant la guerre, il a été malhabile ; en exil, il s'est montré cupide.

Qu'en est-il de M. Nsengiyumva Rafiki Hyacinthe, ancien ministre des Travaux Publics et de l'Energie ?

Ngeze Hassan, Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, page 16

Monsieur Hyacinthe Nsengiyumva Rafiki s'est approprié tous les véhicules du ministère des Travaux Publics et d'autres biens de l'Etat Rwandais équivalant à 1 million de dollars (sans compter 65 camions, 30 voitures et 126 camions "Caterpillar"). Il est en voie de créer une société à son nom avec tout ce matériel. Le plus dramatique est qu'il a créé un escadron de la mort pour liquider ceux qui pourraient le dénoncer.

Le FPR prépare un génocide.

Kangura n°63, 15-30 novembre 1994, pages 16 et 17

Monsieur J.M.V Ndagijimana, ancien ministre des Affaires Etrangères au sein du gouvernement de Kigali, est le premier à avoir dénoncé le plan d'extermination des Hutu par le FPR. Il affirme que les réfugiés qui rentrent disparaissent, que les ministres et les militaires Hutu sont des otages du FPR et que le pouvoir instauré au Rwanda n'est autre qu'une dictature sanguinaire (*A la page 17, le journal Kangura fait appel à quiconque connaît les autorités qui se sont appropriés et ont vendu les biens publics et de les dénoncer*).

L'ARC-EN-CIEL n° 1, Novembre 1994 (articles en français)

Editorial : Ces journalistes malades qui nous informent

Jean-Marie Mudakikwa, L'Arc-en-ciel n° 1, novembre 1994, page 1

La presse écrite rwandaise continue à montrer son image hideuse. Hier elle incitait la population à la violence, aujourd'hui, elle cultive la division au sein du peuple rwandais. Les réfugiés rentrés du Burundi sont les premières victimes des préjugés colportés par une certaine presse qui a créé trois nouvelles ethnies : "Abarundi" (Les Burundais), "Abaganda" (les Ougandais) et "Abacitse ku Icumu" (les rescapés du génocide).

Le Conseil de Sécurité de l'ONU est devenu amnésique.

L'Arc-en-ciel n°1, novembre 1994, page 2

Omettre la peine de mort pour les auteurs et les commanditaires du génocide rwandais est une injure à la mémoire des victimes. Le Tribunal International devrait suivre la procédure proposée par le gouvernement rwandais et se référer au procès de Nuremberg de 1945.

Rapatriés : entre l'espoir et le désenchantement

Jean-Marie Mudakikwa, L'Arc-en-ciel n°1, novembre 1994, pages 2 et 3

Les rapatriés rwandais qui espéraient retrouver le paradis perdu ont vite déchanté. Au lieu de constituer un atout enrichissant, leur hétérogénéité est devenue un danger. Une certaine presse a semé l'antagonisme entre ceux qu'elle a appelé *Abarundi* (les Burundais), *Abaganda* (les Ougandais) et *Abacitse ku Icumu* (les rescapés du génocide). Les Rwandais rentrés du Burundi sont la bête noire : ils sont accusés de tous les maux. Le refus de la différence, l'intolérance et le dénigrement, caractéristiques de l'ancienne société rwandaise, doivent disparaître et céder la place au respect mutuel et à la solidarité. Quant à la presse, elle doit rechercher et publier la vérité. L'opinion des journalistes ne doit pas "*primer sur la déontologie d'informer le lecteur*".

Kagame dit comment le Rwanda sera reconstruit.

L'Arc-en-ciel n°1, novembre 1994, pages 4 et 5

Le major Kagame, vice-président de la République et ministre de la Défense nationale a livré à la presse sa vision de l'avenir du Rwanda. Pour lui, les nouvelles autorités en place vont restaurer le leadership qui a longtemps manqué au pays ; le nouveau gouvernement recherche une justice équitable pour les auteurs du génocide ; c'est pourquoi, il a fait appel aux experts et observateurs internationaux ; mais les criminels doivent payer leurs atrocités. Le système judiciaire doit être reconstruit. "*Un autre gouvernement, une nouvelle génération, une nouvelle superstructure*", voilà la devise du nouveau pouvoir de Kigali

Le Rwanda à l'épreuve de l'indifférence universelle

Ferdinand Murara, L'Arc-en-ciel n°1, novembre 1994, pages 5 et 6

Le génocide des Tutsi et le massacre des Hutu de l'opposition ont été faits sous les yeux de la Communauté internationale qui n'a pas levé le petit doigt. Le FPR s'est débrouillé pour libérer le pays. Malgré son fair-play, sa politique axée sur la réconciliation nationale et son effort de reconstruction, les organismes internationaux et les bailleurs de fonds lui montrent une indifférence coupable et refusent de le soutenir.

**Qui veut détruire le Burundi ? François Busingo,
L'Arc-en-ciel n°1, novembre 1994, page 7**

L'assassinat du président Ndadaye a plongé le Burundi dans un chaos indescriptible. Le pourrissement de la politique a engendré une radicalisation ethnique qui pourrait aboutir à une violence sans précédent: du côté de la mouvance présidentielle, la scission est nette au sein même du FRODEBU. MM. Sendegeya et Nyangoma ne cachent pas leur opposition à leur ancien front. Quant à l'UPRONA, elle est fragilisée par des luttes internes et accuse en son sein des durs " *qui promettent de jouer l'enfant terrible de la politique burundaise*".

**A propos de la campagne de presse contre les Rwandais venus du
Burundi
L'Arc-en-ciel n°1, novembre 1994, pages 8 à 12**

Les Rwandais rentrés du Burundi sont victimes de préjugés colportés par une certaine presse écrite. Ils sont accusés d'être des tribalistes, des acculturés, des affairistes et des débauchés. Cette exclusion provient d'un choc de culture. On a peur de l'autre avec qui on ne partage pas le même passé, les mêmes habitudes. On cherche aussi un bouc émissaire à la situation du pays : "*les privations, la course au butin, le fonctionnement au ralenti de l'appareil de l'Etat, la dépossession des individus et des familles...*". Pourtant ces rapatriés du Burundi sont prêts à contribuer à la reconstruction et au développement. Ils n'attendent qu'un peu de sympathie, eux qui ont été victimes de la xénophobie et du tribalisme sont incapables de les faire subir aux autres.

LA VOIX DU REFUGIE RWANDAIS n° 1, Novembre **1994** *(articles en français)*

**Editorial : La voix du réfugié rwandais n°1, novembre 1994, page
1**

Après sa victoire militaire, le FPR qui s'était toujours présenté comme le libérateur du peuple rwandais, s'est trouvé devant un pays vide de sa population. Les rares habitants qui y restaient continuaient à fuir vers le Zaïre et la Tanzanie. Que fuyaient-ils ? Les réfugiés ne veulent pas rentrer chez eux tant que la loi du FPR reste exclusive et sans appel. Ils souhaitent que le monde entier connaisse la vérité et qu'il ouvre les yeux sur la perfidie médiatique et diplomatique du FPR.

Pourquoi la population a-t-elle fui en masse le FPR ?

La voix du réfugié rwandais n°1, novembre 1994, pages 2 et 3

La rédaction du bulletin "*La voix du réfugié rwandais*" a visité les camps de réfugiés rwandais en Tanzanie et au Zaïre pour savoir le pourquoi de la fuite massive de la population à l'arrivée du FPR. Certains des réfugiés errent depuis le début de la guerre d'octobre 1990 ; ils ont été les témoins oculaires des traitements inhumains et des massacres collectifs commis par le FPR. D'autres sont des rescapés de ses violences en 1994. En juillet 1994, la foule des fugitifs a été bombardée à Goma, en territoire zaïrois ; plusieurs morts ont été enregistrés. Les réfugiés ne sont pas prêts d'oublier tous ces crimes contre l'humanité et le silence complice que la communauté internationale continue à garder.

Pourquoi les réfugiés rwandais refusent-ils de rentrer sous le pouvoir exclusif du FPR ?

La voix du réfugié rwandais n°1, novembre 1994, pages 3 à 5

Le FPR a provoqué la guerre et depuis 1990, il ne fait rien d'autre que tuer. Plusieurs hauts responsables du pouvoir à Kigali préfèrent laisser leurs familles et leurs proches en sécurité dans les camps où à l'étranger. Comment peuvent-ils alors garantir la sécurité pour les tiers anonymes ? Les personnes qui ont pris le risque de rester au pays sont maltraitées ou massacrées . Tous les tenants du nouveau pouvoir sont connus pour leur opportunisme, leur malhonnêteté ou leur cruauté.

Camp de "*normalisation*" au Rwanda.

La voix du réfugié rwandais n°1, novembre 1994, page 5

Après la prise du pouvoir par le FPR, quelques officiers supérieurs et hauts cadres sont rentrés au pays pour offrir leurs services au FPR. Certains ont été exécutés ; les militaires ont été enfermés au camp de rééducation civique du Bugesera. Ce camp est plutôt un centre de "*normalisation*" ou de "*lavage de cerveau*". Le monde devrait s'indigner et condamner ce crime contre l'humanité.

Déni de droits aux réfugiés rwandais.

La voix du réfugié rwandais n°1, novembre 1994, pages 6 à 8

Actuellement, les réfugiés rwandais majoritairement hutu sont traités indistinctement de massacreurs. Plusieurs pays et organismes humanitaires sont tombés dans le piège et leur appliquent des mesures discriminatoires comme le refus d'assistance et de protection, le refus de visa ou l'attribution d'un salaire trop bas pour ceux qui sont engagés dans ces organismes. Par ailleurs, des Zaïrois gardiens de la paix et du maintien de l'ordre et même des autorités politiques ont dépouillé les réfugiés de leurs biens tandis que le HCR réduit l'aide alimentaire pour les obliger à rentrer. Le monde devrait comprendre que nier au réfugié le droit à la propriété et à l'assistance est une atteinte à sa dignité.

La justice du FPR.

La voix du réfugié rwandais n°1, novembre 1994, page 8

Le gouvernement de Kigali vient de déclarer qu'il n'est plus intéressé par le Tribunal International car celui-ci ne recourt pas à la peine capitale. Les autorités de Kigali veulent un tribunal national. Ceux que le FPR veut tuer sont condamnés avant d'être jugés. Les listes existent depuis janvier 1994. Le FPR a peur de l'impartialité du Tribunal International. Il faut que ce tribunal siège et que les vrais coupables de la tragédie rwandaise soient impartialement jugés et condamnés.

LE MESSENGER - INTUMWA n° 45, 24 Novembre **1994**

Editorial : Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre 1994, page 2

C'est la panique au Rwanda. Le climat de terreur qui y règne est comparable à celui de la période précédant la mort de "*Kinani*" (L'Invincible). Les gens commencent à perdre confiance dans le FPR. En effet, les disparitions mystérieuses et les règlements de compte sont devenus monnaie courante. Que fait le pouvoir en place ? Pourquoi ne fait-il rien pour arrêter la criminalité ? Peut-on continuer à parler d'unité ou de réconciliation au moment où tout survivant au génocide est traité d'*Interahamwe* ? Peut-on continuer à incriminer le gouvernement de Kambanda alors que le nouveau gouvernement ne sécurise pas la population de l'intérieur ? Peut-on exhorter les récents réfugiés à rentrer alors que l'exode vers le Zaïre ne s'arrête pas ?

Hôtel des Mille Collines : rappelons-nous de notre fuite
Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa N°45, 24 novembre 1994, page 2

Les réfugiés de l'hôtel des Mille Collines dont des journalistes et de grands commerçants, n'ont pas vécu d'aussi grands problèmes que ceux qui vivaient ailleurs. Après le départ des expatriés, le directeur de l'hôtel des Diplomates, M. Paul Rusesabagina, a dû gérer l'hôtel des Mille Collines. Il a tout fait pour éviter l'assaut des *Interahamwe* ; il a traité les fuyards avec beaucoup d'humanité jusqu'au jour où ils ont été évacués par la MINUAR vers Kabuga.

Kagame va-t-il corriger les militaires du FPR ?
Le ministre de la Défense continue à mettre en garde les militaires indisciplinés
Le Messenger - Intumwa n° 45, 24 novembre 1994, pages 3 et 4

Lors de sa visite à l'unité de Kibungo, le général major Kagame a annoncé aux militaires que le gouvernement faisait son possible pour améliorer leurs conditions de vie (logements, uniformes, vivres, salaires...). Cependant il a mis en garde les militaires qui s'adonnent au vol, au pillage, aux vengeances et aux règlements de compte. Ces actions salissent l'image de marque du FPR. Les militaires indisciplinés qui sèment la terreur au sein de la population seront punis de façon exemplaire. Le discours de Kibungo a rasséréiné les auditeurs. Mais les gens se demandent si les militaires seront réellement punis. N'ont-ils pas aidé

M. Kagame à prendre le pouvoir ? Quelle sorte de punition leur infligera-t-il ? Il paraît qu'il en a le secret.

L'Assemblée Nationale sera bientôt mise en place
Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre
1994, page 5

La prestation de serment par les députés aura lieu le 25 novembre 94. La population rwandaise commençait à désespérer et à redouter une nouvelle guerre. Ce qui a retardé la mise en place de l'Assemblée Nationale, c'est le partage des 19 sièges dévolus au MRND et à ses acolytes par les Accords d'Arusha. Ladite Assemblée aurait pu se mettre en place avec 51 députés, lesquels députés auraient pu voter une loi fixant les modalités du partage des 19 autres sièges. C'était l'avis des partis MDR et PSD, tandis que le FPR voulait s'approprier ces sièges comme il l'a fait pour les ministères réservés au MRND et aux partis annexes. Finalement, le partage s'est fait comme suit : FPR : 11+2 = 13 sièges ; MDR : 11+2 = 13 ; PSD : 11+2 = 13 ; PL : 11+2 = 13 ; PDC : 4+2 = 6 ; UDPR : 1+1 = 2 ; PSR : 1+1 = 2 ; PDI : 1+1 = 2. Le FPR a réservé 6 sièges aux militaires.

Rendons hommage à M. Bideli
Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre
1994, page 6

M. Charles Bideli Munyangabe était journaliste au journal "*Le Messenger - Intumwa*". Il est le premier à avoir osé produire des articles sur le FPR et sur la dictature du pouvoir en place. Il a tenu tête à son grand-frère, Phénés Ruhumuliza, vice-président national du club des milices Interahamwe. Il a été assassiné par ce même club le 9 avril 1994. Qu'il repose en paix ! (*Le journal "Le Messenger - Intumwa" établit en page 6 une liste de 50 journalistes assassinés lors des événements d'avril à juillet 1994*).

Le MDR face à la déception.
Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre 1994, pages 7 à 9

Le parti MDR vient de publier un document de 34 pages intitulé "*Position du Parti MDR sur les grands problèmes actuels du Rwanda*". Ce document fait une analyse de la situation politico-administrative, économique et socio-culturelle, trois mois après la mise en place du Gouvernement d'Union Nationale. Les principaux problèmes relevés sont : le non respect de la loi fondamentale et des Accords d'Arusha, la censure des activités des partis politiques, l'aggravation de l'insécurité dans le pays, le retard de la formation d'une armée nationale, le manque d'une politique économique et d'un programme de reconstruction, les entraves à la réconciliation et à l'unité nationale, le rapatriement non organisé des réfugiés ... Le MDR propose des solutions adéquates sous forme de recommandations adressées aux instances habilitées (*texte en français*).

Les 9 millions volés à PETRORWANDA sont à chercher au sein de son personnel
Isaïe Niyoyita, Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre 1994,
pages 10 et 11

Lorsque la guerre venait de se terminer, 4 agents cadres de la société PETRORWANDA ont pris l'initiative de faire redémarrer l'entreprise. Ils ont fait ouvrir le coffre-fort et n'y ont trouvé que 75 Frw. La caissière a déclaré y avoir laissé plus de 2 millions de Frw. Les dépôts de carburants ont été également vidés progressivement sans qu'aucun franc ne soit versé dans la caisse. Les personnes soupçonnées de ces vols sont la caissière et la secrétaire de direction. Le parquet de la République qui mène l'enquête devrait non seulement s'en prendre à ces deux personnes, mais également aux 4 agents cadres qui ont pris l'initiative de relancer les activités de la société.

Nous avons visité la prison de Kigali

Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre 1994, pages 12 et 13

Les prisonniers actuels de Kigali sont détenus sans dossiers. Ils n'ont aucune chance d'être interrogés par la justice dans un proche avenir. Leur cas est semblable à celui de l'année 1990, lorsque 8.000 personnes ont été emprisonnées parce que soupçonnées d'être complices du FPR. Aujourd'hui, il suffit d'être présumé milicien ou instigateur du génocide pour être jeté en prison sans aucune autre preuve. Les cas de M. Faustin Kanyangabo, ancien directeur du centre Hospitalier de Kigali, de M. Gérard Gashugi, de Mme Christine Mukarusagara et de M. Benoît Hatungimana, illustrent bien cette situation. Le personnel judiciaire chargé de statuer sur leur cas a aussi peur de dire la vérité car il est exposé et ne jouit d'aucune protection.

Des personnes célèbres de notre histoire

Isaïe Niyoyita, Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre 1994, pages 14 et 17

Les personnes qui ont marqué l'histoire du Rwanda ne se comptent plus sur les doigts. On peut citer le roi Rudahigwa qui a mis fin à la féodalité, MM. Kayibanda et Gitera qui ont combattu le colonialisme. On ne peut pas oublier les plus récents, MM. Rwigema Fred et Védaste Kayitare qui ont contribué à renverser la dictature de M. Habyarimana.

Magayane de Gatonde a prédit : " *heureux les habitants du Rwanda après le règne de Habyalimana*". Récit d'Elie Mpayimana dans L'Ere de Liberté n°9, mars 1993

Le Messenger - Intumwa n°45, 24 novembre 1994, pages 15 à 17

Magayane est un devin natif de Gatonde en préfecture de Ruhengeri. Il a commencé à prédire l'avenir des dirigeants du Rwanda en 1977. La plupart de ses prophéties se sont réalisés, notamment l'emprisonnement de hauts officiers comme Lizinde, Biseruka, Muvunanyambo ; l'exil de Kanyarengwe et son retour au pays ; l'amélioration des conditions de vie des prisonniers ; la visite du Pape et l'amnistie donnée par le président Habyalimana ; le bain de sang qui a couronné la fin du règne de Habyalimana et la prise du pouvoir par le FPR.

Le journal reprend aux pages 17 à 19, un article sur les prédictions de Magayane qu'il a publié dans son numéro 41 du 28 février 1994.

LE MONITEUR n° 2, 17 - 23 Novembre 1994

Jeunes filles : méfiez-vous des tentations !

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 3

Au cours des années passées, l'homme rwandais se considérait comme supérieur à la femme qui lui devait respect et obéissance. Dans les pays européens, il en va autrement : la femme est indépendante, l'homme ne lui est pas indispensable. Au Rwanda, les filles ne pensent jamais que vivre toute une vie avec un homme demande patience et sagesse. Elles veulent à tout prix trouver un mari ; elles ne savent pas que les garçons, avec leurs paroles mielleuses, ne veulent que s'amuser.

Les Américains contredisent M. Kagame.

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 4

Au moment où le président Mitterand ne veut pas recevoir M. Pasteur Bizimungu, les Américains, eux, déclarent que leur ambassadeur à Kigali y était non pour empêcher les massacres mais pour veiller aux intérêts de leur pays.

A Bujumbura, la sécurité devient de moins en moins sûre

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 4

A Bujumbura, la sécurité devient de plus en plus hypothétique. Les personnes sont attaquées ou tuées en plein jour. Ainsi, l'ancien ministre du Plan a été tué à l'hôpital. M. Hatungimana qui a dirigé les élections du temps de M. Ndadaye a été abattu devant son bureau.

Burundi.

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 5

Le 8 novembre 1994, le premier ministre du Burundi, M. Anatole Kanyenkiko, a posé la première pierre d'une école à Rubambyi. Les jeunes gens vont construire cette école à l'emplacement de celle qui a été détruite lors des affrontements ethniques. Ces jeunes ont condamné les guerres ethniques qui plongent leur pays dans la misère et le chaos.

Le saviez-vous ?

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 5

Le 10 novembre 1994, le président Yoweri Kaguta Museveni a accepté les élections présidentielles pour 1995, après la mise en place de l'Assemblée Nationale.

Les brigades de Nyamirambo et de Muhima ont leur problème à eux

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 6

Les habitants relevant des brigades de Nyamirambo et de Muhima se plaignent du mauvais fonctionnement de ces brigades. Les veuves déplorent le manque de délicatesse des jeunes gens qui y travaillent.

"Nos dirigeants ont moins de zèle". Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 7

Depuis que l'ONU a décidé de mettre en place le Tribunal International chargé de juger les responsables et les auteurs du génocide, les dirigeants rwandais semblent moins résolus. Le président Bizimungu dit : "*Nous nous entendons bien*"; le général major Kagame déclare : "*Nous travaillerons avec eux*" et M. Nkubito annonce "*Attendons*".

L'ONU ne peut aider indéfiniment !

Le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, page 8

En 1959, les Rwandais qui fuyaient leur pays vers le Zaïre, l'Uganda, la Tanzanie espéraient y revenir après trois mois. Au début de l'exil, ils ont été accueillis et aidés par les Nations-Unies. Mais cette aide n'a pas duré longtemps et les réfugiés se sont rendu compte de leur situation tragique. Que les récents réfugiés n'espèrent pas bénéficier de cette aide plus longtemps. Ils devraient plutôt penser à regagner le pays avant qu'ils ne soient déçus.

Où le Rwanda trouvera-t-il six fous pour le libérer ?

le Moniteur n°2, 17 - 23 novembre 1994, pages 12 et 13

Le Rwanda a besoin de fous pour le sortir du néant tragique. Il a besoin des fous comme Lucky Dube ou Bob Marley qui éveillent à la justice. Il a besoin de Martin Luther King qui lance un message d'amour. Le Rwanda a besoin de femmes comme Mère Thérèse de Calcutta qui a consacré sa vie aux plus démunis.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 36, Novembre II 1994

**Editorial. Herménégilde Shyaka,
Le Tribun du Peuple n°36 , novembre II 1994, page 2**

Certains Blancs reviennent avec leur tactique : "*Diviser pour régner*"; les ethnistes étrangers se cachent surtout dans les ONG et les organismes internationaux. Le ministère chargé de la réhabilitation des infrastructures détruites et celui de l'Intérieur doivent suspecter tous les organismes oeuvrant au Rwanda même la MINUAR, la Croix-Rouge, le HCR, l'AICF. Ces organismes renferment des indicateurs des milices "*Interahamwe*".

**Les militaires rwandais voudraient attaquer !
P. Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, page
3**

Le général Declan O'Brien, ancien militaire irlandais, travaillant actuellement dans l'organisme "Goal" à Goma, a déclaré que l'ancienne armée rwandaise est décidée à attaquer le Rwanda à partir du Nord, puisque les négociations n'ont pas pu les faire rentrer au pays. Le général Augustin Bizimungu, chef d'Etat Major pense que des négociations sont encore possibles ; quant à M. Ngirumpatse, président du MRND, il affirme que l'attaque est possible et que les pays amis sont disposés à fournir des armes.

**Le général Kagame : "*S'ils attaquent, leur problème sera
complètement résolu*"
Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, pages
4 et 5**

Le général Kagame a rencontré un journaliste du *Le Tribun du Peuple* et lui a donné des réponses à la question d'attaque éventuelle de l'ancienne armée en exil, de la sécurité des personnes et des biens, du rôle de la MINUAR, du jugement des responsables du génocide rwandais. Pour le général Kagame, si les anciens militaires attaquent, leurs problèmes seront complètement résolus, le FPR a assez de force pour les vaincre définitivement ; ceux qui attaquent à main armée et en tenue militaire ne sont pas nécessairement des militaires, les enquêtes le détermineront ; la MINUAR II a un rôle d'observateur, elle rassure les déplacés qui rentrent ; les lois relatives à la détention doivent être respectées ; le Rwanda demandera l'extradition des responsables des massacres ; la gendarmerie et les instances de la justice s'occupent du problème de la disparition mystérieuse des personnes.

"A Biarritz, ce qui devait être une réunion est devenue une foire"

Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, page 5

Le sommet franco-africain avait à l'ordre du jour le bilan de la coopération française avec l'Afrique. L'on connaît les anciens amis de Mitterrand : MM. Omar Bongo, Etienne Eyadema, Mobutu Sese Seko et feu Habyalimana. Le président rwandais actuel n'a pas été invité. Pourquoi ? A cette question, le président Mitterrand a répondu que le Rwanda n'a pas fait preuve de volonté de participer à cette réunion. Son ministre Alain Juppé a souhaité que le Rwanda cesse d'abord ses agressions contre la France. Le président Mitterrand aurait-il rayé le Rwanda de la liste des pays francophones ? N'a-t-il pas plutôt eu peur des attaques ouvertes du président rwandais, M. Pasteur Bizimungu ?

"Un génocide à Bicumbi"

J.B. Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, page 6

Le 9 novembre 1994, les journalistes de l'UNICEF et de l'organisme " The Christian Science Monitor" sont allés voir les fosses communes en secteur Muyumbu de la commune Bicumbi. Elles se trouvent dans la propriété de M. Théodore Rutabubura, chez qui 50 familles Tutsi des environs s'étaient réfugiées, espérant la protection des autorités locales. Les journalistes étaient consternés face à cette horreur : ils ont souhaité que les auteurs soient punis de façon exemplaire. Le responsable de l'information à l'UNICEF, M. Damien Personnaz, a déclaré qu'il ne soutenait pas la peine de mort.

Le procureur François Nsanzuwera déclare : " 20 % des détenus sont innocents"

Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, page 7

Le 5 octobre 1994, la prison de Kigali contenait 3.500 prétendus responsables des massacres, le 10 novembre 1994, il y en avait 4.890 ; 1253 parmi eux ont un dossier ; les 3.637 autres ne figurent sur aucun dossier du parquet. Les problèmes sont toujours les mêmes : le parquet n'a de moyens ni matériels, ni humains, ni financiers. Le procureur lui-même n'a ni véhicule, ni maison, ni garde pour sa sécurité. Il affirme que parmi les détenus, 80 % sont coupables de massacres, les autres 20 % sont victimes de gens jaloux de leurs biens. Il regrette le manque de collaboration entre la gendarmerie et la justice. Il craint que l'insécurité qui prévaut dans le pays ne donne une mauvaise image de celui-ci et ne fasse oublier le génocide.

MM. Mitterrand et Boutros : premiers responsables du génocide rwandais

Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, pages 8 et 12

La France et l'ONU ont contribué aux massacres d'avril à juillet 1994. Les militaires de la garde présidentielle et les milices Interahamwe ont été formés en France ou sur place par des coopérants militaires français. L'opération turquoise qui soi-disant était une opération humanitaire est arrivée trop tard au Rwanda. Les casques bleus de l'ONU, présents au Rwanda, ont assisté passivement aux violences, M. Boutros Ghali leur avait défendu d'intervenir militairement. Pourtant le gouvernement des assassins a été constitué avec la bénédiction de M. Roger Booh-Booh, le représentant spécial de Boutros Ghali, au mépris des Accords d'Arusha. Que vient faire la MINUAR après tous ces déraillements ? M. Boutros Ghali n'innocente-t-il pas les criminels puisque, pour lui, le Tribunal International ne jugera pas les crimes antérieurs au 1er janvier 1994 ?

Au Burundi, ça sent la guerre ! Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n°36, nov. II 1994, p. 10 et 11

L'ambassadeur du Burundi au Rwanda a parlé des problèmes de politique et de sécurité qui prévalent au Burundi. De cette causerie, ressortent les idées suivantes : après le départ du Burundi des réfugiés rwandais, certaines activités de la vie économique ont été perturbées ; les milices Interahamwe provenant du Zaïre sèment l'insécurité dans les camps de réfugiés au Burundi ; les "*Sans Echecs*", "*Sans Culotte*" sont des bandes de jeunes gens qui s'adonnent au banditisme et qui n'ont aucune appartenance aux partis politiques au Burundi ; M. Nyangoma prépare une attaque contre le Burundi, il affirme avoir une armée de 50.000 hommes ; les réfugiés burundais qui auraient participé aux massacres de Rwandais d'avril à juillet 1994 doivent être jugés et punis comme les autres criminels ; le Burundi est dirigé par deux familles politiques de militaires et de juristes réunis respectivement dans la "Coalition des partis politiques de l'opposition" et le "Rassemblement pour le droit et le développement économique et social" ; le Burundi a encore ses anciens dirigeants : le colonel J. Baptiste Bagaza (01/11/1976 - 03/09/1987), et le major Pierre Buyoya (03/09/1987 - 1992).

Le colonel Mayuya a été assassiné : pourquoi Habyalimana l'a-t-il tué ?

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, pages 13 et 14

La presse a beaucoup parlé de l'assassinat du colonel Mayuya mais les journalistes qui essayaient de creuser pour mettre la vérité au grand jour étaient persécutés. Le colonel Mayuya était un homme honnête, plein de sagesse. Le président Habyalimana avait vu en lui un remplaçant digne, mais sa femme ne voulait rien entendre. C'est elle qui a ourdi le plan d'éliminer Mayuya, elle y a impliqué son mari et ses frères Sagatwa, Serubuga et Zigiranyirazo. Le colonel Mayuya a échappé à deux attentats mais le troisième ne l'a pas raté. Le sergent Birori qui a réussi le coup a été liquidé avant de pouvoir dire la vérité aux enquêteurs ; d'autres personnes ont été emprisonnées à sa place.

**La sécurité en cellule Kabeza (commune Kanombe)
Ntegano, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II 1994, page 14**

Le problème à la une dans la cellule Kabeza (de Kanombe), c'est la remise des maisons à leurs vrais propriétaires et l'accaparement des maisons des autres par les animateurs sociaux. On parle aussi de corruption car les responsables de ce secteur laissent les auteurs de massacres circuler librement.

**Aider les réfugiés qui rentrent n'est pas l'affaire de l'Etat seul
(suite du n°35)
Gervais Dusabemungu, Le Tribun du Peuple n°36, novembre II
1994, pages 15 et 16**

L'Etat a l'obligation d'installer les réfugiés qui rentrent et de leur donner des moyens de vivre. L'Etat ne peut pas loger tous les réfugiés mais il peut encourager ceux qui en ont les moyens. Des parcelles peuvent être trouvées en remorçant les terrains des communes, en rétrécissant les immenses parcelles de Remera, Kimi-hurura et Kacyiru, en redistribuant les parcelles non mises en valeur. En milieu rural, les communes peuvent faire le recensement des terres cultivables disponibles en vue d'une redistribution ou d'une mise en rente viagère. Par ailleurs, l'Etat doit faire une redistribution des emplois dans le secteur public car il y a des places vacantes.

**Jeunes du Rwanda, resaisissons-nous !
Isidore Kazenga, Le Tribun n°36, nov. II 1994, page 17**

Les jeunes rwandais, les citadins surtout, ont oublié la culture rwandaise. Les jeunes se croient en Europe ou dans un autre pays étranger. Autrefois, les jeunes filles étaient éduquées à se respecter et à respecter leurs aînés. Mais aujourd'hui, c'est autre chose ! Elles s'habillent de pantalons collants, de minijupes, elles fument dans la rue, elles fréquentent les cabarets. C'est scandaleux !

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 37, Novembre III 1994

**Editorial : Bienvenue aux députés !
Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°37, novembre
III 1994, page 2**

Du temps du président Habyalimana, les députés approchaient la population seulement au moment des élections et après, elle ne les voyait plus. On espère que les nouveaux députés seront plus proches de la population. Cette population est actuellement aux prises avec d'énormes problèmes : faim à la campagne, absence de salaires pour les fonctionnaires, cherté des médicaments, pénurie des logements en ville... Les députés doivent être de vrais interlocuteurs de la masse.

Comment a-t-on pu oublier le Dr Gasana ?

Le Tribun du Peuple n°37, nov. III 1994, pages 3 et 4

Le Docteur Anastase Gasana vient d'être nommé ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. C'est l'homme qu'il faut à ce poste car il a beaucoup de mérites. Il est le premier à avoir dénoncé le club des milices *Interahamwe*. Il a achevé les Accords d'Arusha. Il a conduit à New-York la délégation qui a négocié la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR). Il s'est opposé à l'intégration du CDR à l'Assemblée Nationale et grâce à lui, le Rwanda vient de récupérer deux avions qui étaient en Tanzanie.

Interview du colonel député Frank Mugambage.

Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, pages 4 et 5

Le colonel député Frank Mugambage était chargé, pendant la guerre, de la formation politique au sein du FPR ; il est parmi ceux qui ont négocié les Accords d'Arusha. Il travaille actuellement à l'Etat-Major. Il a livré aux journalistes ses réflexions. Les militaires députés ne représentent pas seulement les militaires mais toute la population. Les militaires sont représentés à l'Assemblée Nationale car le problème du Rwanda n'a pas été réglé politiquement mais militairement. La nouvelle Assemblée Nationale n'aura pas la possibilité de travailler pour une personne ou un clan car elle réunit toutes les tendances politiques. Les militaires doivent rassurer et protéger la population, ils doivent suivre une discipline ferme.

A qui l'Eglise appartient-elle ?

J.-Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°37, nov. III, page 5

Après les horreurs qui se sont passées au Rwanda, beaucoup de personnes se sont révoltées disant que Dieu n'existait pas ou qu'il avait oublié le Rwanda. Ces réflexions sont peut-être fondées quand on pense que certains hommes et femmes d'Eglise sont incriminés. Mais ils ne sont pas l'Eglise. L'Eglise, c'est la communauté des baptisés. Celle-ci doit la construire en collaboration avec les prêtres et les évêques. Il est demandé au peuple des baptisés de pardonner, d'éviter la vengeance et de laisser l'Etat juger les auteurs du génocide.

Discours du président de l'Assemblée Nationale, M. Juvénal Nkusi

Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 6

La mise en place de l'Assemblée Nationale est une preuve que les Rwandais veulent reconstruire le pays après les horreurs qu'ils viennent de vivre, a déclaré le président de l'Assemblée Nationale. Pour lui, être député, c'est faire un pacte avec la population ; et il faut honorer ce pacte. Il a rappelé la mission de l'Assemblée Nationale qui est de faire des lois et de contrôler le fonctionnement du gouvernement. Les députés doivent non seulement légiférer mais s'assurer de l'applicabilité des lois.

L'assemblée Nationale ne doit pas être sous les ordres du gouvernement !

Jean Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 6

Depuis l'indépendance du Rwanda, les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) étaient en principe séparés mais, dans la pratique, le pouvoir exécutif s'appropriait le législatif et le judiciaire. Les lois étaient faites pour protéger le Président. On espère que les nouveaux députés seront fermes et qu'ils travailleront pour le peuple et dans son intérêt. Ils doivent faire du Rwanda un vrai "Etat de Droit".

Le Dr Sindikubwabo est mourant !

Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 7

Le Docteur Sindikubwabo est gravement malade. Il a été évacué sur Kinshasa mais Mobutu a eu peur de l'accueillir et a déclaré qu'il ne pourrait pas enterrer deux présidents (Habyalimana et Sindikubwabo). Il est à noter qu'en plus de sa maladie, le Docteur Sindikubwabo a d'autres problèmes : ses proches collaborateurs sont divisés entre *Abanyenduga* (sudistes) et *Abakiga* (nordistes) ; il y a le clan de ceux qui se déclarent innocents et qui veulent les négociations avec le FPR. De plus, les réfugiés de Goma et Bukavu affluent vers la Tanzanie fuyant la cruauté des milices Interahamwe.

Quelles nouvelles des camps de réfugiés ?

Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 7

Au Zaïre, les milices *Interahamwe* empêchent la population de rentrer au pays et déclarent que le nombre de réfugiés des camps de Kibumba, Mugunga, Katale I et Katale II atteint 2.500.000 de personnes. Au Burundi, les milices ont tué 50 personnes et ont annoncé que les coupables sont des militaires burundais complices de l'Etat rwandais. Les réfugiés bien nantis fuient vers le Kenya et le Gabon qui donne facilement l'asile aux responsables du génocide rwandais. Entretemps, les milices menacent d'attaquer prochainement le Rwanda quitte à employer les armes traditionnelles.

"Tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne commettras pas d'adultère", déclare le Premier ministre, M. Faustin

Twagiramungu,

Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 8

A l'occasion de la mise en place de l'Assemblée Nationale, le Premier ministre rwandais a rappelé un des mots d'ordre du gouvernement : "*Tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne commettras pas d'adultère*". Il a ajouté que l'une des missions principales de son gouvernement est de rapatrier les réfugiés et que la sécurité reviendra totalement lorsque toutes les institutions seront mises en place.

Encore beaucoup de tristesses : les jeunes filles rwandaises ont beaucoup souffert

Ntegeno, Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 9

Personne n'ignore les horreurs qui ont endeuillé le Rwanda. On peut essayer d'oublier, mais il y a des choses difficiles à oublier. Comment peut-on oublier les meurtres et toutes les violences qui les accompagnent ? Comment peut-on oublier

que la jeunesse rwandaise a été terrassée par ce drame ? Que dire aux jeunes filles qui ont été violées et portent des enfants des miliciens ? Comment peut-on consoler ces femmes qui ont vieilli avant l'âge ? Que répondre à leur interrogation muette ? Comment peut-on les tirer de leur solitude ? Comment peut-on les guérir de leur désespoir ? Il faut aider cette jeunesse ; elle a besoin d'être soutenue et comprise !

**Discours du président de la République.
Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 9**

Dans son discours de circonstance, le président de la République a dit aux députés qui venaient de prêter serment qu'ils étaient appelés à aider les Rwandais à reconstruire le pays et à se réconcilier. Il leur a demandé d'asseoir des principes et des stratégies assez solides pour éviter définitivement le bain de sang sur le sol rwandais. Il a annoncé que la mise en place de l'Assemblée Nationale allait permettre l'établissement du pouvoir judiciaire. Il a demandé à la communauté internationale de donner au Rwanda des techniciens pour leur permettre le bon fonctionnement des institutions.

**"S'ils attaquent, leur problème sera définitivement réglé !". Que cela signifie-t-il ?
Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 11**

"S'ils attaquent, leur problème sera définitivement réglé". Ces paroles du général major Kagame ont été mal interprétées par les miliciens et les "Power" qui voulaient empêcher les réfugiés de rentrer. Certains disaient que quand l'ancienne armée attaquerait, le FPR s'empresserait d'exterminer les Hutu de l'intérieur. D'autres colportaient que ceux-ci seraient tués sans pitié par les FAR, car ils sont considérés comme des complices du FPR. Après le génocide des Tutsi, les miliciens et les "Power" souhaitent le génocide des Hutu pour que le FPR soit aussi incriminé devant le Tribunal International. Le FPR ne peut pas tuer la population qu'il protège, mais il anéantira l'ancienne armée si celle-ci ose attaquer.

**Je suis arrivé à Kamembe.
Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, pages 12 et 13**

La ville de Kamembe est une ville morte. Certains bâtiments de commerce et certaines maisons privées sont devenus des bureaux de services publics, d'autres sont devenus des buvettes. Aucune banque ne fonctionne. Les quartiers qui étaient animés auparavant accusent un silence de mosquée. Les habitants qui ont peur des militaires, s'enfuient vers le Zaïre.

**M. Nsengumuremyi, ex-bourgmestre de Gisuma, a volé 5.000.000 Frw mais il a reçu en échange des faux dollars,
Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 13**

La commune Gisuma est une des rares communes qui avait beaucoup de recettes grâce aux marchés de Bushenge, Bimazi et Shuguli. Lors de la fuite du gouvernement déchu vers le Zaïre, le bourgmestre de cette commune, M. Fulgence Nsengumuremyi, a raflé les économies de cette commune s'élevant à 8.000.000

Frw et s'en est allé au Zaïre. Malheureusement pour lui, il a échangé 5 millions contre de faux dollars. Le brigadier de cette même commune a volé tout le matériel de bureau. Quant au bourgmestre de la commune Cyimbogo, il a suivi l'exemple de son collègue de Gisuma.

Interview de maître Laurent Nkongori, vice-président de l'Assemblée Nationale
Jean-Pierre Mugabe, Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 14

Le vice-président de l'Assemblée Nationale a accordé une interview à un journaliste de "*Le Tribun du Peuple*". Cette interview a porté essentiellement sur la mission de la nouvelle Assemblée Nationale et sur le respect des accords d'Arusha. Maître Nkongoli a dit que l'Assemblée Nationale devait contrôler le pouvoir exécutif et établir des lois dignes de ce nom. Pour lui, le pouvoir législatif doit être indépendant et il le sera car les nouveaux députés proviennent de plusieurs partis politiques. Il a déclaré que les Accords d'Arusha ne pouvaient pas être appliqués dans leur entièreté car il a fallu exclure les partis des milices et des Power qui ont été les premiers à les dénigrer et à les rejeter, ainsi qu'à exécuter le génocide.

Quand en finira-t-on avec les vengeances et les disparitions mystérieuses ?
Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 15

On croyait que les disparitions mystérieuses et les règlements de compte se limitaient à la ville de Kigali et disparaîtraient avec le temps. On s'est trompé car les villes de Gitarama et de Butare en sont atteintes. Les arrestations arbitraires, les vengeances, les dénonciations injustifiées sévissent dans plusieurs préfectures. Parfois les militaires sont corrompus et font la sale besogne. Il est temps que l'ordre revienne, que les conseillers et chefs de cellule identifient les fauteurs de troubles, que les coupables soient arrêtés et jugés conformément aux lois en vigueur et que les militaires corrompus soient punis d'une façon exemplaire.

Resaisissons-nous!
Valens Habiyambere, Le Tribun du Peuple n° 37, novembre III 1994, page 15

Au moment où les Rwandais devaient laisser leurs blessures se cicatriser, certains se plaisent à cultiver la division. Les anciens réfugiés qui rentrent reprochent ouvertement aux Rwandais de l'intérieur d'avoir survécu aux massacres. Ils vont jusqu'à convoiter les biens des vieilles personnes et des veuves et n'hésitent pas à s'approprier des maisons qui ne leur appartiennent pas. Le concept "*abasangwabutaka*" (les premiers occupants du terrain) qui est à la mode dénote une forme de ségrégation.

Qu'on en finisse avec les " j'ai cotisé".
Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 16

.. Certaines personnes se croient intouchables et pensent être au-dessus des lois, car elles ont cotisé pour le FPR. Qui n'a pas cotisé ? Il y en a qui ont même versé leur sang. Le fait d'avoir cotisé pour le FPR n'autorise pas à enfreindre les lois du pays. Chaque Rwandais a le droit de vivre en paix et il doit être respecté. Tout le monde, sans exception, est appelé à contribuer à la reconstruction du pays.

Que dire du génocide au Rwanda ?

Gaspard Karemera, Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, pages 16 et 17

Le génocide rwandais est le fruit d'une idéologie ethniste et régionaliste prêchée pendant longtemps par le régime Habyalimana et dont l'horreur transparaît dans toute son étendue. Mais personne ne comprend comment le Rwanda en est arrivé là. Pourquoi l'Europe, l'ONU, l'OUA, la CEPGL, l'OBK ont-t-il laissé s'accomplir cette monstruosité ? Comment l'Eglise a-t-il laissé périr plusieurs de ses enfants ? Pourquoi les messages de la haine l'ont-ils emporté ? *(article en français)*

Le salaire des militaires est arrivé !

Le Tribun du Peuple n°37, novembre III 1994, page 17

Après la paie des fonctionnaires, les détracteurs du nouveau régime ont commencé à semer le mauvais esprit au sein de l'armée. Mais le ministère a su défier ces agitateurs. Il a emprunté à la Banque Nationale du Rwanda près de 2 milliards de francs rwandais pour payer aux militaires leur salaire de deux mois. On espère que le surplus de cet argent servira à acheter des uniformes militaires.

RWANDA RUSHYA n° 56, Novembre II 1994

Editorial : Rwanda Rushya n°56, novembre II 1994, page 2

Merci à tous ceux qui ont contribué à la reprise du journal "*Rwanda Rushya*". Hommage à M. André Kameya, son rédacteur en chef, qui a été emporté par l'ouragan qui vient de souffler sur le pays. M. André Kameya a lutté pour l'avènement d'un nouveau Rwanda. Il a combattu la dictature par sa plume. Il souhaitait un Rwanda démocratique où les intérêts du peuple primeraient sur ceux des dirigeants. Ses idées le rendent éternel.

M. André Kameya, rédacteur en chef du journal "Rwanda Rushya" s'en est allé !

Jean Gualbert Burasa, Rwanda Rushya n°56, novembre II 1994, page 3

Après avoir appris l'attentat contre l'avion du président Habyalimana, M. Kameya et sa famille ont cherché refuge chez les Soeurs Missionnaires de la Charité. Les militaires de la garde présidentielle qui les recherchaient les y ont poursuivis. M. Kameya est parvenu à s'échapper ; ils ont tué sa femme et sa fille de 18 ans. Deux mois après, les milices Interahamwe l'ont retrouvé dans les

bureaux du journal Kinyamateka où il venait de passer 70 jours. Ils l'ont tué le 14 juin 1994. Le journal "Rwanda Rushya" était son arme de combat contre le dictateur Kinani Habyalimana. Ses amis ne le verront plus, mais ses idées demeureront !

1er octobre 1990 - 1er octobre 1994

Jean Bosco Ruzindana, Rwanda Rushya n°56, novembre II 1994, pages 4 et 5

Le FPR Inkotanyi a attaqué le pays le 1er octobre 1990. La nuit du 4 au 5 octobre, le clan Habyalimana a simulé la prise de Kigali pour trouver un prétexte pour emprisonner et tuer les présumés complices du FPR. Le clan ne voulait pas négocier avec les maquisards. Après l'attaque de février 1992, beaucoup de Rwandais, désireux d'arrêter le flot de sang, se sont investis dans les négociations d'Arusha ; ils espéraient en terminer avec la guerre fratricide. Mais c'était sans compter avec la mauvaise foi de feu Habyalimana et de ses serviteurs comme MM. Justin Mugenzi et Frodouald Karamira. Ils ont préparé le génocide et ils l'ont exécuté. Le premier octobre 1994, le Rwanda était libéré et la paix règne. Actuellement, les anciens exilés et les rescapés du génocide travaillent avec acharnement pour reconstruire le pays. La paix durement acquise doit être gardée jalousement.

La décadence déchéance d'une Eglise

Jean Bosco Ruzindana, Rwanda Rushya, novembre II 1994, pages 6 et 7

L'Eglise catholique au Rwanda date de 1900. Les 94 ans d'évangélisation ont été couronnés par un bain de sang, ce sang si précieux à Dieu. Pourquoi l'Eglise a-t-elle échoué dans sa mission essentielle, à savoir le salut des hommes ? Pourquoi a-t-elle oublié l'option et la prédilection de Jésus pour les pauvres et les opprimés? Les grandes étapes de son histoire et de celle du Rwanda montrent que l'Eglise catholique s'est laissé inféoder au pouvoir politique et que certains prélats avaient des ambitions plus politiques qu'apostoliques (*article en français*).

Le président Habyalimana a dit : " Je ne serai plus surpris"

Jean Gualbert Burasa, Rwanda Rushya n°56, novembre II 1994, pages 8 et 9

L'une des causes de la guerre qui a ravagé le pays est l'entêtement de M. Juvénal Habyalimana. Ses conseillers lui ont toujours dit de laisser rentrer les réfugiés paisiblement et il s'y est opposé jusqu'au jour où la guerre a éclaté. C'est alors qu'il a accepté de négocier. Cependant, il a refusé de mettre en application les Accords d'Arusha qu'il avait signés lui-même préférant préparer la guerre. Alors que les Rwandais espéraient en avoir fini avec la guerre par ces accords, M. Habyalimana était occupé à mettre au point l'entraînement de sa milice et à distribuer des armes à la population. Les massacres n'ont été que l'aboutissement logique des manoeuvres soigneusement préparées par le clan Habyalimana.

Le génocide a été préparé avec la complicité de la communauté internationale

Jean Bosco Ruzindana, Rwanda Rushya, novembre II 1994, pages 9 et 10

Lorsqu'il a accepté le multipartisme, M. Habyalimana ne croyait pas que ses opposants oseraient le contredire et dénoncer sa politique ethniste et régionaliste. Quand il a constaté que sa mauvaise politique venait d'être mise à jour, il a préparé le plan d'exterminer tous ceux qui ne parlaient pas le même langage que lui. Ses hommes ont vite mis en exécution ce plan à travers tout le pays. Toutes les représentations diplomatiques accréditées à Kigali ainsi que les confessions religieuses voyaient ce qui se passait ; elles étaient au courant de ce qui se tramait. Pourtant elles n'ont rien dit, elles n'ont pas réagi. Aujourd'hui, il est indispensable de réconcilier les esprits, sinon l'histoire demandera à tous ceux qui n'ont rien fait d'en rendre compte.

Le Haut Commissariat aux Réfugiés empêche les réfugiés de entrer

Jean Bosco Ruzindana, Rwanda Rushya n°56, novembre 1994, pages 10 à 12

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés opérant dans les camps de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie collabore avec le groupe des assassins qui empêchent de rentrer ceux qui veulent rentrer pacifiquement au Rwanda. Alors que les coupables craignent les châtiments qui les attendent, le HCR craint de manquer d'activité une fois qu'il n'y aura plus de réfugiés dans la région. Le pouvoir de Kigali ne cesse d'exhorter les exilés à rentrer mais, pendant ce temps, le HCR et ses complices prêchent le contraire faisant croire que ceux qui rentrent sont massacrés.

M. Joseph Mudatsikira, l'apôtre de la vérité n'est plus.

Jean Bosco Ruzindana, Rwanda Rushya n°56, novembre II 1994, page 12

M. Joseph Mudatsikira, né en commune Mubuga (préfecture de Gikongoro) a fait ses études au séminaire, puis il a travaillé pour l'Etat avant de se lancer dans le journalisme. Il a été le premier à démentir le clan Habyalimana qui affirmait que le FPR n'occupait aucune parcelle du territoire rwandais. Depuis lors, M. Joseph Mudatsikira a été recherché pour être finalement tué avant de voir la victoire du FPR.

Les soldats de la MINUAR ont déçu les Rwandais

Jean Bosco Ruzindana, Rwanda Rushya n°56, novembre II 1994, page 13

La guerre a commencé le 1er octobre 1990. Elle a été suivie par des négociations au Zaïre, à Dar-es-Salaam et à Arusha en Tanzanie. La signature des Accords d'Arusha a engendré la Mission des Nations-Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) qui avait pour mission de faire respecter ces accords. Après les avoir signés, M. Habyalimana s'est acharné à contrecarrer leur mise en application. Le désordre s'est alors installé dans le pays, les milices *Interahamwe* et *Impuzamugambi* ont suivi des entraînements militaires, des hommes politiques ont été assassinés et le plan de génocide a été affiné et exécuté devant l'oeil complaisant des casques bleus. La MINUAR devrait en répondre devant le peuple rwandais.

La guerre se termine. Que nous laisse-t-elle ?

Jean Gualbert Burasa, Rwanda Rushya n°56, novembre 1994, page 15

La guerre du Rwanda a duré 4 ans. Elle n'a pas été aussi longue que celle qui a opposé Israël et les Palestiniens, ni celle des Noirs contre l'apartheid en Afrique du Sud, ni celles de Salvador ou du Soudan. Même si elle a été courte, elle a fait beaucoup de dégâts. Ceux qui croient que les problèmes du Rwanda seront réglés par la guerre se trompent. Les survivants ont une dette importante envers ce pays.

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Bimensuel qui résume en français les principaux articles de tous les périodiques parus en kinyarwanda (au Rwanda ou dans les pays d'alentour)

Nouvelle Série : **SOMMAIRE DU N° 7 : 16 - 31**
Décembre 1994

- Imboni	n° 2	décembre 1994 pages 3 - 4
- Imvaho Nshya	n° 1055	12 - 18 décembre 1994 pages 4 - 8
- Imvaho Nshya	n° 1057	26 /12 - 1 janvier 1995 pages 9 - 13
- Intaremara	n° 1	28décembre 1994 pages 14 - 16
- Kinyamateka	n° 1414	décembre 1994 pages 16 -19
- L'Arc-en-Ciel	n° 2	16décembre 1994 pages 19-21
- Le Messenger - Intumwa	n° 47	31 décembre 1994 pages 21-24
- Le Partisan	n° 22	décembre 1994 pages 25-29
- Le Tribun du Peuple	n° 39	décembre II 1994 pages 29-34

REVUE DE PRESSE

Editeur : A.S.B.L. DIALOGUE
Momentanément en
Belgique
322, rue du Noyer - 1040
Bruxelles
Tél/Fax : (32.2) 735.39.16

Directeur a.i.: Père Guy THEUNIS

IMBONI n°2, Décembre 1994

Editorial : sortons de l'absurdité !

Olivier Manzi, Imboni n°2, décembre 1994, pages 2 et 3

Il y a quelques mois, les chefs des nouveaux partis aimaient lancer le slogan "*combattons le régime du mensonge et de la dictature !*" Mais ils n'ont jamais dit que cette dictature provenait d'une autre dictature installée par les Belges sous prétexte d'émanciper les Hutu asservis par les Tutsi. Ces Belges croyaient installer la démocratie, mais ils ont installé l'ethnocratie car ils ont appris aux Hutu à haïr les Tutsi et à les traquer. Ils n'ont jamais visé l'indépendance du pays. C'est pourquoi le pouvoir de 1959 à 1994 n'a eu aucune idéologie. Personne ne parlait de l'unité du peuple rwandais, les partis comme l'UNAR et CONCORDIA qui visaient cette unité ont été abolis. Ce qu'on a appelé révolution n'est rien d'autre que le massacre des Tutsi, les vols et les pillages. La relance du multipartisme n'a rien arrangé puisque les partis étaient tous nés du MRND. Il n'y a jamais eu de démocratie au Rwanda.

Message aux députés

Albert Mutasi, Imboni n°2, décembre 1994, pages 3 et 4

La dictature a été définitivement renversée. Les institutions se mettent progressivement en place. Après le gouvernement, l'Assemblée Nationale a été installée. Le député de l'ère nouvelle doit être réellement le messager du peuple. Il doit travailler dans l'intérêt de celui-ci. Il ne doit pas tomber dans le piège de l'ethnisme, du régionalisme, du clanisme. Le Rwanda n'a plus que faire d'une politique divisionniste.

Jusqu'où arriveront ces problèmes des maisons et des propriétés terriennes ?

Olivier Manzi, Imboni n°2, décembre 1994, pages 5 à 8

Les discussions et les palabres autour des propriétés terriennes et des maisons sont connues de tout un chacun. A Kigali, le problème des maisons est si complexe que personne n'en est épargné. Ce problème a plusieurs aspects. Il existe des litiges : entre ceux qui se sont appropriés les maisons des autres ; entre ceux qui louaient les maisons et ceux qui les occupaient ; pour ceux qui se sont approprié les maisons de l'Etat et des sociétés ; entre ceux qui se sont approprié des maisons et leurs propriétaires. Le cas le plus tragique est celui des veuves et des orphelins dont les maisons ont été détruites et qui n'ont plus rien. Les réfugiés de 59 n'ont plus rien non plus au Rwanda. La propriété privée est inviolable : il est juste que les vrais propriétaires récupèrent leurs maisons et propriétés. Mais le problème de ceux qui sont démunis de tout doit être résolu, sinon il n'y aura pas d'"Etat de droit".

Ségrégation à l'école de Byimana ?

Mudatinya, Imboni n°2, décembre 1994, pages 8 à 11

Le journaliste de *Imboni* s'est rendu à l'école de Byimana pour se rendre compte sur place du problème éprouvé par les jeunes gens et jeunes filles rentrés du Zaïre. Le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire a refusé de les reclasser dans une des classes terminales de Byimana. Le journaliste a parlé avec les concernés, avec le sous-directeur de l'école et avec l'un des professeurs de l'institut. De tous ces entretiens, il se dégage que le ministère a inscrit les élèves en classe terminale sous certaines conditions : avoir manqué les cours du troisième trimestre 94, avoir moins de 27 ans, avoir une attestation d'inscription dans une classe terminale. Les élèves lésés sont surtout ceux provenant du Burundi et du Zaïre. Ils déclarent être victimes d'une ségrégation ethniste et régionaliste, car tous les élèves qui ont étudié au Rwanda ont été acceptés, disent-ils. Et ils continuent : "*sur 223 élèves inscrits, il n'y a que 32 Tutsi*". Interrogés, le sous-directeur et le professeur interrogé souhaitent que le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire manifeste un peu de compréhension envers ces jeunes. Ils ont quitté le Zaïre et le Burundi sans faire l'examen d'Etat qui devait leur permettre d'accéder au diplôme de fin d'humanité.

IMVAHO NSHYA n°1055, 12 - 18 Décembre 1994

Ne nous accrochons pas à nos anciennes pratiques

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n° 1055, 12 - 18 décembre 1994, page 1

Les multiples problèmes que connaît le Rwanda doivent trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde. Ces problèmes sont entre autres : organiser le jugement des auteurs du génocide, combattre le réflexe de vengeance de la part des rescapés du génocide, relancer et réorganiser l'enseignement, etc... Le problème de l'enseignement est à la une car bientôt il va falloir organiser et faire passer les examens aux finalistes tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Dans le passé, les corrections de ces différents examens ne se sont jamais déroulés dans la transparence. Au contraire, c'était un événement entouré de corruption, d'intrigues et cela à cause de la politique en vigueur d'équilibre ethnique et régional. Pourtant, ailleurs et même dans les pays limitrophes, ces corrections sont organisées d'une façon transparente et équitable. Il est temps que le Rwanda adopte des pratiques plus transparentes et plus justes qui ont fait leur preuve dans d'autres pays.

A la prison centrale de Kigali, les détenus comptent beaucoup sur une justice équitable

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, pages 2 et 3

Lors d'une visite à la prison centrale de Kigali, le journaliste de l'Imvaho a pu s'entretenir avec le directeur de cette prison ainsi qu'avec des détenus. Le premier constat est la surpopulation de la prison qui abrite 5.546 détenus alors que sa capacité normale est de 2.000 détenus. Les problèmes dûs à cette

surpopulation sont multiples : malnutrition, décès dûs à différentes maladies mais surtout à la dysenterie. On estime leur nombre à à peu près 3 décès par jour. A ces différents problèmes, vient s'ajouter celui du manque de personnel et de moyens tels que les moyens de déplacement et les autres indispensables pour le bon fonctionnement d'un tel établissement. Les détenus sont de différents âges et de plusieurs catégories (selon les infractions commises). On y rencontre des adultes, hommes et femmes, mais également des enfants de 11 à 14 ans. Des entretiens avec ces détenus, on peut dire que tous souhaitent le démarrage de la machine judiciaire pour que les coupables soient punis et les innocents libérés.

Vol mystérieux à PETRORWANDA

Goretti Uwibambe, Imvaho nshya n° 1055, 12 - 18 décembre 1994, pages 3 et 11

Durant le week-end du 7 au 9 octobre 1994, un vol mystérieux a eu lieu au siège de PETRORWANDA. Ce vol a porté sur une importante somme (environ 9 millions de Frw). Cette somme a été déposée dans l'armoire samedi et le lundi matin, quand le caissier est venu travailler, il a trouvé l'armoire de son bureau largement ouverte et bien sûr vide. Le mystère réside dans le fait que l'armoire a été ouverte sans effraction alors que la fenêtre du bureau a été forcée de l'intérieur car elle ne pouvait l'être de l'extérieur. Les gardiens de jour affirment que durant la journée du dimanche, la fenêtre du bureau était intacte et les veilleurs de nuit affirment que cet endroit est suffisamment éclairé de sorte que l'effraction n'a pu se faire de nuit. Alors que s'est-il réellement passé ? La clef de l'armoire aurait-elle un double dont tout le monde ignore l'existence ?

Nouveau bourgmestre pour la commune de Ruhondo

Solange Ayanone, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

L'ancien bourgmestre de la commune Ruhondo, M. Isaïe Hakizimana, a été remplacé par Mme Consolata Nduwamariya. D'après le préfet, l'ancien bourgmestre a été démis de ses fonctions à cause de son comportement dictatorial dans l'administration de la commune et de sa complicité avec les milices *Interahamwe*. Il a même été mis sous arrêt à la grande satisfaction de ses administrés. En plus des problèmes d'insécurité causés par un mauvais bourgmestre, la commune connaît des problèmes de disette, d'absence d'infrastructures de santé et d'autres installations de base. C'est à cause de tous ces problèmes qu'un nouveau bourgmestre a été nommé. Madame Nduwamariya espère qu'avec l'aide de la population, elle parviendra à trouver des solutions aux problèmes que connaît sa commune.

Il n'y a plus de camps de déplacés à Cyangugu

Charles Sembeba, Imvaho Nshya n °1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

A l'heure actuelle, les 37.487 déplacés qui étaient installés dans les différents camps de la préfecture de Cyangugu sont tous retournés chez eux. Ces déplacés avaient fui avec les autorités de l'ancien régime. On dénombreait 6 camps de déplacés : Nyarushishi, Cyimbogo - Karengero, Cyimbogo - Mururu, Gishoma - Butambogo, Nyagatare et Kirambo. Ces déplacés une fois rentrés chez

eux, sont confrontés à d'autres problèmes tels que le logement, la nourriture, les outils aratoires, les semences, etc... Les ONG étrangères n'aident que les déplacés et ignorent ceux qui sont retournés chez eux. A cela s'ajoute le problème des écoles primaires car toutes les infrastructures scolaires ont été détruites par les *Interahamwe*.

A Tare, les restes des personnes victimes du génocide ont été inhumés

Constantin Mugabo, Imvaho n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

Le 8 décembre 1994 dans le secteur Muyongwe de la commune Tare (préfecture de Kigali rural) ont eu lieu les cérémonies d'inhumation des restes des personnes victimes du génocide. Le ministre du Travail et des Affaires Sociales était représenté par un haut fonctionnaire de son ministère. Ce dernier a remercié les habitants de cette commune d'avoir pris cette initiative. Cet acte est plein de significations, notamment l'amitié et la solidarité existant entre les habitants de Tare ainsi qu'un début de réconciliation, a-t-il dit. Et il a continué : "*Toutefois, pour que nous puissions construire un nouveau Rwanda, il faudra une justice équitable afin que les auteurs du génocide soient punis d'une façon exemplaire*". Le bourgmestre de la commune a exprimé le souhait qu'avec l'aide du ministère, soit érigé un monument en souvenir des victimes du génocide.

Le préfet de Cyangugu visite les communes de la préfecture

Tony Kuramba, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 4

Le 5 décembre 1994, M. Théobald Rutihunza, préfet de Cyangugu, a commencé une tournée à travers toutes les communes de cette préfecture. Il a tenu sa première réunion avec les habitants de la commune de Gatare où étaient présentes les autorités locales tant militaires et religieuses qu'administratives. Selon le bourgmestre de Gatare, le problème principal de sa commune est celui de l'insécurité : cette commune est frontalière avec le Zaïre et les incursions des *Interahamwe* sont fréquentes. Un autre problème est celui des rescapés du génocide qui optent pour la vengeance avec l'aide des militaires au lieu de recourir aux autorités habilitées pour régler ces litiges. D'autres problèmes ont été signalés tels les armes dissimulées et les auteurs du génocide toujours en liberté. Pour le préfet, la solution à tous ces problèmes réside dans le refus des règlements de comptes, dans la réconciliation et la recherche de l'unité nationale, mais surtout dans l'appui à l'armée pour le maintien de la sécurité.

La Télévision nationale a été complètement pillée
Vénéranda Hategekimana, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18
décembre 1994, page 5

La Télévision nationale doit faire face à plusieurs défis suite au pillage dont elle a été l'objet. D'après le responsable du projet T.V., tout le matériel a été systématiquement pillé : les véhicules de reportage, les cassettes, etc... Tout ce matériel a été emporté au Zaïre. Pendant la guerre, certaines antennes de relais ont été endommagées ou détruites. A ces problèmes purement techniques, il faut ajouter l'insuffisance du personnel qualifié. Malgré tous ces handicaps, la Télévision parvient à émettre une fois par semaine grâce au bricolage et à la détermination de son personnel. Pour le directeur de la Télévision nationale, cette dernière a besoin d'une aide consistante pour relancer ses activités ; il compte sur l'aide extérieure. Il estime que la télévision est un moyen de communication moderne utile pour la politique de reconstruction et de réconciliation nationale.

Les ONG vont mettre fin à leurs activités humanitaires dans la
préfecture de Byumba
Joseph Mpumuro, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994,
page 6

Plusieurs ONG travaillent dans les communes de la préfecture Byumba. Elles s'occupent de différents volets tels la santé, l'alimentation, l'agriculture. Bref, tout ce qui relève de l'aide humanitaire. Bien que certaines ONG s'acquittent correctement de leur mission, d'autres semblent poursuivre d'autres objectifs non humanitaires. Différentes ONG, dont la Croix-Rouge, ont déclaré vouloir mettre fin à leurs activités humanitaires à la fin du mois de décembre. Les raisons invoquées sont de deux ordres : il semble d'une part, que les populations bénéficiaires des aides vont les vendre sur le marché ; des responsables de la distribution de ces aides les détournent aussi à leur profit.

Les déplacés de Musambira appellent au secours !
Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre
1994, page 7

Au centre commercial de la commune Musambira (préfecture de Gitarama) se trouvent environ 2.000 déplacés qui ont besoin d'une aide urgente. Ces déplacés manquent de tout : leurs biens ont été volés par les milices *Interahamwe* qui ont également massacré leurs familles. Ce qui inquiète ces déplacés, c'est que les autorités administratives leur demandent de quitter ce centre commercial pour que les activités socio-économiques reprennent. On leur demande de retourner chez eux alors que leurs maisons ont été détruites et qu'ils n'ont plus rien. Il faut ajouter le sentiment d'insécurité qu'éprouvent ces déplacés à cause de la présence des *Interahamwe*. Lors de la visite du ministre de l'Intérieur et du Développement communal, ces déplacés lui ont exposé leurs problèmes et soumis leurs doléances. Ils ont notamment demandé le remplacement des autorités administratives locales actuelles à cause de leur complicité avec les *Interahamwe*, ainsi que la restitution de leurs biens par ces derniers. Pour ces déplacés rescapés, il ne pourra y avoir de réconciliation tant que ces problèmes resteront sans solutions.

Un spectacle grandiose !

Joseph Mpumuro, Imvaho Nshya n° 1055, 12 - 18 décembre 1994, p. 8

Le 19 novembre 1994, les habitants de la commune Cyungo, environ 7.000 personnes, ont organisé à la sous-préfecture de Kinihira une fête en l'honneur du gouvernement de l'unité nationale. Ce spectacle composé de chants, de poèmes et de danses folkloriques avait pour thème principal l'unité nationale. Il a été rehaussé de la présence d'autorités administratives et militaires dont le directeur de l'ORINFOR, le sous-préfet de Kinihira, le commandant de la région militaire de Byumba. Ces autorités ont pris la parole pour féliciter la population de Cyungo de l'initiative prise : organiser cette fête est la preuve que l'unité entre les Rwandais est chose possible. Ils ont insisté sur le fait que grâce à l'unité entre les habitants de Cyungo, ils pourront trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans leur commune.

Parlons des problèmes de l'environnement au Rwanda

Alexis Gakuba, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 9

Le Rwanda sort d'une guerre qui a duré presque 4 ans. Cette guerre a causé la mort d'innombrables personnes ainsi que des dégâts matériels inestimables. Elle a eu de graves conséquences sur l'environnement et particulièrement sur le tourisme qui constitue une source de devises pour le pays. La guerre d'octobre 1990 s'est déroulée dans le parc de l'Akagera qui a été fort endommagé. Il en est de même du parc des Birunga. Des forêts ont été détruites par des incendies. L'environnement des villes n'est pas meilleur : saletés, immondices, victimes du génocide non enterrées ou mal enterrées... seront bientôt source de maladies. Au moment où l'Etat s'organise pour la reconstruction du pays, il doit tenir compte du facteur "environnement".

Le piège ne supporte pas de mensonge

Vital Augustin Nkulikiyinka, Imvaho Nshya n°1055, 12 - 18 décembre 1994, page 9

Il n'y a aucun doute que le Rwanda fait partie des pays de la "francophonie" depuis sa création. Normalement, quand un sommet de Chefs d'Etat a lieu, le président français adresse des invitations aux différents pays membres. Le dernier sommet de la Francophonie s'est tenu à Biarritz, en France, le 7 novembre 1994 ; tous les pays membres ont été invités sauf le Rwanda. La raison invoquée par le Président français est tout à fait fautive ; la vérité est que le Président Mitterrand ne souhaitait pas se trouver en tête à tête avec l'actuel président rwandais car il risquait de se retrouver sur le banc des accusés. En effet, nul n'ignore le rôle joué par la France dans les malheurs qui viennent de frapper le Rwanda dont une partie de la population parle le français et se considère toujours comme francophone.

IMVAHO NSHYA n°1057, 26 Décembre 1994 - 1 **Janvier 1995**

Que ce Noël soit le dernier !

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1
janvier 1995, page 1

Noël 1959 fut pour certains Rwandais le début d'un long exil qui a duré 35 ans. Pour la première fois dans l'histoire du pays, des Rwandais tuèrent d'autres Rwandais et les chassèrent du pays. Et on parle de révolution ! Les crimes de 1959 ne furent pas punis ; il s'en suivit d'autres en 1964 et en 1973. Le couronnement en fut le génocide de 1994. On ne peut pas juger seulement les massacres datant de la mort de Habyalimana. Auparavant, il y a eu les massacres des Bagogwe et des Bahima ; on a tué à Kibilira et à Gishyita. Tous ces crimes doivent être punis. Et que Noël 1994 soit le dernier Noël triste pour le peuple rwandais !

Le Tribunal International est proche

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1
janvier 1995, page 2

Le Procureur général du Tribunal International chargé de juger les auteurs du génocide rwandais a effectué une visite au Rwanda les 19 et 20 décembre 1994. Il a eu des entrevues avec différentes autorités du pays. Avant de prendre l'avion, il a déclaré à la presse que les préparatifs de la mise en place du Tribunal International avançaient bien, que le parquet auprès de celui-ci (170 juristes) s'installerait bientôt à Kigali et commencerait à fonctionner. Il a ajouté que le siège de ce Tribunal serait en dehors du Rwanda pour garder son indépendance, mais qu'il travaillerait en collaboration avec les tribunaux rwandais. A cette occasion, le ministre de la Justice a déclaré qu'il était urgent que les personnes emprisonnées soient jugées, que le gouvernement était en train de rechercher les moyens pour asseoir le système judiciaire.

Nous avons pensé aux enfants

Constantin Mugabo, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1
janvier 1995, page 2

La semaine du 13 au 17 décembre 1994 a été consacrée à l'enfant rwandais. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame Séraphine Bizimungu, épouse du président de la République rwandaise. Dans son discours, la première dame rwandaise a dit que la plupart des orphelins étaient des victimes du génocide et qu'il fallait leur accorder une attention particulière car "*c'est un investissement pour le pays*". Actuellement, il existe 5 orphelinats qui ont recueilli un nombre total de 12.000 orphelins ; 10.000 autres ont été recueillis individuellement par des personnes privées. Madame Bizimungu a souhaité que chaque famille rwandaise accueille au moins un orphelin.

Les Etats-Unis d'Amérique ont promis au Rwanda une aide de plus de 11 millions de dollars
Constantin Mugabo, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 2

Monsieur Antony Lake, conseiller chargé de la sécurité à la Présidence des Etats-Unis d'Amérique, a effectué une visite officielle au Rwanda, le 16 décembre 1994. Il a déclaré que son pays appréciait l'effort fait par le gouvernement de Kigali pour relever le Rwanda du chaos. Mais il n'a pas caché son inquiétude en ce qui concerne les réfugiés et la situation dans les camps au Zaïre. Il a demandé que le gouvernement rwandais prépare rapidement un programme de rapatriement des réfugiés. Les Etats-Unis sont prêts à rembourser la dette de 2,5 millions de dollars que le Rwanda doit à la Banque Mondiale, à donner une aide de 9 millions de dollars et à fournir des assistants techniques spécialisés en droit.

Entretien avec Madame Spéciose Murorunkwere, bourgmestre de Rubavu
J.M.Vianney Nkuliyingoma, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 3

Madame Spéciose Murorunkwere est la présidente provisoire de l'Association des femmes de Gisenyi, membre du comité de direction de l'Association "*Duterimbere*" et bourgmestre de Rubavu. Lors d'une interview accordée au représentant de Radio - Rwanda à Gisenyi, M. J.M.V Nkuliyingoma, elle a émis plusieurs idées : la femme rwandaise n'est pas suffisamment représentée dans les instances du pays ; elle a été profondément blessée par les massacres commis dans le pays ; l'Etat rwandais devrait aider celles qui ont été violées, qui sont enceintes ou qui portent le Sida ; les femmes qui ont participé au génocide devront être jugées et punies comme tous les massacreurs ; il est important de mener minutieusement les enquêtes sur les massacres pour ne pas incriminer des innocents (c'est ce que Madame Murorunkwere fait dans sa commune) ; l'idéal serait d'accueillir les orphelins de guerre dans des familles, mais la plupart de celles-ci n'ont pas beaucoup de moyens.

Des neuf usines à thé, il n'en reste que quatre !
Charles Sembeba, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, pages 4 et 6

Le Rwanda comptait 9 usines à thé ; il n'en reste que quatre qui peuvent fonctionner. Les usines de Cyangugu, Gikongoro et Kibuye ont été pillées et détruites par les milices et l'ancienne armée ; celle de Murindi ne fonctionnait plus depuis longtemps. L'Etat rwandais a besoin de 6 millions de Frw pour réhabiliter les usines détruites et acheter de nouvelles machines. Le Fonds Européen de Développement (FED) a promis d'accorder cette somme. Par ailleurs, l'OCIR-Thé a besoin de 800 millions Frw pour remettre en état les plantations de thé.

Le thé est rentable.

Charles Sembeba, Imvaho Nshya n°1057, 26 déc. 1994 - 1 janv. 1995, page 4

Le thé est l'une des richesses du pays. Il rapporte 24 % des devises qui rentrent annuellement dans la caisse de l'Etat. Avant la guerre, l'OCIR-Thé employait 25.507 personnes dont 23.000 manoeuvres. Il débloquent annuellement 48 millions de Frw en salaires. Il achetait aux planteurs de thé pour une valeur de 500.000.000 frw. Actuellement, l'OCIR-Thé est confronté à divers problèmes : outre qu'il a été pillé et volé par les anciens détenteurs du pouvoir, les nouveaux dirigeants ne peuvent pas accéder à son compte en banque, ils ne peuvent donc pas payer les employés... Les banques sont encore régies par d'anciens textes, elles exigent "*une ordonnance présidentielle*"; le nouveau gouvernement n'a pas encore commencé à signer des textes de lois.

Kigali : réforme du commerce dans les marchés

Vénérande Hategekimana, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 5

Le commerce est une activité fort prisée ; il rapporte beaucoup d'argent. Dans les marchés de Kigali, on vend de tout et il y a beaucoup de désordres. Les autorités de la préfecture de la ville de Kigali ont décidé de mettre de l'ordre dans les marchés par mesure de sécurité et d'hygiène. Le marché de Nyarugenge serait réservé aux produits alimentaires ; les autres produits devraient réintégrer les boutiques. A Nyabugogo, les marchands de vêtements chassent les marchands de produits alimentaires alors que ce marché était anciennement divisé en deux : une partie pour les vêtements et une partie pour l'alimentation. Ce marché doit garder sa vocation première ainsi que les autres marchés de la ville. Quant aux marchés spontanés comme le "marathon" de Nyabugogo ou les kiosques en dessous de la gare routière, ils doivent disparaître.

Les cachets communaux ont été distribués ; les nouvelles cartes d'identité bientôt disponibles,

Immaculée Mukanyonga, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 6

Au Rwanda, les gens sont inquiets ; la plupart n'ont pas de pièces d'identité. Certains ont dû les jeter au moment du génocide pour cacher leur ethnie. Le ministre de l'Intérieur les a rassurés: les fiches individuelles et les permis de résidence ont été faits. Les nouvelles cartes d'identité ont été imprimées sans mention d'ethnie comme le voulaient les Accords d'Arusha. Dans un premier temps, ce sont les permis de résidence qui seront délivrés ; les cartes d'identité seront distribuées après le rapatriement de tous les réfugiés et le recensement de la population commune par commune.

Les sourds et les muets réclament leurs droits

Constantin Mugabo, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 7

Un séminaire sur les droits des sourds et des muets a commencé, le 13 décembre 1994, au Centre Iwacu de Kabusunzu. Ce séminaire a été organisé par l'Association Nationale des Sourds aux Rwanda avec le soutien financier, matériel et logistique de l'association française "*Nord-Sud*". Les séminaristes ont affirmé que les sourds et les muets sont des personnes à part entière. Ils doivent bénéficier des mêmes droits que les autres. Ils ont souhaité que le gouvernement actuel envisage des actions pour aider la promotion des sourds et surtout des muets qui, jusqu'à présent, ont été oubliés.

Les objectifs de la nouvelle Assemblée Nationale

Pay Pay Pius Gatambiye, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 7

Les députés de la nouvelle Assemblée Nationale sont déterminés à tirer le pays du chaos. La nouvelle Assemblée est celle de tous les Rwandais ; la politique ethnique et régionaliste doit être bannie. Les députés étudieront les stratégies pour combattre la pauvreté et l'ignorance en vue d'élever le niveau de vie de la population. La démocratie ne sera atteinte que si le député est un vrai messager du peuple. Pour cela, il doit le laisser exprimer ses avis et considérations et les prendre en compte. Le Rwanda doit être un Etat de droit ; la personne humaine doit être respectée. Les meurtres, les vols et les autres crimes doivent appartenir au passé. C'est pourquoi un système judiciaire doit être mis en place dans les meilleurs délais. L'Assemblée Nationale doit aussi édicter les lois qui lui permettront de contrôler les actions du gouvernement.

Contribuons à reconstruire ce que nous avons détruit

Anthyne Gasana, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 10

Le Rwanda a été détruit par les Rwandais eux-mêmes. Les étrangers ne pouvaient que les laisser faire. Maintenant il faut reconstruire. Cette reconstruction doit se faire par étape. Tous les réfugiés doivent rentrer ; il faut rechercher, juger et punir les auteurs des massacres. Il n'y a pas de circonstances atténuantes, la justice est la vraie base de la réconciliation nationale. Ceux qui ont détruit les maisons des voisins doivent les reconstruire; ceux qui ont volé le bétail doivent le restituer ou aider leur voisin à redémarrer son élevage. Cette contribution doit être une obligation. Les mauvaises habitudes comme le clientélisme, l'avidité, l'appétit des richesses doivent disparaître de la culture rwandaise. Chacun doit vivre selon ses moyens et par son travail !

Les militaires n'ont pas de savoir vivre

K.B.Ny., Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 10

Les militaires commencent à exagérer : l'histoire ne leur a laissé aucune leçon ; les recommandations des autorités sont négligées. Ils s'adonnent à la débauche et perturbent la sécurité de la population. Ils n'hésitent pas à enfoncer des portes pendant la nuit pour réclamer filles et femmes. Ils ne pensent même pas que le SIDA les guette. C'est un manque de savoir-vivre évident que de bousculer ainsi la vie des familles.

Ne croiront-ils pas que nous faisons la grasse matinée ?

Louis Sibomana, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 12

Il fut un temps où chacun était ponctuel au travail : il y avait assez d'autobus et de taxis. Mais les autobus pour le transport urbain n'existent plus ; les milices et les anciens militaires les ont emportés au Zaïre. Depuis que le prix du transport a été fixé à 50 Frw, les taximen ont boudé et ont arrêté les transports en ville. Que pensent les employeurs ? La plupart des employés arrivent au travail à 10 heures, voire à 11 heures du matin. Comment ce problème du transport sera-t-il résolu ?

Vol à l'ambassade de Tanzanie. Le capitaine Zigira explique

Mweusi Karake, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 14

Pendant la nuit du 17 décembre 1994, 5 militaires et 6 civils ont attaqué l'ambassade de Tanzanie ; ils y ont tué les gardes et ont volé 2 camionnettes double cabine. Ce vol est un coup préparé de longue date. C'est le sous-lieutenant Ngoga Innocent et M. Ndimanyi Kadhak (commerçant à Kibungo) qui en ont affiné le plan en octobre 1994 ; ils y ont associé le capitaine Rwapapa, trois autres militaires et des civils MM. Vianney Nzaramba, Badru Drada, Gérard Bazirufite, Gaspard Zimurinda et Sulaiman Uzabakiriho. Le capitaine Zigira nie que cet acte soit le fait des militaires même si des militaires y sont impliqués. Pour lui ce sont des individus isolés qui ont fait un mauvais coup avec des civils.

Il y a trop d'accidents de roulage !

Hélène Nyirabikari, Imvaho Nshya n°1057, 26 décembre 1994 - 1 janvier 1995, page 15

Selon le commandant de la brigade de Muhima, on enregistre 10 accidents de roulage par jour dans la ville de Kigali. Les causes en sont l'ignorance ou l'irrespect du code de la route, l'excès de vitesse et l'alcoolisme. Les mesures prises sont des amendes qui vont de 5.000 Frw à 100.000 Frw suivant la gravité de la faute. Ces amendes seront rabaisées quand les chauffeurs deviendront plus raisonnables.

INTAREMARA n°1, 28 Décembre 1994

Editorial : Charles Nkurunziza, Intaremara n°1, 28 décembre 1994, page 2

Le journal "Intaremara" vient de naître : il apportera sa contribution à la reconstruction du pays. Son objectif est de dire la vérité. La vérité est une valeur qui doit entrer dans la nouvelle culture du Rwanda. L'habitude de dire "*un tel vient du Burundi, tel autre de l'Uganda ou d'ailleurs*" doit disparaître. Chacun doit respecter l'autre, l'accueillir conformément à la culture traditionnelle. Chacun doit se sentir concerné par la reconstruction de ce pays marqué par la guerre et le génocide.

Construisons ensemble le Rwanda.

Charles Rutsindura, Intaremara n°1, 28 déc 1994, pages 2 et 9

Le temps de fêter la victoire est terminé ; on commence à affronter la réalité. Les auteurs des massacres ont laissé un pays détruit ; il ne sera pas facile de le reconstruire. Les Rwandais qui viennent de rentrer et qui ont des capitaux sont appelés à investir et à créer des projets pour relancer l'économie du pays. Les rescapés du génocide doivent considérer les nouveaux arrivés comme des frères contraints à l'exil par un pouvoir dictatorial et divisionniste. Les Rwandais encore en exil doivent rentrer pour collaborer à la reconstruction du pays dans la paix. Ils doivent s'éloigner des massacreurs car ceux-ci sont connus ; les innocents n'ont rien à craindre.

Nous avons été blessés.

Charles Nkurunziza, Intaremara n°1, 28 décembre 1994, page 3

Le génocide et les massacres commis par les milices *Interahamwe*, les CDR et les Power auraient pu être évités si la communauté internationale l'avait voulu. Quand les massacreurs partaient, en chantant, accomplir leur mission macabre, cette communauté les voyait et savait ce qu'ils allaient faire. Ignore-t-elle qu'il y a des fosses communes ? Ne sait-elle pas que certains ont été jetés vivants dans des puits perdus ? La peine de mort est la seule sanction qui pourrait apaiser ceux que les massacres ont blessés. Le discours de MM. Kambanda, Bagosora et Renzaho ne peuvent être oubliés ! Messieurs Mitterrand et Roger Booh Booh devront aussi être jugés car ils ont soutenu les instigateurs des massacres. Le Tribunal tarde à venir : M. Sindikubwabo mourra avant d'y comparaître.

Réconciliation, fonction de la justice

Wellars Ruzindana Buragatare, Intaremara n°1, 28 décembre 1994, pages 4 et 5

La réconciliation des Rwandais est une base essentielle à la reconstruction du pays. Mais cette réconciliation ne peut se faire tant que les responsables du génocide et des massacres vivent en liberté et espèrent bénéficier de l'impunité comme les années précédentes. Le génocide et les massacres ont bel et bien eu lieu, il faut que justice soit faite. C'est la seule voie pour rendre confiance et

sérénité aux rares rescapés de cette tragédie. C'est le seul moyen de susciter une véritable réconciliation nationale (*texte en français*).

Massacres dans les églises du Rwanda.

Charles Nkurunziza, Intaremara n°1, 28 déc. 1994, page 5

Il a été dit, écrit et vérifié que certains hommes d'Eglise ont trempé dans les massacres du Rwanda. Beaucoup d'églises ont été des abattoirs d'hommes tués à cause de leur ethnie. On peut citer à titre d'exemple les églises de Nyarubuye, Nyamata, Rukara (Karubamba), Rukumberi et ailleurs. Certains chefs d'Eglise dirigeaient des groupes des tueurs ou refusaient protection à ceux qui allaient vers eux. Mais il y en a qui, comme MM. Faustin Bashaka et Joseph Nsanzurwimo, ont montré qu'ils travaillaient réellement pour Dieu : ils ont mis tout en oeuvre pour protéger les fuyards traqués par les milices ou les militaires de l'ancienne garde présidentielle.

Ce qui se passe au MDR est incompréhensible !

Charles Nkurunziza, Intaremara n°1, 28 décembre 1994, pages 5 et 6

Dans un document qu'il vient de publier, le MDR reproche au gouvernement d'avoir permis aux anciens réfugiés de rentrer en désordre et d'occuper illégalement les biens d'autrui. Il propose au gouvernement de "*hâter le rapatriement des anciens réfugiés*" suivant "*les mécanismes prévus*" par les Accords de Paix d'Arusha. Le MDR ignore délibérément les réalités du pays. Ne voit-il pas que les réfugiés ont occupé les seules maisons qui n'ont pas été détruites par les milices ? N'est-il pas préférable d'occuper une maison ou d'utiliser un véhicule au lieu de les détruire ? Quand le MDR parle de la formation d'une nouvelle armée nationale, il rejette l'APR. Veut-il des militaires comme Théoneste Bagosora, Augustin Bizimungu ou Tharcisse Renzaho ? Pourquoi parle-t-il d'une période de transition trop longue et de l'interdiction des activités des partis politiques ? Ce n'est pas encore le moment de remettre tout en route.

Burundi : un Etat qui s'auto-détruit !

Origène Mugambira, Intaremara n°1, 28 déc. 1994, page 7

Ce qui se passe au Burundi étonne les observateurs. Certaines hautes autorités s'opposent ouvertement à l'armée nationale. Un exemple concret est celui de M. Nyangoma, ex-ministre de l'Intérieur, qui a formé une opposition armée contre son propre pays. Il a bénéficié de tous les avantages d'un ministre même pendant cinq mois après sa désertion du ministère. Le docteur Jean Baptiste Minani qui, en 1993, a incité le peuple burundais à la violence, a été élu Président de l'Assemblée nationale. Des rumeurs disent que le FRODEBU, parti au pouvoir, serait divisé en deux : les modérés qui sont avec le président Sylvestre Ntibantunganya et les extrémistes de M. Nyangoma. Le président Ntibantunganya devrait être clair et dire sa position au peuple burundais. Son silence laisse supposer qu'il soutient M. Nyangoma.

La dernière offensive du FPR. L'épopée militaire du FPR : Paul Kagame, génie militaire...

Intaremara n°1, 28 décembre 1994, pages 8 et 9

Si le FPR, armée que tout défavorisait, l'a emporté sur une armée super équipée et entraînée par une puissance européenne, il a fallu le génie de M. Paul Kagame. Celui-ci a su diriger ses troupes, les discipliner et élaborer "*une stratégie imparable*". La guerre s'est faite à pied, sans moyens de transports, depuis 1990. La stratégie de Kagame était de réduire au minimum les pertes dans ses rangs. Pour y arriver, ses soldats "*infiltraient et contournaient les positions gouvernementales, souvent la nuit, et exerçaient ensuite un harcèlement continu par les mortiers*" jusqu'à la débandade de celles-ci (*texte en français*).

KINYAMATEKA n°1414, Décembre 1994

L'Eglise Catholique a été éprouvée

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, pages 1 et 6

Les massacres qui ont eu lieu au Rwanda ont emporté d'innombrables vies humaines dont plusieurs prêtres et religieux. En effet, l'Eglise catholique déplore la perte de 3 évêques, de plus de 100 prêtres, de 41 frères et de près de 70 religieuses. La liste des tués, pages 1 et 6, ne concerne que les prêtres diocésains ; une liste complémentaire sera donnée dans les prochains numéros.

L'Eglise catholique a été durement éprouvée par la guerre

Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 2

Le Rwanda comprend 9 diocèses, trois des responsables (évêques) de ces neuf diocèses ont été tués. La plupart des évêchés ont été pillés sauf ceux de Cyangugu, Gikongoro et Kigali. Des 128 paroisses réparties sur le territoire, 50 seulement peuvent relancer leurs activités. Des 400 prêtres rwandais qui oeuvraient dans les différents diocèses, 103 ont été assassinés, 183 autres se trouvent à l'étranger, exilés ou étudiants ; il n'y en a plus que 114 au Rwanda. Des 150 missionnaires qui exerçaient leur apostolat au Rwanda, 7 sont morts ; il n'y en a que 50 qui sont rentrés au pays. Les séminaristes ont été dispersés : le Grand Séminaire de Nyakibanda hébergeait 450 Séminaristes, il n'en compte que 59 actuellement, 150 autres sont à l'étranger ; le séminaire de Rutongo n'en compte plus que 20 et il ne reste plus qu'un tiers des Séminaristes (80) des classes terminales de tous les petits séminaires du pays. Concernant les noviciats, il n'y a que les congrégations des Soeurs Benebikira et des Petites Soeurs de Jésus qui ont pu rouvrir leurs portes. Entretemps, Rome a nommé des administrateurs apostoliques à la tête des diocèses qui en manquaient.

(A la page 2, le Kinyamateka publie la liste de ses employés et ceux de l'imprimerie Pallotti-Press, victimes du génocide rwandais).

Aucune démocratie n'est possible sans des institutions chargées de défendre les droits de l'homme

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 3

Un journaliste du Kinyamateka, A. Rwagahilima, s'est rendu au Canada au mois de novembre ; il y a rencontré d'autres journalistes venant d'Uganda, du Pérou et de Sri Lanka. Ce voyage d'études avait été organisé par le Centre International de Protection des Droits de l'Homme et du Développement de la Démocratie de Montréal. L'objectif en était de montrer aux journalistes des pays en voie de développement la place de la presse dans un pays démocratique et la façon dont les journalistes peuvent rappeler aux autorités leurs engagements. Au terme de leur voyage, les journalistes se sont rendus compte que la démocratie n'est possible que s'il existe à tous les niveaux des institutions nationales des mécanismes qui protègent les droits du citoyen. Il existe de telles institutions au Canada. *"Le protecteur du citoyen"* qui est mis en place par le parlement est chargé d'écouter les doléances de la population quand elle se sent lésée par le fonctionnement ou les décisions de l'Etat. *"Le Conseil de presse"* écoute les protestations des citoyens ou des autorités contre des articles de presse diffamatoires ou biaisés. Ce conseil a le pouvoir de mener des enquêtes et de blâmer les journalistes auteurs des articles contestés. *"La loi sur l'accès à l'information"* autorise les journalistes à consulter les documents d'ordre public et d'en informer la population. *"La loi canadienne sur les droits de la personne"* permet au citoyen de faire valoir leurs droits quand il subit des injustices telles que la ségrégation raciale, ethnique ou sexuelle...

Les écoles : un lieu de rencontre pour plusieurs langues
Rose Mukantwali, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 5

Le 12 décembre 1994, un journaliste du Kinyamateka a rencontré le directeur général du ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Plusieurs problèmes ont été abordés, notamment la diversité des langues dans les écoles, le paiement du minerval, la reconstruction des écoles, l'intégration des enfants venant des pays limitrophes, les écoles techniques et les relations entre les Eglises et l'Etat. Selon le directeur général, chaque enfant terminant la 6ème année primaire fera l'examen dans la langue dans laquelle il a appris cette matière, sauf en calcul. Les écoles secondaires de l'Etat redeviendront des internats et les élèves seront exonérés du minerval pendant un an. Les écoles techniques ne peuvent pas encore rouvrir leurs portes car elles ont été entièrement pillées et que le matériel technique coûte cher. La Convention entre l'Etat et l'Eglise concernant l'enseignement devra être revue.

Philippe Reyntjens : *"Sujets d'inquiétude au Rwanda"*
Ladislav Niyongira, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 7

De retour d'une mission de 7 jours au Rwanda, le professeur Reyntjens a fait un rapport qui sonne l'alarme. Pour lui, les problèmes auxquels le Rwanda est confronté risquent d'hypothéquer son avenir et le conduire vers une nouvelle guerre. Ces problèmes sont l'insécurité causée par la discipline relâchée de l'armée du FPR et l'absence du système judiciaire ; le retour désordonné des anciens réfugiés et les infractions à la propriété privée ; les règlements de compte, les disparitions mystérieuses, les meurtres, la vengeance ; le radicalisme ethnique qui freine la réconciliation nationale ; l'isolement des rescapés du génocide ; la mésentente au sein du gouvernement.

Même quand nous sommes tristes, nous sourions

Rose Mukantwali, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 9

"Même quand nous sommes tristes, nous sourions" a déclaré Madame Judith Kanakuze qui représentait l'Association *"Duterimbere"*, le 3 décembre 1994, lors de la cérémonie de clôture de la semaine de la femme africaine en général et de la femme rwandaise en particulier. Elle a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de ceux qui ont lutté pour la paix, particulièrement Mesdames Agathe Uwiringiyimana et Odette Ubonabenshi. Toutes les femmes qui ont pris la parole ce jour-là, notamment les représentantes des associations de femmes et le préfet de la ville de Kigali, ont insisté sur les conséquences de la guerre pour la femme rwandaise. La femme rwandaise est triste, elle a faim, elle a été violentée et dépouillée de tout, elle n'a plus rien. Elle est angoissée, elle n'ose pas soumettre ses problèmes aux autorités. Ses droits ne sont pas respectés et elle ne les connaît pas. Elle n'est pas suffisamment représentée dans les instances du pays ; par exemple, il n'y a que 8 femmes sur 70 députés de l'Assemblée nationale. Il est temps qu'on donne des droits aux femmes et qu'on les respecte, notamment en ce qui concerne le droit de l'héritage, l'accès aux postes de responsabilités, le droit à un niveau de vie décent par la promotion des actions sociales et économiques en faveur de la famille.

"Le Rwanda n'était pas trop petit pour ne pas accueillir ses réfugiés"

Antoine Rwagahilima, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 10

"Le Rwanda n'était pas trop petit pour ne pas accueillir ses réfugiés" a déclaré le ministre Bihozagara lors de la conférence de presse donnée le 8 décembre 1994. Cette conférence avait pour objectif de parler des problèmes du logement dans la ville de Kigali et des propriétés terriennes à la campagne. Le problème des maisons en ville a été aggravé par le retour spontané des anciens réfugiés ; le ministère habilité pour les accueillir n'a pas eu le temps de mettre en place les infrastructures prévues par les Accords de paix d'Arusha. Mais il a déjà identifié les zones où ces réfugiés pourraient habiter car ils devront libérer les maisons et propriétés qu'ils ont occupées à leur arrivée au Rwanda. La propriété privée est inviolable, a-t-il ajouté. Certains terrains d'élevage et de chasse du Mutara seront mis à la disposition des réfugiés. Les éleveurs du grand bétail seront invités à vendre leurs troupeaux et à investir leur argent dans d'autres projets. Dans la ville de Kigali, les secteurs de Nyarutama, Remera 3, Gikondo, Gaculiro, Kimihurura, Nyandungu seront parcellisés et mis à la disposition de ceux qui peuvent construire des maisons cadastrées. Le problème de la nationalité a été aussi évoqué lors de la conférence de presse. Pour le ministre Bihozagara, les Rwandophones des pays limitrophes qui se sentiront menacés et qui viendront au Rwanda seront accueillis sans problème.

A la page 10, le journal Kinyamateka donne les noms des communes et régions où l'Etat rwandais pourrait installer les anciens réfugiés.

Message adressé au gouvernement rwandais par les Représentants de la Conférence Episcopale de l'Afrique de l'Est, Kinyamateka n°1414, décembre 1994, page 11

Les Représentants des Conférences épiscopales de l'Afrique de l'Est (Ethiopie, Kenya, Malawi, Soudan, Tanzanie, Ouganda et Zambie) ont visité le Rwanda du 20 au 26 novembre 1994. Leur visite avait pour objet de partager la joie et la douleur de l'Eglise et de montrer leur volonté de collaborer pour un avenir meilleur. Les visiteurs de marque ont déploré les massacres commis au Rwanda et ils ont salué le courage des chrétiens qui ont protégé leurs frères menacés. Vu que leurs diocèses respectifs ont accueilli les récents réfugiés rwandais, ils ont souhaité que le gouvernement arrête les violences contre les droits de l'homme et cesse d'appeler "*massacreurs*" tous les Hutu ; ceux qui veulent rentrer doivent être rassurés. Ils ont demandé à la communauté internationale d'aider l'Etat rwandais à identifier, juger et punir les coupables pour permettre la réconciliation du peuple rwandais.

Les militaires ont reçu leur salaire.

Ladislav Niyongira, Kinyamateka n°1414, déc. 1994, page 12

La Banque Nationale du Rwanda a donné en prêt à l'Etat la somme de 1.824.177.000 Frw pour que le ministère de la Défense puisse donner deux mois de salaire aux militaires et aux civils qui travaillent pour eux, payer les fournisseurs, acheter les uniformes militaires et les tentes. On avait espéré que si les militaires étaient payés, la sécurité reviendrait mais on remarque le contraire. En effet la discipline de la nouvelle armée n'est plus celle du temps de la guérilla. On remarque un relâchement, un esprit d'affairisme, l'appétit du gain matériel. Etant la nouvelle armée gouvernementale, les militaires estiment que l'Etat doit les prendre en charge d'autant plus qu'ils ont des familles qu'ils doivent entretenir. Dans un effort de relance de la vie économique et sociale, le gouvernement doit tenir compte de l'élément "*salaire des militaires*" pour éviter ces débordements.

L'ARC-EN-CIEL n°2, 16 Décembre 1994

(articles en français)

Editorial : Illustrer les valeurs de la culture rwandaise

Jean-Marie Mudakikwa, l'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 1

Les Rwandais doivent se pardonner mutuellement, conjuguer leurs efforts pour reconstruire le pays et lutter contre toute forme de pathologie qui peut les conduire encore une fois au génocide. Les hommes politiques doivent appréhender correctement le concept "*démocratie*" et en instruire le peuple. Le Rwanda doit retrouver toutes les valeurs qui avaient fait la renommée de sa culture.

Le Burundi assis sur un volcan.

Ferdinand Murara, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 déc. 1994, pages 1 à 3

On croyait qu'après la signature de la Convention du Gouvernement (le 10 septembre 1994), le Burundi s'acheminait vers la concorde. Hélas, l'élection de M. Jean Minani, ancien ministre de la Santé, au poste de président de l'Assemblée

Nationale, vient de replonger le pays dans le chaos. Celui-ci est accusé par l'opposition d'avoir incité la population hutu au massacre des Tutsi et des Hutu de l'UPRONA, après l'assassinat du président Ndadaye. Cette élection contribue encore à radicaliser les sensibilités en présence. *"Le Burundi fonctionne dorénavant à la manière de la roulette russe. D'un moment à l'autre, tout peut exploser"*.

**Visite du président burundais M. Sylvestre Ntibantunganya
L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 3**

Le 6 décembre 1994, le président burundais a fait une visite de travail au Rwanda. Les deux présidents, Sylvestre Ntibantunganya et Pasteur Bizimungu, ont passé en revue les problèmes des réfugiés et d'insécurité. On espère que les relations de bon voisinage vont reprendre entre les peuples burundais et rwandais.

La CEPGL redevient fonctionnelle.

**Jean-Marie Mudakikwa, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994,
page 3**

Le second sommet extraordinaire de la CEPGL a eu lieu, le 26 novembre 1994, à Bagdolite (Zaire). Les trois présidents du Burundi, du Zaire et du Rwanda y participaient. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour le problème de la sécurité lié à celui des réfugiés ainsi que la relance économique du pays.

Burundi : drôle de guerre !

François Bugingo, L'Arc-en-Ciel n°2, décembre 1994, page 4

"Le pays est plongé dans une logique de guerre sans guerre". Au Burundi, c'est le chaos. Le venin de l'ethnisme est ancré dans la société burundaise. On ne s'étonne plus des assassinats dans certaines régions d'autant plus que les milices *Interahamwe* du Rwanda ont fusionné avec les *Intagoheka* (milices de Nyangoma) et le Palipehutu. Encore une fois, des innocents meurent injustement.

Quelle originalité du parlement rwandais

**Ferdinand Murara, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, pages 4
et 5**

L'intégration de militaires dans le parlement rwandais apparaît aux yeux de la Communauté internationale comme un mépris de la démocratie. Mais dans le contexte actuel du Rwanda et après la méconduite des anciennes forces armées, il est important de donner à la nouvelle armée un rôle incontournable dans la nouvelle marche du pays. C'est un moyen de considérer les militaires qui ont combattu pour l'avènement d'un "Etat de droit", comme *"des acteurs à part entière de la vie politique rwandaise"*.

**Quand un verre de trop met fin à la carrière politique d'un
député !**

L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 5

Le député Louis Nizigiyimana, membre du Parti Libéral (PL) vient de présenter sa démission au président de l'Assemblée Nationale. Il reconnaît avoir eu un comportement honteux, le 25 novembre 1994, pendant la cérémonie de prestation de serment par les nouveaux députés.

Quelques articles tirés de la presse rwandaise en novembre
Faustin Kagame, L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, pages 6 et 8

Résumé d'articles parus dans *Le Flambeau* du 15 novembre 1994, *Le Messenger-Intumwa* du 24 novembre 1994 et *Le Tribun du peuple* du 13 novembre 1994.

Livre : un drame qui a une histoire.
François Bugingo., L'Arc-en-Ciel n°2, 16 décembre 1994, page 10

Présentation du livre de Colette Braeckman : "*Rwanda : histoire d'un génocide*" (Fayard)

LE MESSAGER - INTUMWA n°47, 31 Décembre 1994

Le temps de s'affronter n'est pas arrivé !
Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, page 2

Le Conseil du gouvernement du 20 décembre 1994 a confirmé la dénomination de "*gouvernement d'union nationale*" et a rejeté l'appellation "*Gouvernement de Transition à base élargie*" consacrée par les Accords de Paix d'Arusha. De retour d'une visite en Europe, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, a discoursé sur la sécurité du pays, dénonçant ceux qui la perturbent. Ce discours a été interprété comme un complément au discours prononcé par le général major Kagame lors de sa visite à l'unité militaire de Kibungu. Mais ces paroles du 23 décembre 1994, pleines de tristesse et de colère, ont désarçonné quelque peu la population. Si la succession des discours sur la sécurité montre l'importance que les dirigeants lui accordent, le peuple souhaite qu'ils ne s'affrontent pas publiquement. Si le gouvernement actuel a été baptisé "*gouvernement d'union nationale*", cette unité doit transparaître dans les dires des membres de ce gouvernement sinon on va vers une autre guerre. Les journalistes ne manqueront pas de dénoncer les groupuscules indisciplinés qui perturbent la sécurité de la population.

Le Premier ministre a aboli la torture. Le roi Rudahigwa avait aboli la torture et la servitude
Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, page 3

De retour d'une visite en Europe, M. Faustin Twagiramungu a dû affronter les journalistes et répondre à leurs questions. Le problème clé de cette interview était la sécurité. Les idées du Premier ministre peuvent être résumées en quelques points : le gouvernement avait promis à la population de ramener la sécurité.

Depuis quatre mois que ce gouvernement existe, la sécurité n'est pas encore revenue ; des groupuscules semblables aux escadrons de la mort sévissent dans le pays. Il est temps que ce cycle infernal des vengeances, des règlements de compte s'arrête. Les instances concernées doivent respecter les directives du gouvernement. La sécurité doit être assurée pour que la population ait confiance dans ses autorités. La sécurité est l'une des bases du développement. Elle est la première condition d'une relance économique ; les bailleurs de fonds ne peuvent pas accepter d'investir dans un pays perturbé. Le Premier ministre n'a rien déclaré sur le document que le MDR vient de publier.

Le ministre de la Défense nationale, M. Paul Kagame, a pointé du doigt le Premier ministre Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994, pages 4 et 5

Le général major Paul Kagame, Vice-président de la République et ministre de la Défense nationale, a été choqué par les propos du Premier ministre. Pour lui, la sécurité est un problème parmi tant d'autres, notamment le rapatriement des réfugiés, leur accueil et leur installation, la relance économique... Le problème de sécurité doit être celui de tout Rwandais principalement des autorités. Ceux qui perturbent la sécurité sont des individus isolés ; l'armée ne doit pas être incriminée.

**Les Sudistes (*Abanyenduga*) sont accusés de génocide
Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, pages 6 à 8**

Le flot de sang qui a coulé au Rwanda l'a rendu célèbre. Les étrangers savent qu'il existe des ethnies au Rwanda, les Tutsi et les Hutu, et que ces derniers sont des tueurs. Cependant ce qui est étonnant, c'est que les intellectuels Hutu du Sud ont accepté de verser le sang de leurs frères Tutsi alors qu'ils avaient été défavorisés par le régime Habyalimana. Ne les avait-il pas traités d'être des complices du FPR en 1990 ? Ne les avait-il pas emprisonnés ? Pourtant ce sont eux qui ont enseigné l'idéologie ethniste dans tous les partis, sur les antennes de Radio-Rwanda et sur la RTL. On a jamais entendu un Nordiste (*umukiga*) ou un proche parent de Habyalimana inciter la population à la violence. Les Sudistes seront jugés coupables de génocide. Actuellement la population du Sud (*Nduga*) est en train de payer "*le péché originel*" commis par MM. Karamira, Kambanda et Sindikubwabo. Cependant, les militaires du FPR devraient cesser leurs règlements de compte sinon ils seront à leur tour accusés de génocide.

**BNR : le Vice-gouverneur est tombé dans le piège de la CDR
Isaïe Niyoyita, Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994,
page 9**

Vers la fin du règne de *Kinani* (l'invincible), le climat à la Banque Nationale était marqué par la cupidité, le régionalisme, l'ethnisme et la suspicion. Les *Banyenduga* (les Rwandais du Sud) et les Tutsi étaient persécutés. L'actuel gouverneur, M. Gérard Niyitegeka, a été lui-même victime de ces malveillances. Actuellement, l'ambiance s'est améliorée mais un extrémiste, M. Nsengimana, toujours secrétaire général, fait la loi et sème la zizanie. Le vice-gouverneur

Rutayisire collabore avec lui. Le gouverneur n'arrive pas à mettre de l'ordre dans la banque. C'est un travailleur mais il ne sait pas dénouer les intrigues.

L'inquiétude du professeur Reyntjens à l'égard du non-respect des droits de l'homme au Rwanda

Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, pages 10 à 12

De retour d'une brève mission menée au Rwanda, du 15 au 22 octobre 1994, le professeur Philippe Reyntjens a exprimé son inquiétude face aux graves problèmes qui risquent d'hypothéquer l'avenir du pays. Ces problèmes sont l'insécurité due notamment à la discipline relâchée de l'APR, à la justice quasi-inexistante et à l'absence d'une administration territoriale ; le retour anarchique des réfugiés et l'occupation illégale des propriétés ; les disparitions mystérieuses, les assassinats, les massacres et les arrestations arbitraires ; la naissance du radicalisme ethnique ; la marginalisation des Tutsi de l'intérieur ; la peur des Hutu (particulièrement les intellectuels) au vu des arrestations arbitraires, des disparitions mystérieuses, des meurtres... l'inactivité de l'ONU et l'absence de coordination entre la MINUAR et la mission d'observation du Centre des droits de l'homme (*texte en français*).

Quelle collaboration entre la presse privée et l'Etat ?

Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, pages 12 à 14

L'avènement du multipartisme au Rwanda (juin 1991) a suscité la naissance de la presse écrite privée. Les Rwandais se sont sentis libres d'exprimer leurs opinions. Les journaux comme *Rwanda Rushya*, *Ikindi*, *Isibo*, *Umurangi* ont aidé les politiciens de l'opposition à combattre la dictature de *Kinani* (l'Invincible). Cependant, les journaux de la tendance MRND-CDR ont fait la réplique et ont semé le venin de l'ethnisme et de la violence. Ils ont aidé le clan de Habyarimana à préparer le génocide. Actuellement, la presse privée est bonne, même si parfois elle est tendancieuse. La presse publique travaille dans la ligne de l'unité, de la réconciliation et du développement national. On attend l'entrée en fonction des radios de l'Eglise catholique à Kabgayi, de l'ONU (MINUAR), de la défense des droits de l'homme de CLADHO. Dans l'ensemble, la presse est soutenue par les hautes instances du pays. C'est ainsi que lors de sa séance du 18 novembre 1994, le Conseil du gouvernement a déterminé 10 points essentiels relatifs à la mission de la presse dans le développement du pays et l'éducation de la population.

Nous avons parlé avec M. Walter Zuber

Edouard Mutsinzi, Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994, page 14

Le ministre de l'Intérieur de la Rhénanie Palatinat, M. Walter Zuber, a fait une visite officielle au Rwanda. Il a déclaré au journaliste du Messenger - Intumwa que la Rhénanie Palatinat va redéfinir sa coopération avec le Rwanda pour l'aider à reconstruire les infrastructures détruites et à relancer les projets de développement. Il a affirmé la volonté de la Rhénanie Palatinat d'aider la presse privée à se développer.

"Que le MDR dise clairement qu'il veut une armée majoritairement hutu", déclare le député Tito Rutaremara.
Le Messenger - Intumwa n° 47, 31 décembre 1994, pages 15 et 16

Des journalistes du Messenger - Intumwa ont rencontré le député Tito Rutaremara et lui ont posé des questions sur les enquêtes relatives au génocide, la responsabilité de la France dans les massacres rwandais et les déclarations du MDR sur les problèmes actuels du pays. Les réflexions du député Tito Rutaremara se résument comme suit : il existe une Commission des droits de l'homme chargée d'étudier l'historique, le développement et les idéologies du génocide au Rwanda ; les résolutions du Conseil de Sécurité sur le Tribunal international chargé de juger les auteurs du génocide sont incompatibles avec la loi rwandaise et les souhaits du pouvoir de Kigali ; l'insécurité et le désordre qui règnent au pays sont consécutifs à la guerre, la sécurité reviendra avec la mise en route du système judiciaire ; la France est impliquée dans le génocide rwandais mais il ne tient qu'à elle que ses liens de coopération reprennent avec le Rwanda pour autant qu'elle ne parle plus de l'intégration du MRND dans la gestion du pays ; le MDR ignore délibérément les vrais problèmes du pays *"qu'il dise clairement qu'il veut une armée majoritairement hutu"*.

Un juge, M. Mwumvaneza, a été emprisonné injustement
Le Messenger - Intumwa n°47, 31 décembre 1994, page 17

Le commerçant Paulin Ruzindana de Remera, en complicité avec des militaires a dirigé les massacres dans la cellule Karutindo, secteur Gahengeri, en commune Bicumbi. Leur objectif premier était d'exterminer la belle famille de M. Joseph Kavaruganda, ancien président de la Cour de cassation. Parmi les victimes figurent la femme et l'enfant de M. Juvénal Mwumvaneza, président du tribunal de Canton de ladite commune. Ce dernier a successivement fait appel au ministre de la Justice et au Secrétaire du service central de renseignement qui n'ont rien fait pour lui. Il a ensuite imploré le ministre de l'Intérieur et du Développement communal qui lui a donné une lettre de recommandation auprès du Chef d'Etat Major de la gendarmerie. Au lieu d'être entendu, il a été interpellé et emprisonné, il est accusé de génocide par le commerçant Paulin Ruzindana et le lieutenant Mukagasana.

LE PARTISAN n° 22, Décembre 1994

Editorial : On en a assez de courir

Amiel Nkuliza , Le Partisan n°22, Décembre 1994, page 2

Tout pouvoir corrompt. Le règne du président Habyarimana a été caractérisé par la méchanceté, les meurtres et les assassinats. Il a été couronné par les massacres des Tutsi, des *Banyenduga* (Sudistes) et de toute autre personne opposée aux idéaux du MRND-CDR. Cependant ce qui se passe actuellement au Rwanda n'est pas meilleur. Durant les événements d'avril à juillet 1994, beaucoup de Hutu ont caché et protégé des Tutsi ; aujourd'hui ce sont ces Tutsi qui dénoncent les Hutu les traitant de miliciens. Pour eux, les personnes qui ont fui vers Goma ou Bukavu sont des tueurs. Le gouvernement devrait asseoir les mécanismes pour faire des enquêtes impartiales et protéger les innocents, sinon le pays ne connaîtra jamais la réconciliation ni l'unité ni la paix.

Jusque quand courir ?

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 3 à 6

Le président Habyarimana est mort le 6 avril 1994 à 20 h 25. C'est la RTLM qui a annoncé la nouvelle. Le 7 avril 1994, au matin, les milices *Interahamwe - Impuzamugambi* et la garde présidentielle ont commencé l'exécution des politiciens, des Tutsi et des Hutu opposants aux partis MRND et CDR. A la campagne, les Tutsi et les adhérents des partis d'opposition ont été tués par leurs voisins et leurs amis. Dans les quartiers de Kigali, les listes des prétendus complices du FPR avaient été établies. Les conseillers des secteurs avaient ces listes et avaient ordonné aux bourreaux de tuer (emmener à Arusha) sans autre forme de procès. Certains miliciens ont caché des Tutsi ; c'est le cas de M. Ndayitabi, chef des milices à Bilyogo, qui avait interdit les massacres dans sa cellule. A partir du 20 avril 1994, beaucoup de personnes ont commencé à partir vers le Sud (Gitarama, Gikongoro, Kibuye, Cyangugu). Certains fuyaient les combats entre le FPR et l'armée rwandaise, d'autres espéraient que les actions macabres des milices se limiteraient à Kigali. Vers le 17 juillet, le FPR a pris le camp de Mukamira (Gisenyi), l'armée rwandaise s'est enfuie. C'est alors que toute la population, du Ministre au petit fonctionnaire, a afflué vers Goma ; quand les Zaïrois ont vu cette foule de fuyards, ils se sont exclamés: "*Voilà les assassins qui arrivent*". A Goma, les fonctionnaires circulaient dans de belles voitures, les chauffeurs vendaient les véhicules de l'Etat et recevaient des dollars. Mais l'aisance ne dura pas longtemps. Ceux qui voulaient rentrer évitaient de passer par Gisenyi, ils se dirigeaient vers Bukavu et de là ils regagnaient le Rwanda.

Mise en garde contre les extrémistes !

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, p. 6 et 7

Les Tutsi pensent et affirment que tous les Hutu sont des miliciens donc des tueurs. Aussi, s'empressent-ils de dénoncer les réfugiés qui rentrent de Goma ou de Bukavu. Pour eux, toute personne sortie du pays au moment des événements d'avril à juillet 1994, est un traître. Pourtant il y a des Hutu qui n'ont pas tué mais qui ont fui les combats entre le FPR et l'ancienne armée rwandaise. Tout comme il y a des miliciens Tutsi qui ont massacré leurs frères ; citons M. Robert

Kajuga, ancien président des *Intarahamwe* au niveau national. Les extrémistes Tutsi, particulièrement ceux du Burundi, ont intérêt à ce que les Hutu ne rentrent pas, car ils ont occupé leurs biens. Le pouvoir actuel devrait tirer une leçon de ce qui vient de se passer au Rwanda pour ne pas retomber dans les mêmes erreurs que le régime précédent.

Des petits fonctionnaires appellent au secours

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 8 et 9

Certains de ceux qui ont fui la guerre d'avril à juillet 1994 sont revenus et ont pu réintégrer leurs services. Mais l'injustice qui règne est flagrante. Les fonctionnaires travaillent sans salaires ; ils ne reçoivent que des rations alimentaires distribuées par le PAM. Pourtant on leur demande de faire des heures supplémentaires. Les autorités n'ont pas l'air de se rendre compte des problèmes de ces fonctionnaires. Ils poursuivent leurs intérêts. Ils vont de salon en salon pour quémander des faveurs pour eux-mêmes ou pour leurs proches. On a peur que le clanisme ne revienne dans les administrations. Le petit fonctionnaire est surveillé ; il s'attend à être renvoyé du jour au lendemain. Pourtant il n'a signé de contrat qu'avec l'Etat. Il a besoin d'être respecté si petit qu'il soit. Le Rwanda a besoin de dirigeants dignes qui respectent toute personne humaine.

L'assassinat du président Habyarimana et les crimes des fossoyeurs. Les dates importantes

Amiel Nkuliza, Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 9 à 11

1er avril 1994. M. Alphonse Ingabire alias Katumba du parti CDR, identifié comme l'assassin de M. Straton Byabagamba, est fusillé. Sa mort est suivie des révoltes et des violences par *Impuzamugambi* (milices du CDR)

3 avril 1994 : Les *Impuzamugambi* assiègent le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. Ils réclament un siège à l'Assemblée nationale de Transition, siège qu'ils avaient refusé lorsqu'ils dénigraient les Accords de Paix d'Arusha.

6 avril 1994 : A Dar-es-Salaam, un mini-sommet réunit les Présidents tanzanien, ougandais, burundais et rwandais. Le soir, le président Habyarimana est tué dans un attentat contre son avion. Le président burundais Ntaryamira meurt avec lui.

7 avril 1994 : Les militaires de la garde présidentielle ainsi que les milices *Interahamwe* et *Impuzamugambi* commencent à exécuter des politiciens. Des prêtres, des religieux et religieuses sont tués au Centre Christus de Remera, des fuyards sont assassinés dans l'église de Nyamirambo. Les *Inkotanyi* du CND reprennent les combats.

8 avril 1994 : Trois cents parachutistes français atterrissent à Kigali. Les massacres sont généralisés dans le pays. C'est le bain de sang à Nyundo (Gisenyi), à Mururu-Mutongo, Nkanka (Cyangugu) et au Bugesera. Les réservistes sont appelés en renfort.

9 avril 1994 : Le FPR attaque Byumba. Tous les quartiers de Kigali sont assiégés par les miliciens et la garde présidentielle, ils tuent sans pitié. Les militaires français évacuent les expatriés français ainsi que la famille Habyarimana. Le gouvernement de MM. Sindikubwabo et Kambanda est mis en place.

10 avril 1994 : Le nouveau gouvernement prête serment. Les fonctionnaires des organismes internationaux quittent Kigali. C'est la prise de Byumba par le FPR. Les massacres continuent à Gisenyi, Kibuye, Cyangugu et Gikongoro.

11 avril 1994 : le gouvernement allemand coupe les aides accordées au Rwanda

12 avril 1994 : Le gouvernement intérimaire établit son siège à Gitarama

13 avril 1994 : Les militaires du FPR et des FAR entament des négociations qui n'aboutissent pas

14 avril 1994 : Cinq mille (5.000) Tutsi sont tués dans l'église de Nyarubuye (diocèse de Kibungo)

1. Avril 1994 : Six fonctionnaires de la Croix-Rouge sont tués à Gitega

19 avril 1994 : Les FAR lancent des bombes au stade Amahoro où se sont réfugié 5.000 civils

20 avril 1994 : Les massacres commencent à Butare

22 avril 1994 : Les Etats-Unis d'Amérique demandent aux deux forces en conflit d'arrêter les combats

23 avril 1994 : C'est le bain de sang à Butare. Six mille Tutsi sont enfermés au stade de Cyangugu

24 avril 1994 : Assassinat de 170 personnes hospitalisées à Butare

25 avril 1994 : Le FPR commence l'évacuation des déplacés du stade Amahoro et de l'hôpital Roi Fayçal vers Byumba. Le va et vient va durer quatre jours

26 avril 1994 : Amnesty International accuse le gouvernement intérimaire de commanditer les massacres

28 avril 1994 : L'ONU envisage d'envoyer au Rwanda une force qui arrêterait la tragédie

30 avril 1994 : Le FPR contrôle la frontière rwando-tanzanienne à Rusumo

1er mai 1994 : Douze orphelins et treize employés de la Croix-Rouge sont assassinés à Butare

3 mai 1994 : La MINUAR tente d'évacuer les déplacés de l'hôtel des Mille Collines mais le convoi est arrêté en cours de route par les militaires et les milices, il revient à l'hôtel

4 mai 1994 : Les combats entre le FPR et les FAR sont sanglants. Il y a des pertes de part et d'autre.

Nous avons besoin d'autorités compétentes. Ruhengeri : les habitants de Kinigi se plaignent

Epa Rurangangabo, Le Partisan n°22, Décembre 1994, page 11

Les journalistes de "Le Partisan" se sont rendus à Ruhengeri. Là comme ailleurs dans le pays, les habitants se plaignent de l'insécurité. Mais la commune Kinigi a des problèmes particuliers. Son nouveau bourgmestre, M. Pierre Célestin Nkusi, n'a fait que six ans d'école primaire ; il a fait la prison de 1985 à 1990 pour cause de banditisme. A la relance du multipartisme, il a adhéré au parti MDR aux côtés de M. Murego, mais il briguaît déjà la place de bourgmestre de Kinigi. Après la victoire du FPR, il a été nommé bourgmestre provisoire de Kinigi, le titulaire du poste s'étant enfui au Zaïre. Depuis lors, il s'est installé en monarque absolu, les devises provenant des touristes qui visitent le parc des volcans rentrent dans ses poches, il refuse de convoquer une réunion sur la sécurité dans la commune, il menace de fusiller ses proches collaborateurs... La population de cette commune souhaite être débarrassée d'un tel dirigeant

Nous avons parlé avec M. Evariste Nyandwi, alias Cyuma

Le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 11 à 13

M. Evariste Nyandwi, alias Cyuma, a combattu le régime de Habyarimana jusqu'à son renversement. Ce régime était caractérisé par la corruption et l'injustice. "*Quant j'ai appris que Habyarimana avait tué Kayibanda qui était son parrain, qu'il avait tué les politiciens de la première République, je me suis fâché et j'ai décidé de le combattre*" raconte M. Evariste Nyandwi. Et il ajoute : "*on nous a donné de l'argent pour ne plus nous opposer au régime mais nous avons refusé*". Parmi les politiciens du MDR, Cyuma admirait MM. Emmanuel Gapyisi, Bernard Makuza, Mathusalem et Jérôme mais il n'aimait ni Dismas Nsengiyaremye, ni Faustin Twagiramungu car ils n'ont rien fait pour les jeunes du MDR. Ceux-ci ont été persécutés et maltraités, à plusieurs reprises, ils ont été attaqués par les milices et ont dû se battre contre eux mais les deux hommes n'ont jamais levé le petit doigt. Ils n'ont pas compris que le combat des JDR (jeunes du MDR) était le leur. M. Evariste Cyuma a échappé de justesse aux massacres d'avril à juillet 1994, il a pu s'enfuir vers Gikongoro et il est revenu à Kigali après la victoire du FPR.

Le Partisan dément.

Le Partisan n° 22, décembre 1994, page 13

Le journal Nyabarongo n°19 de novembre 1994 a mis sur la liste des auteurs du génocide MM. François Rwakagabo, Désiré Hakizamungu et Jean Claude Nkurunziza, tous natifs de Kibungo. Le journal *Le Partisan* a fait sa propre enquête et a constaté que ces gens sont innocents, que, par contre, le gouvernement de Kambanda les accuse d'avoir été les complices du FPR.

Les dix commandements pour bien construire sa vie (repris à *Pirogue n° 57 de juin 1985*)

Emile Bayisenge, le Partisan n°22, Décembre 1994, pages 15 et 16

1. Etre exemplaire en tout et savoir maîtriser son corps ;
2. Avoir de la bonté et se détacher des biens matériels ;
3. Bien choisir ses amis ;
4. Rechercher les valeurs qui préparent à la vie éternelle ;
5. Respecter les autres en tant qu'êtres humains ;
6. Intégrer Dieu dans sa vie ;
7. Etre courageux, réfléchi et véridique ;
- 8 Etre soi-même et s'ouvrir au renouveau ;
9. Etre clair, transparent et actif ;
10. Insuffler aux vieux la force de l'espérance et de l'amour

M. Denis Segi a révélé les noms des instigateurs des massacres du Rwanda
Le Partisan n°22, décembre 1994, page 16

D'après un communiqué, le 20 septembre 1994 à Radio Amahoro, l'écrivain Denis Segi aurait établi la liste des instigateurs des derniers massacres du Rwanda. Les instigateurs sont les personnes qui occupaient des postes de direction entre autre des Ministres, des officiers supérieurs, des préfets de préfectures, des bourgmestres, des chefs de partis ethnistes, la radio RTLM qui incitait la population à la violence. Selon ce même écrivain, la solution au problème rwandais serait le rapatriement de tous les réfugiés, le jugement et la punition des coupables du génocide et l'organisation des élections générales par l'ONU.

LE TRIBUN DU PEUPLE n° 39, Décembre II 1994

Editorial : Jean Pierre Mugabe,
Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 2

On dirait que la récente tragédie n'a pas laissé de leçon aux Rwandais. On le voit dans la façon dont la distribution des postes importants est faite. Personne ne vise l'intérêt du pays ; on ne voit que soi-même et son parti. C'est ainsi que des postes sont confiés à des incapables, des ivrognes, des vieux ou des extrémistes. Un autre fait étonnant : M. Faustin Twagiramungu, Premier ministre, accuse le gouvernement qu'il dirige. Cela montre à la population le manque de dialogue et de communication entre les dirigeants du pays. Les ministres devraient collaborer et coordonner les actions de leurs ministères, particulièrement les ministères dont les missions se recoupent. La révolution continue. La construction d'un Etat de droit doit être l'objectif premier de tout Rwandais. *Aux pages 3 à 6, Le Tribun du Peuple publie la photo de 59 députés de l'Assemblée Nationale*

Même si vous n'avez pas été élus, vous nous représentez
Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 6 et 7

Le premier trimestre de l'Assemblée Nationale de Transition a commencé le 12 décembre 1994. Beaucoup de hauts dignitaires du pays ont assisté à la cérémonie d'ouverture, 62 députés sur 70 étaient présents. Le quorum (2/3) consacré par les Accords d'Arusha était largement dépassé. Même si les députés n'ont pas été élus par la population, on espère que les partis politiques les ont bien choisis et qu'ils seront les vrais représentants du peuple. Celui-ci attend qu'ils contrôlent réellement l'action du gouvernement et qu'ils établissent des lois dans son intérêt. Ils doivent montrer que le pouvoir vient du peuple et qu'il est pour le peuple.

**Discours du président de l'Assemblée Nationale
Jean Pierre Mugabe, le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994,
page 7**

Avant de prononcer son discours, le président de l'Assemblée nationale a invité l'assistance à observer une minute de silence en mémoire des victimes du génocide et des massacres. Il a ensuite rappelé que l'Assemblée nationale avait été mise en place conformément aux Accords de Paix d'Arusha et au protocole des partis du 24 novembre 1994. Il a ajouté que l'Assemblée nationale travaillerait selon les directives clés de ces Accords et de ce protocole à savoir l'unité nationale, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Il a continué en disant que le Rwanda commençait une ère nouvelle : *"Chaque Rwandais doit vivre en paix et dans le respect de l'autre..., le peuple a une part essentielle dans la direction du pays, le respect des droits de l'homme doit être établi"*.

**L'Assemblée nationale a commencé ses travaux
Ntegeno, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 7 et
8**

La première séance de l'Assemblée nationale a eu lieu le 13 décembre 1994 ; la veille les députés avaient eu connaissance du programme du gouvernement. Le président de l'Assemblée nationale a rappelé aux députés les problèmes dûs aux conséquences de la guerre, qui pourraient les gêner dans l'accomplissement de leurs tâches. Il s'agit notamment de l'absence de logements près du lieu de travail, le manque de moyens de communication et de matériel de bureau. Après ce discours, les députés ont eu l'occasion de poser des questions ou de donner des observations. Ils ont ensuite élu un bureau chargé d'étudier le fonctionnement de l'assemblée nationale et ont mis en place une commission chargée d'étudier les actions du gouvernement.

**Nous avons parlé avec le président de l'Assemblée nationale
Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 8**

Un journaliste du *LeTribun du Peuple* a posé des questions sur les tractations et interrogations qui ont eu lieu autour de l'entrée de militaires au Parlement. Les réponses du président de l'Assemblée se résument ainsi: le parti PSD n'avait pas rejeté à priori l'entrée des militaires au Parlement mais il n'avait pas eu d'explications suffisantes ; la dictature a été combattue politiquement et militairement, il ne fallait pas exclure ceux qui l'ont combattue militairement ; ce que le professeur Reyntjens a dit n'est ni l'Évangile ni le Coran ; d'autres pays comme la Chine et la Russie ont des militaires dans leur parlement. L'essentiel est qu'ils n'aient pas de postes de direction dans l'armée.

**Qui dirige le gouvernement que M. Twagiramungu accuse ?
Hermenégilde Shyaka, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II
1994, pages 9 et 10**

De retour d'une visite en Europe, le Premier ministre, M. Faustin Twagiramungu, n'a pas voulu parler du document que son parti MDR venait de publier. Il a seulement parlé du problème de sécurité disant au grand jour que son gouvernement n'avait pas su ramener la sécurité dans le pays. Il a accusé

ouvertement les instances chargées d'assurer la sécurité. Dès lors on se demande qui dirige le gouvernement ? Pourquoi ne démissionne-t-il pas au lieu d'alerter les étrangers et de chagriner le peuple rwandais si durement éprouvé ? N'est-il pas le chef de gouvernement ? N'a-t-il pas un service de renseignement ? Pourquoi ne se fait-il pas aider par des gens compétents ? Veut-il se faire bien voir par ceux-là mêmes qui ont détruit le pays ?

L'hôtel Méridien serait-il entre les mains d'un homme qui se l'est approprié ? Le directeur de l'ORTPN, M. Alype Nkundiyaemye, nous l'explique.

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, pages 10 à 12

Le Directeur de l'ORTPN a parlé avec les journalistes du *Le Tribun du Peuple* et leur a expliqué le problème du tourisme au Rwanda. Depuis un temps assez long, l'hôtel Méridien a été habité par des groupes connus comme la MINUAR mais aussi par des groupes non identifiés. La gestion et la comptabilité n'étaient plus transparentes. Le ministre de l'Environnement a alors demandé à l'ORTPN de prendre les choses en main pour établir une comptabilité formelle et installer une gestion transparente. La personne qui passe pour s'être nommée directeur de l'hôtel travaille pour le gouvernement qui devra rendre compte aux actionnaires. La plupart des autres hôtels sont gérés par des nationaux : c'est un bon départ, ils valoriseront la culture rwandaise, atout qui attirera les touristes. De plus, les devises acquises resteront dans le pays. Concernant le parc des Birunga, les gorilles y vivent encore et attirent toujours les touristes. Le danger est que certains secteurs du parc sont encore minés. Concernant le développement du tourisme, l'ORTPN projette de valoriser toutes les richesses touristiques, notamment par la mise en évidence de sites pittoresques, dans tous les coins du Rwanda.

L'Etat doit à la Caisse Sociale du Rwanda la somme de 22.409.036.455 Frw. Que deviendront les veuves et les orphelins ?

Justin Faïda, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, p. 12 et 13

Que deviendront les veuves et les orphelins du génocide ? Le directeur de la Caisse Sociale du Rwanda déclare que cette Caisse est confrontée à un énorme problème de budget. Ne pourront toucher une petite partie de leur pension que ceux qui en bénéficiaient avant avril 1994. Les veuves et les orphelins des récents événements devront attendre et se conformer à la procédure administrative. Cependant les orphelins pourront bénéficier d'une avance pour pouvoir payer le minerval. La Caisse sociale a un réel problème de fonds : l'Etat lui doit plus de 23 millions Frw et depuis octobre 1990, il n'a plus versé ses tranches de remboursements.

Il reste le pouvoir judiciaire

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 13 et 14

Après l'installation des pouvoirs exécutif et législatif, on espère que le pouvoir judiciaire sera vite mis en place et sans beaucoup de tractations. L'Etat rwandais ne peut pas exiger de juger lui-même les auteurs des massacres sans avoir ce système judiciaire. Le développement d'un pays se mesure au fonctionnement de son système judiciaire. Celui-ci devra être revu du Tribunal au Canton à la Cour Suprême. Il faudra le doter d'un personnel suffisant quitte à organiser des stages de formation. Les prisons devront être des institutions où les droits de l'homme sont respectés selon la demande du rapport d'Amnesty International sur les prisons du pays.

Concours de recrutements

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 15

Nul n'ignore la ségrégation, la corruption et le clientélisme dont les recrutements étaient entourés du temps de Habyarimana. Actuellement, il est question de combler les places laissées par les victimes du génocide et les fuyards. Beaucoup de personnes vivant au Rwanda ont perdu leurs diplômes, il ne leur reste que leurs têtes. Les concours sont un moyen de vérifier leurs aptitudes et leurs compétences. Le pays doit s'engager sur la voie de la justice. Le ministère de la Fonction Publique et celui du Travail et des Affaires Sociales devront suivre de près le déroulement et la correction de ces concours pour que soient engagés les meilleurs.

Les militaires méritent un salaire mais aussi des honneurs

Ntegano, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, pages 15 et 16

Le pays revient de loin. De l'obscurité, de l'injustice, du mensonge et de la violence. Le pays est passé à la clarté, et ce, grâce au FPR. Même si le génocide a emporté beaucoup de vies humaines, le FPR a pu sauver quelques personnes. C'est pourquoi il faut honorer et soutenir l'armée nationale. Il ne faut pas qu'elle ait l'impression d'avoir combattu pour rien. Pour cela, il faut adopter la voie de la vérité, du respect des lois et de l'unité nationale.

Ceux dont les maisons ont été détruites doivent être aidés

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, décembre 1994, pages 16 et 17

Les récents événements ont emporté des personnes mais ont aussi détruit de nombreux biens de sorte que les rescapés n'ont plus rien. Vivre dans les tentes n'est pas une vie. Tout le monde voudrait un chez soi. L'Etat a trop de problèmes pour aider ceux qui n'ont plus de maisons. Que peut-on faire alors ? On peut faire appel à la solidarité des voisins. Ils peuvent aider à reconstruire les maisons détruites. Ils peuvent aider à défricher les champs, à s'équiper en objets ménagers ou en vêtements... L'Etat peut rechercher les responsables des destructions et les obliger à rembourser. Il doit retrouver les auteurs des massacres, les juger et les

punir. La justice est un moyen de redonner confiance aux coeurs blessés et de préparer la voie de la réconciliation.

Quelles nouvelles en commune Mushubati ?

Valens Habiyambere, Le Tribun du Peuple n°39, décembre II 1994, page 17

La commune Mushubati (préfecture de Gitarama) est une des communes les plus éprouvées par les récents événements. Cela est particulièrement dû aux camps de déplacés sis dans cette commune. Les Centres de santé et les écoles de Nyarusange et Mutara ont été pillés. Les autorités communales ont essayé de relancer les activités : les instituteurs enseignent mais n'ont pas assez d'élèves, les paysans s'efforcent de travailler dans leurs champs... Le bourgmestre fait des tournées de sensibilisation, mais à pied... La vie reprend mais au ralenti.

Le SIDA, lui, ne s'est pas déplacé.

Ntagano, Le Tribun du Peuple n°39, déc. II 1994, p. 17 et 18

Le 1er décembre 1994, journée internationale du Sida, a été célébrée au stade régional de Nyamirambo. Plusieurs autorités du pays et représentants d'organismes internationaux étaient présents. Les discours prononcés à cette occasion ont insisté sur l'importance de se protéger du SIDA, de combattre l'ignorance, de créer des emplois pour les filles célibataires et les femmes non mariées et de respecter les Sidéens comme des personnes humaines. Les chiffres récents révèlent qu'au Rwanda, le nombre des séro-positifs varie entre 12.000 et 18.000 chaque année depuis 1988. Il est à craindre que ce chiffre ne se soit élevé avec les conséquences de la guerre.

Les milices *Interahamwe* continuent à tuer !

Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, page 18

La nuit du 21 au 22 novembre 1994, les milices *Interahamwe* ont attaqué la cellule Mwenge, secteur Busumba, en commune Rwerere. Ils ont tué deux enfants du nommé Hazaza. Ils se sont aussi infiltrés en cellule Kabagoyi et y ont placé des mines qui ont tué des vaches.

Les pick-pocket sont toujours là.

Le Tribun du Peuple n° 39, décembre II 1994, page 18

La soif des richesses devient un fléau. On arrête les passants et on les dépouille de leur argent. Les changeurs n'ont plus de paix. On leur en veut d'avoir beaucoup d'argent. Dans les marchés, on vole dans les poches ou dans les sacs à mains. Les intimidations armées sont monnaie courante...

L'ONU doit se réformer.

**Jean Baptiste Uwarugira, Le Tribun du Peuple n°39, déc. II 1994,
p. 19**

L'ONU a été créée en 1945 après la deuxième guerre mondiale par les grandes puissances. Sa mission était de prévenir la guerre, de promouvoir la paix et de développer la coopération. Depuis sa création, il n'y a pas eu de guerre mondiale mais il y a eu des guerres dans plusieurs pays (Vietnam, Cambodge, Iran -Irak, Biafra, Mozambique, Israël, Egypte...). L'ONU n'a jamais essayé d'arrêter de lui-même ces guerres. Que lui manque-t-il ? L'ONU travaille pour les intérêts des grandes puissances telles que l'Amérique, la France... Que n'a-t-il pas fait pour le Koweït ? Mais il y a du pétrole et ce sont les Américains qui sont intervenus. La guerre entre Israël et Egypte en 1956, il y avait le canal de Suez en jeu, la Mission FUNU a été dépêchée. Pourtant au Rwanda, il a laissé périr des milliers de personnes sans lever le petit doigt. Depuis l'indépendance des pays africains, l'ONU n'a aucune volonté de travailler dans le sens de leur développement. Tout est réglé sur l'intérêt. On ne peut donc pas conclure qu'elle travaille dans la ligne de sa mission.